



Éditorial à destination des professionnel(le)s du CHU	5
PANORAMA DE L'ANNÉE	
Les temps forts	8
LA VISION STRATÉGIQUE DU CHU	
Projets stratégiques et top 30	24
Rapport du directeur sur l'activité 2022	27
« L'année 2022 est traversée par 5 sujets majeurs »	
Pr Alain BONNIN, président de la CME	30
« Recherche : le rôle clé des CHU »	
Pr Yannick BÉJOT, vice-président recherche du directoire	31
La direction de la recherche	
« Deux grands chantiers pour la formation »	
Pr Marc MAYNADIÉ, doyen	36
« Gouvernance, collaborations et projet de soins »	
Corinne CALARD, coordinatrice générale des soins	37
Le GHT et le territoire	
PAROLES DE PÔLES	
Organigramme des pôles	44
Pôle ARCUMeL	47
Pôle Biologie et pathologie	50
Pôle Cœur, poumons, vaisseaux	53
Pôle Gynécologie-obstétrique et biologie de la reproduction	56
Pôle Imagerie	59
Pôle Neurosciences, chirurgie réparatrice et psychiatrie	62
Pôle Pathologies médicales	65
Pôle MCDEU	68
Pôle Pédiatrie	71
Pôle Personnes âgées	74
Pôle Pharmacie	
Pôle Recherche & santé publique	80



Pôle Rééducation / Réadaptation	83
Fédération de cancérologie	86
Fádáration dos blocs opáratoiros	QQ

LE MANAGEMENT DU CHU EN 2022

Direction des affaires financières	94
Enjeux ressources humaines	96
Direction des affaires médicales	98
Direction de la qualité, de la gestion des risques	
et des relations avec les usagers	100
Direction des services techniques	104
Campus paramédical	106
Direction des services numériques du CHU et du GHT	108
Direction des affaires économiques et logistiques	109
Le parcours patient	110
Direction de la communication	112
Synthèse sur le lancement de la démarche RSE	114



Éditorial à destination des professionnel(le)s du CHU

Ma prise de fonction en tant que Directeur Général de notre établissement datant de juin 2023, je n'étais pas présent à vos côtés durant l'année 2022, période couverte par ce rapport d'activité.

Pour autant, j'ai pu constater à quel point, dans un contexte resté tumultueux (crises sanitaires multiples : Covid, épidémies de grippe, de bronchiolite, de MonkeyPox...), le CHU Dijon-Bourgogne a su pleinement faire face à l'ensemble des missions de service public qui sont les siennes, et qui sont celles d'un établissement de référence.

Vous avez tout d'abord réussi, grâce à votre engagement, à maintenir une activité soutenue en dépit de tensions importantes sur les ressources humaines, difficulté nationale n'épargnant pas notre établissement.

L'exigence de qualité a également été au rendez-vous. Grâce à votre mobilisation intense dans sa préparation, la visite des experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé a en effet comme vous le savez donné lieu à l'obtention de notre certification.

L'excellence du CHU dans ses missions distinctives de formation et de recherche s'est aussi confirmée, avec par exemple trois de nos programmes lauréats de PHRC.

Le groupement hospitalier de territoire (GHT) s'est doté en 2022 de sa commission médicale et a initié l'élaboration du nouveau projet médicosoignant partagé. Plus globalement, la poursuite de l'engagement territorial du CHU a permis de contribuer à l'enjeu majeur d'équitable accès aux soins pour les populations de l'ensemble des territoires de l'ex-Bourgogne et de la Haute-Marne.

Au-delà de toutes ces réalisations et réussites au présent, le CHU a en plus eu la capacité de faire progresser ou de lancer des projets majeurs et structurants pour l'avenir.

Il en est ainsi par exemple de l'avancée positive concrète de la rénovation complète de l'hôpital d'enfants, de la construction du bâtiment Bocage Central Nord-Est, ou de celle de l'Institut de la fertilité.

Il en est de même pour le lancement fin 2022 de la démarche d'élaboration du nouveau projet d'établissement, qui s'est ensuite déployée tout au long de l'année 2023. Ce nouveau projet d'établissement marguera une nouvelle étape dans l'histoire du CHU, et constituera notre feuille de route stratégique commune pour les prochaines années, appuyée sur une vision prospective stratégique à 10/15 ans.

Le projet d'établissement marquera et portera la volonté institutionnelle forte d'accompagner et de prendre soin au mieux de l'ensemble des professionnels et équipes, tant vous incarnez et constituez le CHU; et tant nous ne mésestimons pas le niveau d'engagement dont vous faites preuve en permanence.

A la lecture de cette nouvelle édition du rapport d'activité, vous constaterez à quel point 2022 a ainsi été, grâce à vous tou(te)s, une année riche et dynamique dans l'exercice de nos missions de service public au bénéfice de la population.

Je vous souhaite une excellente découverte du rapport d'activité.



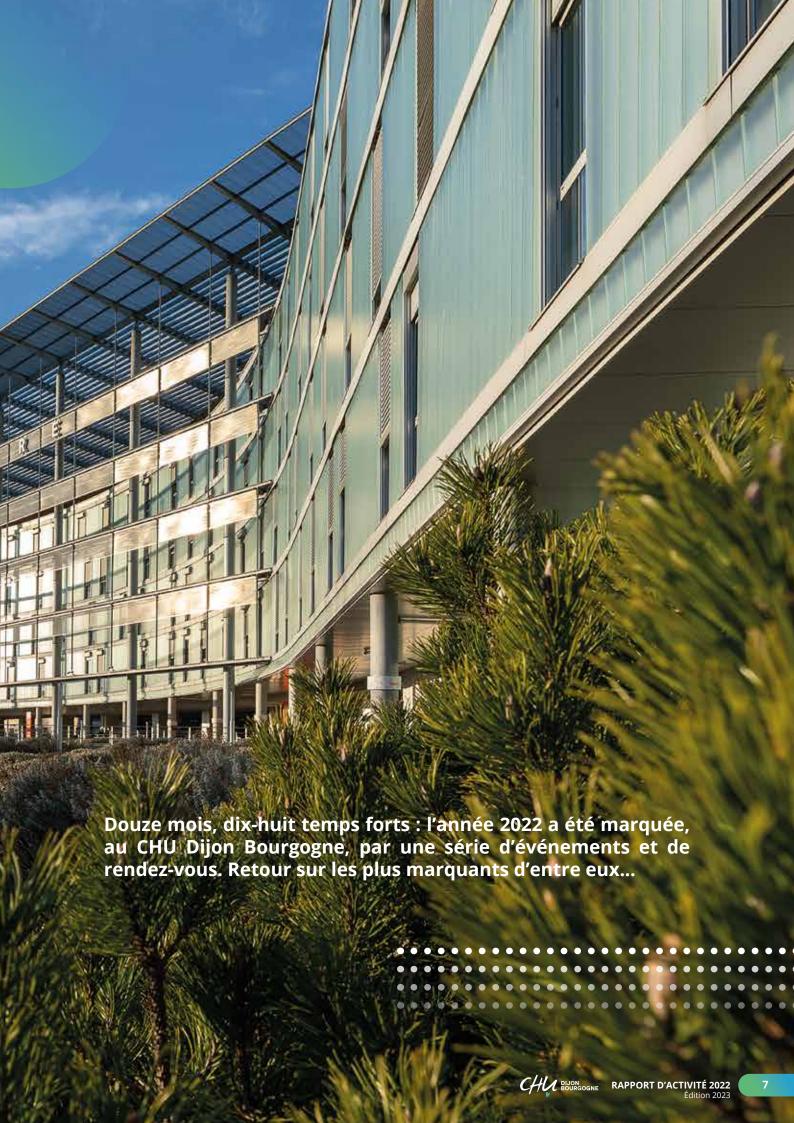
Freddy SERVEAUX Directeur général



Panorama

de l'année







> 20 janvier

INSTALLATION DE LA COMMISSION MÉDICALE DU GHT 21-52

La commission médicale du groupement hospitalier de territoire de Côte-d'Or et du Sud Haute-Marne (CMG GHT 21-52) est installée le 20 janvier. Le Professeur Emmanuel Baulot, chirurgien orthopédiste et chef du pôle Neurosciences, chirurgie réparatrice et psychiatrie du CHU Dijon Bourgogne, en est le président.

Le Docteur Pierre Besse, psychiatre et président de la commission médicale d'établissement (CME) du CH La Chartreuse, et le Docteur Samuel Fotchuont, médecin urgentiste et président de la CME du CH de la Haute Côte-d'Or, sont élus vice-présidents.

La CMG exerce un rôle de premier plan, permettant d'assurer une prise en charge optimale de l'ensemble des patients sur tout le territoire. Elle est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie médicale et du projet médical partagé du GHT.





>2 mars

LEVÉE DU PLAN BLANC

Le plan blanc, mis en place lors de la pandémie de Covid-19 pour faire face à l'activité accrue au CHU, est levé le 2 mars. À cette occasion, la direction générale remercie l'ensemble du personnel pour sa mobilisation sans faille.

Pour rappel, le 30 janvier 2020, l'épidémie de Covid-19 avait été identifiée comme une urgence sanitaire mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et, le 14 mars 2020, le Premier ministre avait annoncé le passage de l'épidémie au stade 3.

Dans ce contexte, la direction générale du CHU avait déclenché le niveau maximum du plan blanc le lundi 16 mars 2020. Il avait ensuite été déclenché et levé à plusieurs reprises, en fonction des rebonds épidémiques.







PROTOCOLE D'ACCORD SÉGUR DE LA SANTÉ

Le 22 mars, le CHU Dijon Bourgogne a été l'un des premiers établissements en France à signer son protocole d'accord Ségur de la Santé, avec les syndicats CFDT et Acteurs Santé - CFE-CGC.

Cet accord vise à:

- Reconnaître l'engagement des professionnels durant la crise,
- Valoriser l'engagement futur des professionnels pour le service public hospitalier,
- Développer l'agilité des organisations dans le respect des conditions de travail,
- Améliorer l'attractivité des métiers.

Il comprend une quinzaine de mesures dont :

- Un plan d'accès à la fonction publique : les soignants et professionnels de catégorie C ayant plus de deux ans d'ancienneté au CHU sont titularisés d'ici à début 2023.
- De nouvelles primes (engagement collectif, mobilité durable, engagement de service public) et de nouveaux moyens sont investis pour la formation et l'évolution professionnelles.
- La majoration des heures supplémentaires est instaurée pour les métiers en tension ainsi que la modalité de travail en 12 heures.

En trois ans, 15 millions d'euros seront ainsi investis en soutien de ces mesures, dont 7 millions financés dans le cadre des enveloppes déléquées du Ségur de la Santé national.



> 27 mars

FERMETURE DU CENTRE DE DÉPISTAGE COVID

Le centre de dépistage Covid situé à Quetigny ferme ses portes le dimanche 27 mars. À compter du lundi 28 mars, la prestation est assurée au centre de dépistage situé au rez-de-chaussée de l'hôpital François Mitterrand, entre les halls A et B.

Mis en place fin octobre 2020, il avait pour vocation de répondre à une forte demande de tests de la population de l'agglomération dijonnaise.

Après plus de 16 mois de fonctionnement, la Direction générale salue la mobilisation exceptionnelle des équipes du CHU au profit de ce dispositif de dépistage et remercie également chaleureusement le Conseil Municipal de la ville de Quetigny pour son soutien.



SEGUR



>9 mai



LANCEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UNE HÉLISTATION SUPPLÉMENTAIRE

Le CHU Dijon Bourgogne construit une seconde hélistation afin que l'hélicoptère du CHU, jusqu'alors stationné à l'aéroport Dijon-Bourgogne à Longvic, soit basé sur le site pour garantir une meilleure prise en charge des urgences.

Le chantier est engagé dès le lundi 9 mai. Une zone de chantier est délimitée sur le parking principal du CHU, pendant trois semaines. Cette zone sert aux opérations techniques pour préparer les éléments de structure métallique de la nouvelle hélistation.

> 17-19 mai







SantExpo, le grand rendez-vous annuel de la santé, a lieu du 17 au 19 mai. Des professionnels du CHU partagent leurs expériences comme le Docteur Sébastien Mirek, médecin anesthésiste réanimateur, qui présente l'enseignement en simulation avec l'utilisation de casques de réalité virtuelle. Quentin Garnier, directeur adjoint des ressources humaines, anime quant à lui une table ronde sur le métier d'infirmier en pratique avancée (IPA).

Le Professeur Maurice Giroud et Madame Nadiège Baille, directrice générale, reçoivent le prix de la Revue hospitalière de France dans la catégorie « Parcours et offres de soins » pour l'expérimentation DiVa. Ce projet vise à détecter au plus tôt les risques de récidives et de complications des patients post-AVC et post-infarctus.

Cette distinction salue l'aspect novateur du projet ainsi que l'engagement et la qualité de la prise en charge par les équipes impliquées.

> 24 mai

REPRISE DES PETITES MUSIQUES **DE CHAMBRE**

Les musiciens de l'Orchestre Dijon-Bourgogne (ODB), partenaire du CHU Dijon Bourgogne depuis de nombreuses années, reprennent, à partir du 24 mai, les concerts dans certains services, en commençant par l'UMAC et La Mirandière. Patients et personnel profitent de morceaux de Jean-Philippe Rameau, d'Henry Purcell, de Jean-Sébastien Bach ou encore de Joseph Haydn.

Ces évasions musicales sont reprogrammées chaque mois, en dehors des périodes de vacances.

Le CHU remercie vivement les musiciens de l'ODB pour ces moments de joie et





> 15 juin

NOUVEAU CENTRE DE SIMULATION EN SANTÉ

Madame Nadiège Baille, directrice générale du CHU, et le Professeur Marc Maynadié, doyen des facultés de l'UFR des Sciences de Santé, inaugurent le nouveau centre de simulation en santé du CHU Dijon Bourgogne le 15 juin, en présence de Francine Chopard, déléquée sanitaire à la Région Bourgogne-Franche-Comté, et d'Anne-Laure Moser Moulaa, directrice de l'organisation des soins à l'ARS, ainsi que d'un représentant de l'URPS.

Ce nouveau centre est situé dans les locaux de l'Université de Bourgogne et s'étend sur 1000 m², avec une surface de formation trois fois plus grande afin de répondre à une demande croissante.

Cet espace comprend trois salles de simulation/debriefing en pleine échelle, deux salles de simulation procédurale, six salles de simulation numérique, un lieu de stockage ainsi que des bureaux pour les formateurs.

> 28 juin

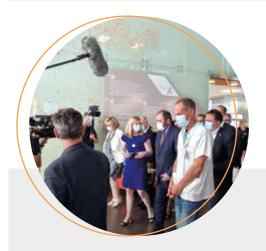
DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF VIGILANS

Le CHU inaugure, le 28 juin, le nouveau dispositif de veille des patients ayant fait une tentative de suicide. VigilanS est déjà en place dans plusieurs régions françaises et permet aux patients qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement. Lorsqu'une personne intègre ce dispositif, l'équipe VigilanS en informe les professionnels de santé de son cercle de soins.

Une veille de six mois est mise en place, au cours de laquelle l'équipe effectue des appels et/ou envoie des cartes postales au patient.

Au-delà de cette période, la veille s'arrête si tout va bien. En cas de nouvelle tentative de suicide, la personne réintègre le dispositif à partir du jour 1.

Cette initiative vise à réduire les risques de récidive, souvent liés à la culpabilité, d'autant plus que le taux d'hospitalisations pour tentative de suicide est plus élevé en Bourgogne-Franche-Comté que la moyenne nationale.



>8 juillet

VISITE DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Le 8 juillet, le ministre de la Santé et de la Prévention, François Braun, se rend au CHU. Cette visite est l'occasion de faire le point sur l'accès aux soins et sur le contexte RH complexe durant la période estivale : absentéisme dû au contexte épidémique, tensions qui affectent certains métiers (IBODE, gériatrie, postes de nuits, cadre de santé).

Elle permet également de mettre en lumière les travaux en cours et les dispositifs innovants mis en place. Cette journée comprend une présentation du chantier du bâtiment BCNE puis une présentation du dispositif SAS.

Le ministre découvre le centre de réception et de régulation des appels (CRRA) du CHU où il échange avec des ARM (assistants de régulation médicale).







LANCEMENT DE LA DÉMARCHE RSE

Pendant l'été 2022, le CHU s'engage officiellement dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, sous la houlette de Lucie Ligier, directrice générale adjointe. Dans un monde en transition, le CHU se mobilise notamment sur l'enjeu de la transition énergétique. La volonté de la direction est de mener une politique volontariste d'intégration des préoccupations sociales et environnementales. Un comité de pilotage, instance décisionnelle qui définit et valide les choix stratégiques de la démarche, est constitué. Une cellule dédiée, réunissant des experts métier, est chargée de suivre le plan d'actions et d'accompagner la démarche.

La responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement s'articule autour de quatre axes :

- Diminuer l'impact environnemental des infrastructures et des investissements du CHU,
- Limiter et gérer l'empreinte du fonctionnement structurel du CHU sur son environnement,
- **Assurer des processus** d'approvisionnement et de consommation raisonnés.
- Promouvoir des actions sociales en faveur du bien-être individuel et environnemental.



> 26-28 août

CHAM 22, DE CHAMPMAILLOT À CHAMONIX

Le site de Champmaillot convie l'ensemble des agents du CHU Dijon Bourgogne ainsi que leurs proches à participer à des activités sportives du 26 au 28 août,

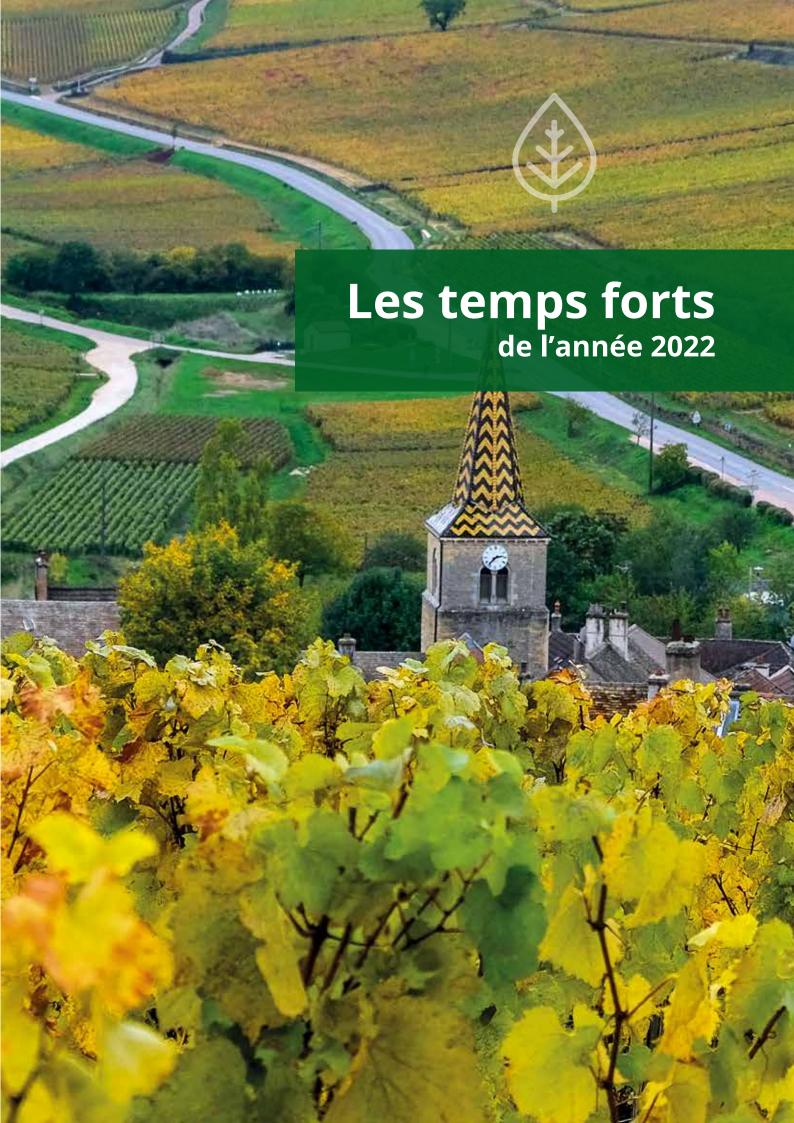
à l'occasion de l'ultra-trail du mont Blanc (UTMB) à Chamonix. Cette initiative, baptisée Cham22, vise à soutenir un professeur APA de l'Ehpad, Julien Coindet, qui participe à la course mythique.

Le temps d'un week-end, chacun peut participer aux ateliers suivants : vélo elliptique, tapis de course et de marche, rameur, circuit de marche dans le parc – sur réservation et par créneaux de 15 minutes minimum.

Ceux qui ne sont pas amateurs de sport préparent une exposition de leurs souvenirs sur les villes étapes de la course.

L'événement bénéficie du soutien de partenaires parmi lesquels Décathlon.





> Automne 2022

UN BERCEAU CHEZ LES KANGOUROUS

L'association « Un Berceau chez les Kangourous » aménage, à l'automne 2022, une chambre lumineuse, colorée et chaleureuse pour accueillir les bébés nés au secret, au sein de la maternité du CHU. Cette association a été fondée en 2020 par Martine Arnould, infirmière puéricultrice au sein de l'unité kangourou.

Initialement, elle se donne pour mission de récolter des fonds pour réaliser des albums retraçant les premiers jours de ces bébés.



> Novembre

OUVERTURE DE LA SALLE DE SPORT

La salle de sport réservée aux professionnels du CHU ouvre ses portes en novembre au 5º étage, avant son inauguration prévue le 26 janvier 2023. Ce projet représente un investissement de 280 000 €, financé par le fonds pour l'investissement du quotidien de l'hôpital et les dons collectés pendant la crise Covid, en particulier de la part du DFCO.

> Un financement qui permet de transformer un lieu de stockage en un véritable espace sportif gratuit, contribuant au bien-être des équipes.

> > L'espace comprend deux salles : une pour la pratique individuelle avec des rameurs, des vélos elliptiques et des appareils de musculation et de cardio ; l'autre pour des cours collectifs animés par des professionnels du CHU, également coachs.



>28 novembre

LA RÉGULATION DES URGENCES

À partir du 28 novembre, l'accès aux urgences du CHU Dijon Bourgogne et de l'Hôpital privé Dijon Bourgogne est régulé tous les jours, de 17h à 7h, par le Centre 15, qui doit désormais être contacté avant de se rendre aux urgences. Le patient échange avec un médecin qui l'oriente vers le service adapté. Cette décision est prise en concertation avec l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et l'Hôpital privé Dijon-Bourgogne.

Elle vise à répondre à la situation de tension que rencontrent les établissements de santé en matière de ressources humaines et d'afflux

Les conditions d'accueil des patients en situation d'urgence vitale sont donc optimisées pour que les professionnels de santé puissent les traiter plus facilement.

.



> 30 novembre

UN ESPACE DE COWORKING AU CHU

L'espace de coworking du CHU Dijon Bourgogne est inauguré le 30 novembre par Madame Nadiège Baille, directrice générale, et par le Docteur Christophe Michiels, vice-président de la commission médicale d'établissement.

Cet espace est situé dans le hall B, au 5e étage, et est accessible aux cadres médicaux et non-médicaux. Il comprend des salles de coworking, des salles de réunion mais également une salle détente et une kitchenette.

Une charte d'utilisation permet de rappeler les règles applicables dans cet espace, à savoir un endroit de détente et de travail collaboratif, où le respect, la courtoisie, l'échange et le vivreensemble sont de riqueur.





> 2-3 décembre



TÉLÉTHON 2022

Les 2 et 3 décembre, Dijon est, pour la première fois, centre national du Téléthon. Durant plusieurs jours, le CHU se mobilise pour récolter des fonds.

La direction de la communication concocte un programme varié d'animations : parcours sportif, initiation artistique, escape game, vente d'œufs en meurette, tombola... Trois mille tickets de tombola et 130 portions d'œuf en meurette sont vendus. Au total, ces initiatives permettent aux équipes du CHU de recueillir 7 930 euros, soit 10 % des dons récoltés sur l'ensemble de la ville de Dijon.



> 15 décembre



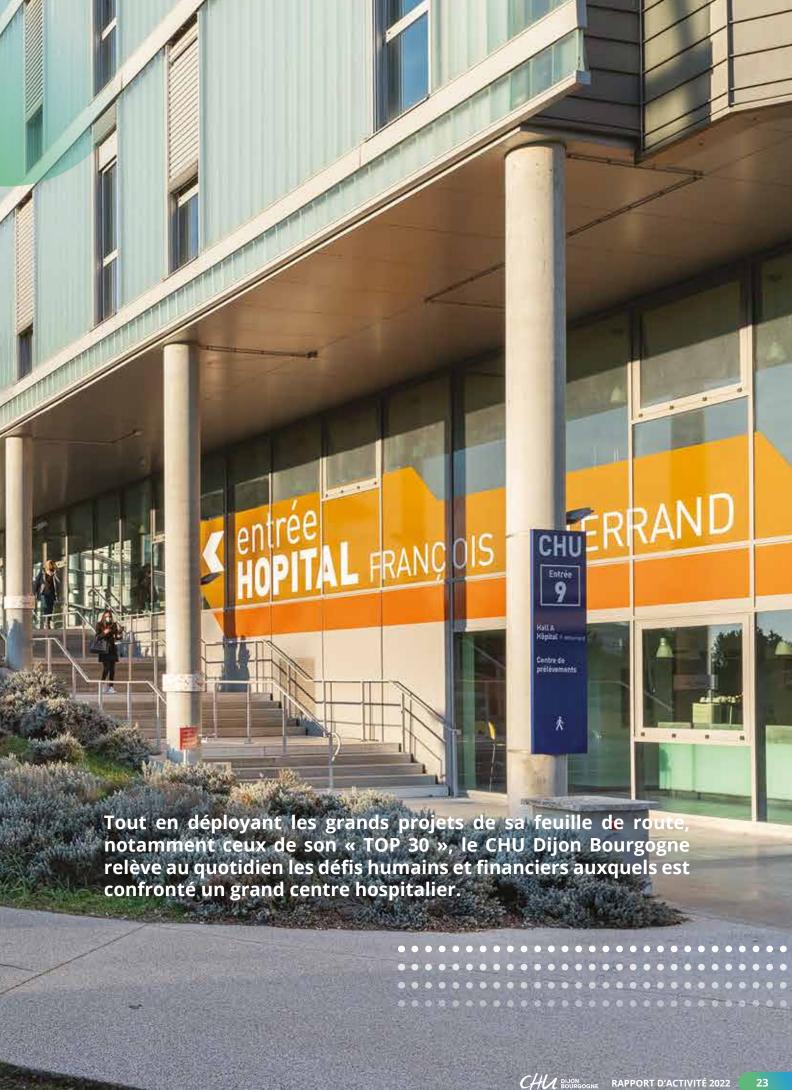
DÉPART DE MADAME NADIÈGE BAILLE

Après quatre années passées à cette fonction, Nadiège Baille quitte la direction générale du CHU Dijon Bourgogne. Elle intègre l'inspection générale des affaires sociales.









Projets stratégiques et "TOP 30"

Une quinzaine de projets stratégiques dits du "TOP 30" a été présentée à l'instance de pilotage des projets. Parmi eux se trouvent des projets engagés depuis 2021. Il s'agit en particulier de la construction du service des urgences pédiatriques et du bâtiment BCNE (Bocage Central Nord-Est), qui sera majoritairement dédié à la prise en charge de l'urgence : implantation des locaux relatifs à l'accueil des urgences adultes et pédiatriques et d'une unité de prise en charge des patients suicidants, extension de l'unité de soins intensifs neuro-vasculaires. Enfin, d'autres projets sont entrés dans leur phase de réalisation : les travaux pour la création de deux salles multimodales jouxtant le secteur d'imagerie interventionnelle ont ainsi débuté en 2022, tout comme ceux du projet de création de l'Institut de la fertilité.

POINT GLOBAL SUR L'ENSEMBLE DES PROJETS TOP 30

Phase d'étude

Des projets emblématiques sont en phase d'études : le projet d'extension du service de pathologie et d'anatomopathologie afin de permettre les innovations diagnostiques (pathologie numérique, biopsie liquide, séquençage haut débit NGS) dans la prise en charge de la cancérologie et le développement d'activité.

La phase étude du projet RéadapTIC a démarré et le permis de construire a été déposé.

Phase de cadrage

De nouveaux projets sont quant à eux entrés dans leur phase de cadrage. C'est le cas du projet de création d'une unité réunissant l'unité transversale d'allergologie et l'hôpital de jour des insuffisants respiratoires pour les patients de pneumologie non oncologique.

Afin d'accompagner la **création de la filière odontologie,** des locaux spécifiques seront construits et une équipe pédagogique hospitalo-universitaire et hospitalière sera constituée afin d'assurer la formation d'une cinquantaine de chirurgiens-dentistes par an et probablement d'autant d'assistants dentaires.

Projets aboutis

Plusieurs projets ont abouti, notamment au service de la prise en charge des soins non programmés. **Une unité polyvalente post-urgences** a ouvert en début d'année visant à améliorer les parcours et la prise en charge des patients hospitalisés via le service des urgences. Cette prise en charge globale du patient polypathologique par des médecins aux compétences multidisciplinaires, en collaboration étroite avec les autres services, intègre et facilite les filières gériatriques.

La seconde hélistation en toiture de l'hôpital François Mitterrand a été mise en service, permettant la pose simultanée de deux hélicoptères et le maintien de l'hélicoptère du Samu 21 sur le site.

Initié en 2021, le projet S@S (pour la Côte-d'Or et la Nièvre), guichet unique d'accès aux soins non programmés intégrant des régulations spécialisées, s'est étendu en 2022 en matière d'îlots de régulation supplémentaires avant de connaître une nouvelle phase de développement à venir.



Améliorer les parcours et la prise en charge des patients hospitalisés via le service des urgences L'unité de médecine polyvalente (premier étage du hall C) garantit l'accueil exclusif des patients du service des urgences, **la prise en charge globale du patient polypathologique par des médecins aux compétences multidisciplinaires** en collaboration étroite avec les autres services mais aussi l'optimisation de la durée de séjour. Elle permet enfin la sortie du patient à domicile, en soins de suite et de réadaptation (SSR) ou encore en réorientation dans l'unité de médecine spécialisée dont relève sa principale pathologie.

Cette unité permet ainsi d'améliorer les parcours et la prise en charge des patients hospitalisés via le service des urgences afin de diminuer le temps d'attente en zone de surveillance de très courte durée (ZSTCD). Elle optimise également le parcours médical des patients âgés polypathologiques en les orientant soit vers la gériatrie ou la médecine polyvalente, soit vers un service de spécialité d'organe selon le motif d'admission, et met fin aux patients hébergés dans les services de chirurgie. Elle dispose en outre d'une unité de médecine pouvant se transformer rapidement en unité de médecine adaptée à la prise en charge d'un surplus aigu de patients. Son ultime objectif est enfin d'intégrer et de faciliter les filières gériatriques en permettant aux patients âgés le nécessitant un accès rapide au plateau technique.

L'UNITÉ TRANSVERSALE D'ALLERGOLOGIE ET L'HÔPITAL **DE JOUR PNEUMOLOGIE NON-ONCOLOGIQUE**

Le projet conjoint de création d'une unité transversale d'allergologie (UTA) adulte et d'une unité d'hôpital de jour de pneumologie non oncologique permettra d'offrir aux patients une prise en charge de haute spécificité pour laquelle le CHU joue pleinement son rôle de référent dans un contexte d'augmentation du nombre de patients et d'une démographie médicale en baisse, voire en effondrement.

La création de l'UTA favorisera en particulier le développement de l'allergie alimentaire adulte, des autres allergies sévères et des urgences allergologiques. Du côté de la prise en charge en pneumologie, l'unité permettra notamment de prendre le virage ambulatoire en lien avec des avancées thérapeutiques majeures.

Le projet participera par ailleurs à une meilleure lisibilité régionale et universitaire des deux spécialités comme au développement de la recherche et de l'innovation.

OUVERTURE DE LA FILIÈRE D'ODONTOLOGIE

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions françaises connaissant la plus faible densité de praticiens en odontologie et ne proposait pas de formation universitaire complète. Afin de répondre aux besoins des populations du territoire, le gouvernement a annoncé, début décembre 2021, la création d'un site de formation universitaire à Dijon.

Le CHU et l'UFR des sciences de santé ont ainsi travaillé à la création de cette filière de formation. Le projet prévoit la création, d'ici à la rentrée de septembre 2025, de 30 fauteuils supplémentaires, portant le nombre de fauteuils dans le service de 9 à 39 fauteuils. Cette augmentation se traduira par une montée en charge progressive correspondant à l'arrivée des nouveaux étudiants.

L'accueil des premiers étudiants de deuxième année à Dijon a eu lieu en septembre 2022 tandis que ces mêmes étudiants, qui seront en quatrième année à la rentrée 2024, exerceront aux fauteuils au CHU.

L'universitarisation conduit à structurer chacune des spécialités : chirurgie orale, odontologie conservatrice et endodontie, parodontologie, odontologie pédiatrique en lien avec les maladies rares et génétique, orthodontie, occlusodontie. Ce projet inclut des partenariats territoriaux à développer via les centres hospitaliers partenaires de l'accueil d'étudiants, dont le CH de Semur. **Le volet recherche** du projet sera par ailleurs développé en lien avec le Centre des sciences du goût et de l'alimentation (CSGA).



Service odontologie

Rapport du directeur sur *l'activité* 2022



L'exercice 2022 du CHU Dijon Bourgogne fut à nouveau marqué par la persistance de la crise sanitaire, tant sous sa forme pandémique consécutive aux mutations du virus MERS-CoV-2 que dans un contexte de développement d'autres épidémies de très haute intensité, saisonnières ou inédites. Ce qui n'a pas permis une reprise normale des activités de prise en charge des patients. Le CHU a notamment dû faire face à quatre vagues pandémiques distinctes porteuses de variants dérivés d'Omicron (BA.4, BA.5 et BQ.11), du développement contenu du virus MonkeyPox (variole du singe) et d'une triple épidémie particulièrement délétère pour les organisations et les ressources humaines du CHU durant l'automne-hiver 2022 (grippe + bronchiolite + Covid), ces dernières se retrouvant systématiquement sous tension.



DANS UN CONTEXTE DIFFICILE, LE CHU TIENT LE CAP

Une adaptation constante du CHU aux situations de crise

Grâce à sa capacité d'adaptation face aux successions de crises (en cohésion avec les établissements partenaires et associés du GHT 21-52), grâce aussi à l'anticipation des tensions en périodes de vacances, le CHU a joué un rôle moteur dans la mise en place des mesures du plan Braun et dans l'aide aux établissements de santé publics et privés du territoire et en région, en proie à de grandes difficultés pour assurer la permanence et parfois la continuité des soins.



Le maintien de l'activité du CHU comme fil conducteur

En dépit des vicissitudes, l'activité globale de l'établissement a connu une augmentation de 2,4 % (en séjours), portée essentiellement par l'activité ambulatoire (+ 4,3 %), et les séances de dialyse (+ 5 %), conjuguée à une légère hausse des naissances (+ 1,7 %). Toutefois, l'activité en hospitalisation complète est en recul (- 1,1 %), avec notamment une répercussion des difficultés majeures de recrutement de ressources humaines soignantes spécialisées en blocs opératoires. Cette conjoncture se traduit par un recul des séjours en chirurgie (- 6,4 % par rapport à l'année précédente et - 12 % par rapport à la situation 2019 avant Covid). En outre, les difficultés d'aval sanitaires (SSR, HAD) et médico-social (Ehpad), couplées à des tensions en matière de ressources humaines dans ces secteurs et à des patients poly-pathologiques plus aigus dans le contexte épidémique inédit évoqué plus haut, ont majoré la durée moyenne de séjour (DMS) tant en médecine qu'en chirurgie (+ 3,2 % au global).

Le lancement et la poursuite des travaux d'extension au soutien de l'activité

Plusieurs projets d'envergure ont été poursuivis ou lancés en 2022 parmi lesquels la reconstruction de l'accueil des urgences adultes et pédiatriques au sein d'un nouveau bâtiment (Bocage Central Nord-Est), l'édification de l'Institut de la fertilité, le projet de nouvel Ehpad ou la nécessaire rénovation du SSR gériatrique.

Un maintien significatif de la dynamique d'innovation organisationnelle et de recherche

Le CHU poursuit sa politique d'innovation dans ses prises en charge. De nombreuses initiatives ont ainsi été déployées, parmi lesquelles la mise en place de régulations spécialisées au sein du S@S, la labellisation et l'inauguration de l'unité VigilanS et la mise en place opérationnelle du numéro national de prévention du suicide (2NPS, le 3114). En juin 2022, le CHU a été désigné Établissement de santé de référence régionale (ESR) pour les volets Amavi et NR du plan Orsan. Enfin, ses professionnels sont régulièrement mis à l'honneur dans des revues scientifiques internationales de tout premier plan.

Fin 2022, le CHU demeurait, à l'instar des hôpitaux de la région Bourgogne-Franche-Comté, dans une situation de fragilité permanente, étant confronté à une sursaturation du capacitaire et une épidémie de bronchiolite d'une intensité inédite depuis plus d'une décennie, dans un contexte particulièrement difficile en raison des ressources humaines soignantes insuffisantes au regard des besoins populationnels.





L'année 2022 est traversée par 5 sujets mayeurs

Pr Alain BONNIN Président de la commission médicale d'établissement (CME)



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MÉDICALE

Une nouvelle gouvernance médicale est mise en place dans la continuité des dispositions qui visent à simplifier et à médicaliser les hôpitaux publics. Le bureau de la CME est constitué en décembre 2021 avec les Professeurs Yannick Béjot, Emmanuel Baulot, Philippe Bonniaud, Mathieu Boulin, Luc Cormier, Olivier Facy, ainsi que les Docteurs Maud Benetti, Mélanie Dipanda et Aurélien Thomas. Des rencontres avec les pôles d'activités médicales sont organisées à l'automne 2022 par le président et le vice-président de la CME. Ces rencontres permettent de tenir informée la communauté médicale des grands dossiers en cours. Elles seront pérennisées sur une base annuelle.

AFFIRMATION DE LA RESPONSABILITÉ **TERRITORIALE DU CHU**

Celle-ci se décline en trois niveaux : le premier est le groupement hospitalier de territoire GHT 21-52, dont le CHU Diion Bourgoane est l'établissement support. Son lancement officiel a lieu le 3 mai. Le GHT associe neuf établissements répartis sur treize sites, et c'est le seul de France situé sur deux régions. Sa commission médicale de groupement, présidée par le Professeur Emmanuel Baulot, est installée en janvier 2022.

Le deuxième espace de coopération concerne les autres centres hospitaliers publics de Bourgogne, partenaires historiques de premier plan du CHU Dijon Bourgogne.

Enfin, le troisième partenariat est établi avec la clinique mutualiste Bénigne-Joly de Talant, dans le cadre d'une coopération public-privé innovante avec l'installation d'un groupement de coopération sanitaire.

RELANCE DE LA DÉMARCHE **QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES**

La certification des établissements de santé par la Haute autorité de santé (HAS) est une démarche exigeante, dont la préparation se déroule tout au long de l'année 2022, dans un contexte particulier après les périodes difficiles liées à la crise sanitaire. Cette démarche est

indispensable pour renforcer la confiance qui nous lie à nos patients. Une direction de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers est mise en place dès la fin de l'année 2021. Elle coordonne les actions à mener et dynamise une culture de la qualité. La CME est largement associée à cette dynamique. La mobilisation de toutes les équipes du CHU est exceptionnelle pendant toute l'année 2022, à la hauteur de notre engagement collectif auprès des patients.

ADAPTATION CAPACITAIRE ET ORGANISATIONNELLE AUX CRISES SUCCESSIVES

L'année 2022 est marquée par la cinquième puis la sixième vague du Covid, qui frappent non seulement les citoyens mais aussi l'ensemble des professionnels de santé, et particulièrement les infirmiers et infirmières, dans les services et les blocs (IDE et Ibode). Le CHU s'adapte afin de faire face à un fort déséquilibre entre le besoin et la capacité des soins non programmés, à la saturation des services d'urgence et aux déprogrammations nombreuses dans les unités de soins. Cette succession de crises et de tensions - Covid, bronchiolite, patients « hébergés », urgences adultes... - nous contraint à nous réorganiser continuellement, et la CME joue un rôle important sur ce sujet durant toute l'année

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

La démarche pour l'élaboration du nouveau d'établissement (2024-2028) est engagée au printemps 2022 lors de dialogues stratégiques menés avec les pôles.

Un séminaire en décembre permet d'engager une réflexion prospective sur des thèmes identifiés comme prioritaires grâce à une enquête auprès des professionnels du CHU. Parmi les principales priorités de la communauté du CHU, citons l'équilibre entre missions de proximité et de recours, l'attractivité des métiers, la recherche et l'innovation ou encore les relations internes. Cette réflexion participative a également retenu cinq « fils rouges » pour faire du CHU un hôpital aimant, connecté, innovant, responsable et ouvert.

Recherche : le rôle clé des CHU

AMÉLIORER LES SOINS

La recherche clinique est largement portée par les CHU. Elle s'organise, à Dijon, grâce aux liens que nous avons noués avec les établissements publics de recherche - Inserm, Inrae, CNRS, équipes de l'Université de Bourgogne, mais aussi avec le Centre Centre Georges-François-Leclerc. Son objectif est avant tout d'améliorer les pratiques de soins. Ces innovations diagnostiques et thérapeutiques constituent une chance extraordinaire pour nos patients, qui pourront demain bénéficier de ces avancées. La recherche est également profitable aux équipes impliquées dans la formation des étudiants et des internes. Ce temps consacré à la recherche, ce recul sur leur profession, cette rigueur extrême que requiert la recherche permettent aux étudiants d'améliorer leur pratique de soin.

LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE

La recherche est un véritable pôle d'attractivité pour les professionnels de santé. Ceux-ci participent ainsi à une ambition commune afin d'améliorer les parcours de soin, les diagnostics, les traitements et participent à améliorer la visibilité de l'établissement. Le CHU Dijon Bourgogne a bien sûr un rayonnement régional mais il a également une place à jouer au niveau national et international. Nous avons des équipes de très haut niveau qui véhiculent une image positive, cela a d'ailleurs été salué par les conclusions du Haut Comité à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), qui a confirmé la bonne santé de la recherche, son dynamisme ainsi que son organisation. Tout cela contribue au rayonnement de Dijon et de la Bourgogne. Dans le prochain projet d'établissement, un volet recherche et innovation a été mis en place afin d'affirmer nos ambitions, de consolider notre structuration pour renforcer nos actions. L'objectif est de viser l'excellence nationale mais aussi européenne en accédant à des projets de grande envergure. Il nous faut maintenant passer ce cap et situer le CHU Dijon Bourgogne entre la cinquième et la dixième place nationale concernant la recherche.

VALORISER LES RÉSULTATS

Cinq axes de recherche sont définis comme prioritaires, et deux transversaux. Ces thématiques fortes seront ainsi dotées de moyens supplémentaires, humains et financiers, afin d'aider les chercheurs de ces axes à développer leurs travaux. Si cette stratégie est prioritaire, pour autant nous devons également soutenir les recherches émergentes réalisées par de jeunes ou de moins jeunes chercheurs qui n'appartiennent pas à ces axes. C'est un savant équilibre à trouver afin de chercher l'excellence dans les axes prioritaires sans négliger le travail des autres équipes. Le but est de valoriser leurs résultats et d'aboutir à davantage de publications et de communication.

UN ENTREPÔT POUR GÉRER LES DONNÉES

Enfin, un dernier enjeu important pour la recherche concerne les données de santé. Nous avons mis en place un entrepôt de données de santé au sein du CHU avec une collaboration inter-régionale de différents établissements. Nous travaillons, grâce à une cellule récemment créée, sur la collecte de données et sur leur réutilisation par des chercheurs, qui valoriseront grâce à elles leurs travaux cliniques mais aussi structurants pour l'organisation des soins.

Pr Yannick BÉJOT Vice-président recherche du directoire



Direction de la recherche





Audrey LICANDRO Directrice de la recherche

La recherche en santé est une aventure collective. Plus de 200 professionnels apportent leur soutien aux investigateurs, contribuant ainsi à la réussite de notre établissement dans des appels à projets compétitifs ainsi que dans l'obtention d'études promues par des acteurs académiques ou industriels. Grâce à cette implication de l'ensemble des équipes (DRCI, pôle « Recherche et santé publique », techniciens et coordinateurs d'études cliniques, ingénieurs et infirmiers de recherche, personnels des registres, pharmacie ou imagerie), les patients qui nous font confiance bénéficient des toutes dernières innovations.

UNE STRUCTURATION EN AXES DE RECHERCHE

La recherche fait partie intégrante des missions d'un CHU. L'année 2022 a été marquée par la préparation de la visite du Haut Comité à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans une démarche d'amélioration

Afin de garantir la meilleure cohérence de sa stratégie scientifique en amont, le CHU Dijon Bourgogne a revu le périmètre de certains axes de recherche stratégiques afin de proposer une nouvelle structuration (voir ci-contre).

Ces axes ont pour fil directeur la médecine personnalisée, du point de vue du diagnostic, de la thérapeutique et du parcours patient, ainsi que la recherche translationnelle en lien avec les laboratoires et plateformes de recherche fondamentale situés sur le site dijonnais.



Inflammation, lipides, vaisseaux

Pr David Masson, Dr Mathieu Blot, Pr Bruno Verges, Pr Yannick Bejot

Axe 2

Prise en charge personnalisée des patients atteints de cancers : vers un profil intégré dynamique des risques

Pr Côme Lepage, Pr Olivier Casasnovas

Axe 3

Imagerie moléculaire et théranostique

Pr Alexandre Cochet, Dr Bertrand Collin

Axe 4

Génomique des maladies rares

Pr Laurence Olivier-Faivre, Pr Christel Thauvin

Axe 5

Réadaptation et technologies innovantes en santé

Pr Paul Ornetti, Pr Charalambos Papaxanthis, Pr Christophe Nicolle

UN SOUTIEN INSTITUTIONNEL À LA RECHERCHE

Divers dispositifs de soutien sont proposés par le CHU:

- Bourses à la mobilité : les jeunes praticiens hospitaliers souhaitant suivre une carrière universitaire doivent effectuer une mobilité hors de leur CHU d'origine. Chaque année, un appel d'offres interne permet d'attribuer une bourse de 25 000 euros à deux lauréats.
- Appels à projets internes : une enveloppe de 250 000 euros annuels est dégagée sur fonds propres par le CHU Dijon Bourgogne pour financer des projets portés par des professionnels médicaux et paramédicaux de l'établissement.
- L'appel à idées et la journée d'accompagnement sont organisés chaque année afin de stimuler la réflexion des jeunes chercheurs et les aider à orienter au mieux leur soumission à des projets en interne ou en externe avec l'aide de méthodologistes seniors.

AUTRES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

- Un statut de chercheur hospitalier : l'accès à la grille d'ingénieur hospitalier de classe exceptionnelle a été ouvert en 2021 à cinq ingénieurs de recherche ayant un profil scientifique reconnu nationalement et particulièrement impliqués dans la stratégie de recherche du CHU Dijon Bourgogne.
- Dispositif d'intéressement recherche : 500 000 euros ont été attribués aux pôles selon une clé de répartition (selon les scores SIGAPS-SIGREC et selon le nombre de contrats uniques). Ces crédits sont utilisés par les pôles pour couvrir des dépenses liées à la recherche.
- Soutien à la publication : le CHU soutient la rédaction (prestations de medical writing, de traduction...) et la publication des articles scientifiques dans des revues de rang A ou B.
- Régie des honoraires : une régie a été mise en place afin de mettre à disposition des chercheurs des fonds acquis notamment dans le cadre de contrats uniques et ainsi faciliter des achats en lien avec la recherche.

UN ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE **AVEC L'INRAE**

Le centre Inrae (Institut national pour la recherche en agriculture, alimentation et environnement) Bourgogne-Franche-Comté et le CHU ont signé le 8 avril 2022 un accord-cadre de coopération scientifique visant à mettre en valeur les collaborations existantes entre les structures au sein du Centre de sciences du goût et de l'alimentation (CSGA), une unité mixte de recherche placée sous les tutelles du CNRS, de l'Inrae et de l'uBFC (université Bourgogne-Franche-Comté), et à favoriser les programmes de recherche à venir.

Cette convention marque la volonté commune de promouvoir une stratégie scientifique partagée et d'accroître la coordination des moyens de recherche, dans le cadre de l'espace régional de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Ces coopérations sont amenées à prendre la forme d'accueil de personnels ou de collaborations structurées telles que la mise en œuvre et la participation à des projets et contrats de recherche communs, des actions d'expertise et/ou de prospective scientifique, des actions de formation, de transfert ou de communication.

Ces interactions scientifiques s'attachent principalement à caractériser et à prendre en compte les atteintes physiopathologiques des perceptions sensorielles afin de mieux définir l'intérêt et le potentiel de l'alimentation et de la nutrition dans la prévention ; à intégrer la nutrition comme un moyen de prévention et de prise en charge de pathologies multifactorielles et développer le concept de nutrition personnalisée ; et enfin à favoriser l'adoption de comportements alimentaires dans une perspective de prévention des pathologies comme l'obésité.



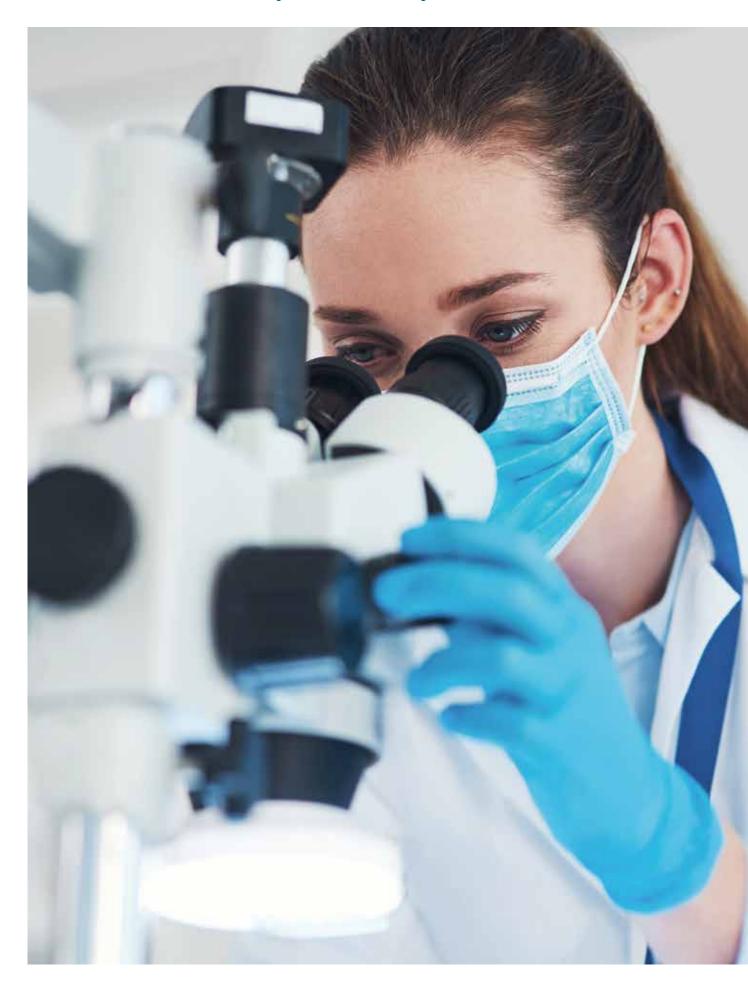
FOODINTECH REÇOIT UN AVIS FAVORABLE DU COMITÉ **SCIENTIFIQUE**

Foodintech est un outil de dépistage innovant issu d'un projet de recherche développé au sein d'un consortium public-privé, le CHU Dijon Bourgogne porte la vision clinique et apporte l'expertise métier, les entreprises Yumain et Atol CD leur expertise en matière d'intelligence artificielle.

Cette solution innovante, ergonomique et intuitive est née de la volonté de lutter contre la malnutrition ou la dénutrition (et aussi le gaspillage alimentaire) qui touche majoritairement les patients âgés en établissement sanitaire ou médico-social. Une photo prise sur le chariot de distribution avant et à l'issue du repas est transmise, chaque ingrédient est alors identifié et les volumes comparés, permettant le calcul automatisé de l'ingesta. Le suivi de ces mesures alimente ainsi un moteur de surveillance nutritionnelle. Un comité stratégique pour la réutilisation des données de santé se réunit désormais tous les quatre mois sous la présidence du directeur général afin de définir les lignes stratégiques du projet de constitution d'un entrepôt de données de santé; d'échanger sur les possibilités offertes par l'intelligence artificielle au sein de l'établissement; et de s'informer régulièrement sur la réglementation concernant les données de santé, domaine en constante évolution.







Deux grands chantiers pour la formation

Professeur Marc MAYNADIE Doyen de l'UFR des sciences de santé



LANCEMENT DE LA FORMATION ODONTOLOGIE À DIJON

Le premier sujet de l'année 2022 concerne le lancement, en septembre, de la formation d'odontologie à l'UFR de Santé de Dijon, ce qui demeure un événement assez rare dans la vie d'une faculté. Les deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté ont en effet été co-accréditées pour proposer cette formation complète portée par un département d'odontologie au sein des UFR de Santé de Dijon et de Besançon, avec une forte mutualisation et une complémentarité de moyens. Cette formation s'appuie sur un maillage de lieux de stages afin d'irriquer au mieux l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté. La montée en charge se fera progressivement mais un important travail a déjà été réalisé avec l'ensemble des partenaires (État, ARS, Région, Dijon métropole, Université de Bourgogne et CHU). Il nous a fallu élaborer le programme pédagogique, recruter des enseignants, trouver des financements pour permettre aux étudiants de se former avec du matériel et des équipements adaptés. Nous sommes à une étape intermédiaire puisque les étudiants sont, pour l'heure, hébergés dans des locaux provisoires, mais un nouveau bâtiment est actuellement en projet au-dessus de la salle d'examen existante, qui sera quant à elle rénovée. Au total, ce « nouveau » bâtiment s'étendra sur 2 800 m², comprenant donc un étage partagé entre l'odontologie, qui profitera de plus de 666 m², et plus de 684 m² dédiés à l'examen clinique objectif et structuré (ECOS). **Trente** étudiants ont inauguré cette formation, ils seront par la suite 50 lorsque les travaux seront achevés en 2026.

MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DU DEUXIÈME CYCLE

Cette réforme est notre second chantier important, elle concerne la pratique des ECOS qui s'applique dans le cadre la loi santé 2022. Des tests de compétences s'ajoutent désormais aux traditionnels examens théoriques. Il s'agit donc d'un nouvel outil d'évaluation des étudiants, davantage orienté sur la simulation. L'examen propose en effet aux étudiants de se confronter à des situations courantes de prise en charge clinique (avec un encadrant tuteur, un évaluateur et un médecin qui joue le rôle du patient). L'étudiant intervient sur une « station » de sept minutes durant laquelle il doit réagir à un scénario clinique particulier. Cette réforme a été mise en place en 2022 sous la responsabilité du Professeur Sylvain Audia.



Gouvernance, collaborations et projet de soins

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

La direction des soins s'est structurée cette année avec l'arrivée de deux directrices des soins, Corinne Calard, coordonnatrice générale des soins, directrice référente de la santé mentale, et Christine Trojan, directrice des soins et directrice déléguée du pôle pathologies médicales. Leur mission consiste à piloter et à organiser l'activité des soins, le management, l'encadrement, la conduite de projets ainsi que la promotion de la recherche et de l'innovation. La direction des soins s'inscrit dans une logique de transversalité, c'est-à-dire en appui du fonctionnement des pôles afin d'assurer la cohérence institutionnelle. Elle se positionne comme une direction ressource au service des pôles et des autres directions, contribuant ainsi à la stratégie et au développement du CHU.

DE NOMBREUSES COLLABORATIONS

De nombreuses réflexions ont été entamées grâce aux rencontres hebdomadaires programmées avec la direction des ressources humaines et les cadres supérieurs de santé (CSS) de pôles ainsi qu'avec le président et le vice-président de la commission médicale d'établissement (CME). L'ensemble de ces collaborations a permis de définir des projets prioritaires et de réfléchir aux problématiques de l'établissement tout en s'assurant de leur réussite.

La coopération étroite avec la direction de la transformation et du parcours patient fut un point fort, particulièrement en matière de structuration des parcours de soins

Le travail avec la direction de la qualité a quant à lui permis de décliner la mise en œuvre de la politique qualité sur le terrain et d'évaluer ses résultats. La présence des deux directrices des soins au bureau qualité hebdomadaire a garanti la mise en œuvre effective de cette politique qualité et a enrichi les échanges grâce à la vision et à l'expertise paramédicales.

Par ailleurs, le lien avec le campus paramédical s'est renforcé à travers la commission des stages, la sélection, le suivi des études promotionnelles et les différents groupes de travail menés.

LES PRINCIPAUX ENJEUX ET DOSSIERS EN COURS DU PROJET DE SOINS

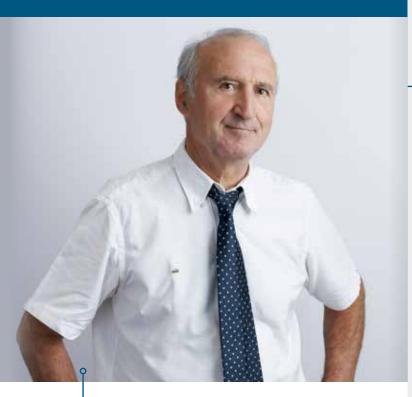
Au cours du premier trimestre, la direction des soins a dressé un bilan du précédent projet de soins (2018-2022). Elle a ainsi identifié les réussites, les axes d'amélioration et les perspectives en vue de l'élaboration du projet médico-soignant du nouveau projet d'établissement (2024-2028).

Le projet de soins et le management mis en place ont permis de créer une relation de confiance avec l'encadrement. Ils participent à la mise en œuvre de la politique institutionnelle. Les directrices des soins sont présentes à tous les niveaux stratégiques, assurant une bonne coordination entre la CME, les pôles et les services de soins. Elles déclinent les axes stratégiques, en particulier afin de renforcer la politique de recrutement et de fidélisation des personnels non-médicaux (PNM), d'accompagner les trajectoires professionnelles dans une approche personnalisée des parcours, de renforcer et de valoriser la fonction d'encadrement, de promouvoir la recherche et l'innovation et de développer les collaborations territoriales.

Corinne CALARD
Coordinatrice générale
des soins



Le GHT et le territoire



Professeur Emmanuel BAULOT Président de la Commission médicale du GHT 21-52



Lionel PASCINTO Directeur de la stratégie et des coopérations

La dynamique partenariale constitue pour le CHU Dijon Bourgogne l'un des moteurs essentiels de son action. Elle contribue à apporter une réponse adaptée aux besoins de santé de la population au sein d'un très vaste territoire de responsabilité, dans un contexte démographique médical régional tendu. Cette stratégie de coopérations territoriales, naturellement ancrée dans un établissement d'expertise et de recours tel que notre CHU, est historique et n'a de cesse de s'amplifier. Le CHU soutient les établissements publics de santé du territoire grâce à un engagement fort de ses professionnels médicaux. Plus largement, l'amélioration continue de la structuration des filières de soins et du service rendu est recherchée et passe par le renforcement permanent du lien avec l'ensemble des acteurs de santé, dont la ville.

UNE NOUVELLE COMMISSION MÉDICALE DE GROUPEMENT

Le début de l'année 2022 a été marqué par l'installation de la Commission médicale de groupement, instance remplacant le Collège médical, et par l'élection de son président, le Professeur Emmanuel Baulot, chirurgien orthopédiste et chef du pôle Neurosciences Chirurgie réparatrice et Psychiatrie au CHU.

A ses côtés, deux vice-présidents ont également été élus : le Docteur Samuel Fotchuont, médecin urgentiste au centre hospitalier de Châtillon-sur-Seine et président de la CME du CH de la Haute Côte-d'Or, et le Docteur Pierre Besse, pédopsychiatre et président de la CME du CH La Chartreuse.

Cette nouvelle instance de gouvernance est notamment en charge d'élaborer et de suivre le projet médico-soignant partagé du territoire.

Elle est aussi consultée sur de nombreux sujets tels que la constitution d'équipes médicales, le schéma territorial de la permanence et de la continuité des soins, la politique territoriale d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité ainsi que la pertinence des soins du groupement.

UN PROJET MÉDICO-SOIGNANT PARTAGÉ DU GHT POUR RENFORCER L'ANCRAGE DU CHU

Le CHU Dijon Bourgogne est l'établissement support du Groupement hospitalier de territoire (GHT) 21-52. Il rassemble huit autres centres hospitaliers que sont les CH d'Auxonne et d'Is-sur-Tille (en direction commune avec le CHU Dijon Bourgogne), de La Chartreuse, de Semur-en-Auxois, de la Haute Côte-d'Or et enfin de Chaumont, de Langres et de Bourbonne-les-Bains qui ont pour ces derniers la particularité de se trouver en région Grand-Est.

Une évaluation du projet médical partagé du groupement pour la période 2017-2022 a été menée par la Direction de la stratégie et des coopérations, en lien avec le co-président du Collège médical, le Professeur Maurice Giroud, et les coordonnateurs de chacune des huit filières médicales et des trois filières médicotechniques.

Elle démontre le renforcement et le développement des partenariats sur le territoire, via l'augmentation du nombre de médecins s'impliquant dans des activités régulières sur des sites périphériques, l'augmentation des temps partagés, le développement des fédérations médicales inter-hospitalières et du lien ville-hôpital. Les professionnels de santé du territoire, grandement impliqués auprès des patients, ont élaboré des outils permettant une meilleure harmonisation des pratiques, notamment par le biais de la formation des professionnels. Les parcours et pratiques

.

.

bénéficient d'une amélioration du suivi post-hospitalisation (PRADO, DiVa), de la réalisation d'évaluations ciblées de filières (Angels, patients traceurs), du développement de la télémédecine (consultation, expertise, surveillance, formation) et de la capitalisation des pratiques mises en œuvre dans le cadre de la pandémie.

Les fragilités constatées sur les démographies des populations médicales et paramédicales constituent un défi majeur pour la préservation et le développement de certaines activités sur plusieurs sites dans le groupement.

L'absence de professionnels qualifiés en nombre suffisant sur le marché de l'emploi est aussi parfois à l'origine de tensions capacitaires. Des axes d'amélioration sont identifiés dans le champ des pratiques de soins, de la prévention et de l'éducation thérapeutique, de l'harmonisation des protocoles de prises en charge, le développement de bases documentaires partagées ou bien encore l'évaluation. Les fonctions supports, la gestion des lits territorialisée, celle centralisée des transports ou encore la convergence des systèmes d'informations sont aussi des axes clés, au même titre que le développement d'une communication interne et externe propre au GHT.

Une réflexion pour l'élaboration d'un nouveau projet a été lancée. La stratégie médicale à construire bénéficie de l'émergence d'un nouveau projet de développement pour le Sud Haute-Marne, de nouveaux projets d'établissement dont celui du CHU et les révisions des PRS Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est.

Elle conforte les filières existantes et prévoit le développement de quatre nouvelles filières (hospitalisation à domicile, cancérologie, rhumatologie, soins palliatifs et prise en charge de la douleur).

LES COOPÉRATIONS SE POURSUIVENT AVEC L'ENSEMBLE DES **ÉTABLISSEMENTS BOURGUIGNONS**

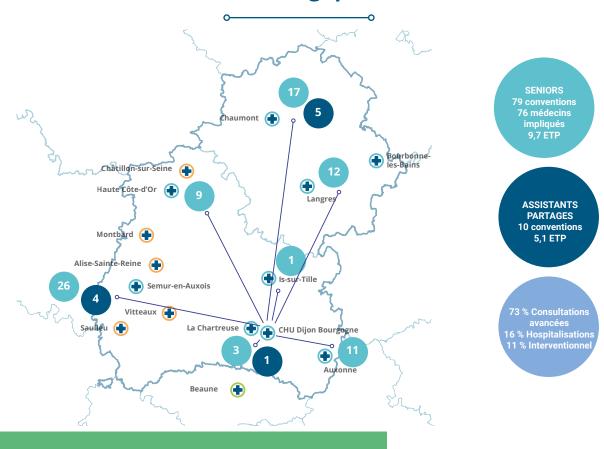
Fin 2022, 210 praticiens du CHU Dijon Bourgogne, dont 168 seniors et 42 assistants partagés, représentant 52,3 équivalents temps plein (ETP), sont engagés au sein des établissements de santé du territoire de l'ex-région Bourgogne, pour la réalisation de consultations avancées ou plus largement d'activités médicales ou chirurgicales. Sur le territoire du GHT 21-52, 86 praticiens du CHU Dijon Bourgogne, dont 76 seniors et 10 assistants partagés, ont été recensés, pour 14,8 ETP.

Le CHU et les établissements du GHT peuvent aussi compter sur de nombreux partenaires historiques ou en développement (CGFL, Hospices civils de Beaune, clinique mutualiste Bénigne-Joly, Fedosad, communautés professionnelles territoriales de santé...) pour assurer des prises en charge adaptées.

Le CHU au côté de l'Institut Régional Universitaire du **Cancer en Bourgogne (IRUCB)**

Le CHU demeure pleinement engagé avec le Centre Georges-François-Leclerc dans la lutte contre le cancer.

Cette coopération se structure autour de l'IRUCB et permet d'organiser ensemble des prises en charge et des projets de recherche et d'exploiter en commun des équipements lourds (tel un nouvel IRM livré en 2023).



L'engagement des médecins du CHU auprès des autres établissements du GHT

UN PROJET RENFORCÉ AVEC LA CLINIQUE BÉNIGNE-JOLY

Afin de faire face à l'arrivée de patients Covid-19, en 2020, une nouvelle organisation avait été mise en place au CHU Dijon Bourgogne et à la clinique mutualiste Bénigne-Joly (CMBJ), en parallèle de la déprogrammation de nombreuses interventions.

Ce projet de coopération s'est vu renforcée dans le but de proposer sur le territoire des parcours de soins complets et fluides.

Les deux établissements ont exprimé le souhait de pérenniser leur coopération et de la développer sur le plus grand nombre d'activités possibles, bien au-delà de la gestion de la pandémie ; ce développement étant guidé par les besoins exprimés par les usagers et observés sur le territoire.

Le CHU Dijon Bourgogne et la CMBJ ont par conséquent décidé de créer **un groupement de coopération sanitaire (GCS)** de moyens afin d'encadrer cette coopération, approuvée par la suite par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Les deux établissements poursuivent par ailleurs leurs réflexions avec le groupe VyV3 Bourgogne et Dijon Métropole pour le développement de projets communs futurs.

UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE DES FÉDÉRATIONS MÉDICALES INTER-HOSPITALIÈRES

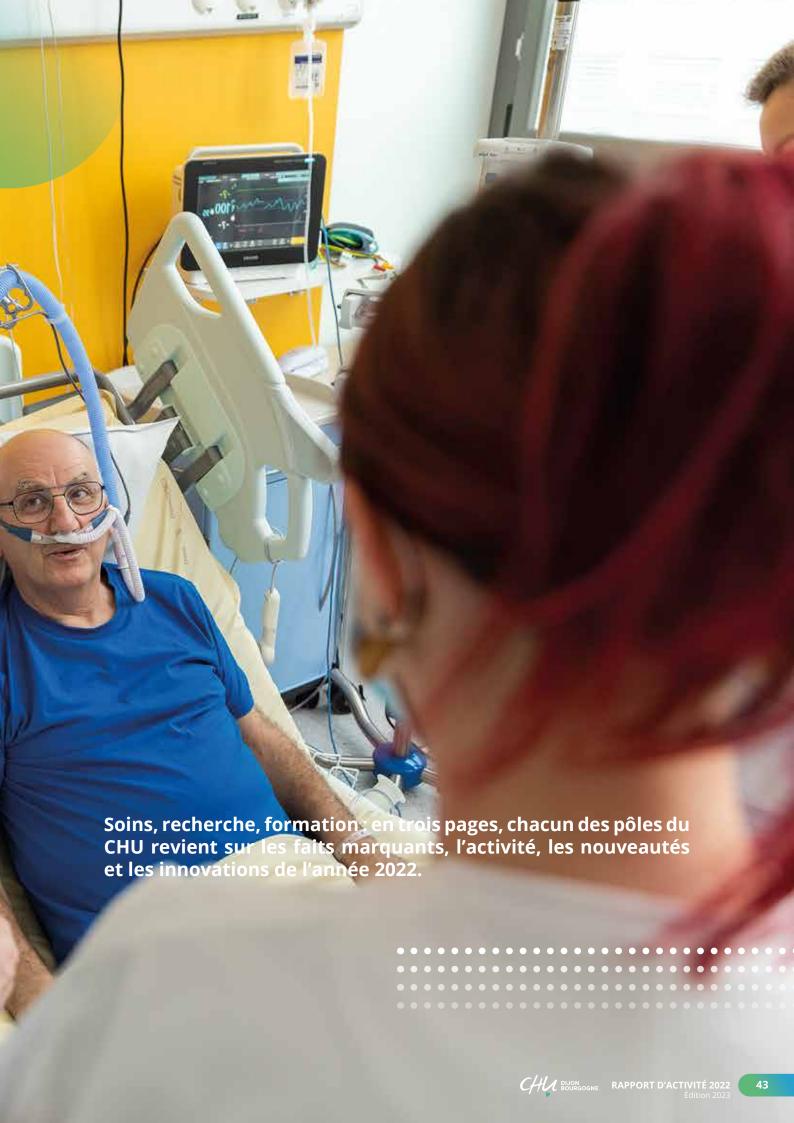
Les fédérations médicales inter-hospitalières (FMIH) sont également un instrument important de coopération au plan de l'organisation des soins, mais aussi de la recherche et de la formation.

Trois nouvelles filières ont été créées en 2022, venant s'ajouter à celles déjà existantes: pharmacie (établissements membres du GHT 21-52, Hospices civils de Beaune), gynécologie-obstétrique (CHU Dijon Bourgogne, CH Nevers) et anesthésie-réanimation (CHU Dijon Bourgogne et CH Nevers).

Le projet de construction d'une FMIH Imagerie a par ailleurs été initié avec les Hospices Civils de Beaune.







Organigramme des pôles 31/12/2022

ARCUMeL

Chef de pôle : Professeur Belaïd Bouhemad Directeur délégué : Romain Fischer, Directeur des Ressources

Cadre supérieure de santé : Agnès Geantot Contrôleur de gestion : Virginie Metra

Services : Anesthésie-Réanimation Chirurgicale Centre Régional

Universitaire des Urgences (CRUU) | Médecine Légale

IMAGERIE

Directreur délégué : Lionel Pascinto, Directeur de la stratégie et des coopérations

Cadre supérieure de santé : Geneviève Bouley Contrôleur de gestion : Arthur Vautrin

Services : Radiologie et imagerie médicale diagnostique et thérapeutique | Neuroradiologie et radiologie des urgences | IRM cardiaque et Spectroscopie - RMN

BIOLOGIE ET PATHOLOGIE

Chef de pôle : Docteur Pascal Guérard Directrice déléguée : Audrey Licandro, Directrice de la recherche Cadre supérieure de santé : Geneviève Bouley Contrôleur de gestion : Samy El Doueiri

- Secteur pré-analytique
 Biochimie Plateau Automatisé | Biochimie spécialisée |
 Immunologie biologique
 Hématologie cellulaire | Hémostase | Registre des
 hémopathies malignes
 Pharmacologie toxicologie
 Bactériologie | Analyse de la qualité microbiologique de l'eau | Virologie |
 CNR virus entériques | Parasitologie-mycologie CNR virus entériques | Parasitologie-mycologie
- Génétique chromosomique | Génétique moléculaire | Plateforme biologique d'oncogénétique | Innovation en diagnostic génomique des maladies rares |

NEUROSCIENCES, CHIRURGIE RÉPARATRICE & PSYCHIATRIE

Chef de pôle : Professeur Emmanuel Baulot Directrice déléguée : Quentin Garnier, Directeur des Ressources Humaines (adjoint) Cadre supérieure de santé : Caroline Prum Contrôleur de gestion : Alexandre Demesy

Services:

- Médecine : Neurologie Générale, Vasculaire et Dégénérative Soins Intensifs Neuro-Vasculaires - Centre Mémoire Ressources et Recherche, Laboratoire de Neuropsychologie | Neurologie 2 - CliboSEP - CliboPark | Neurophysiologie Clinique - Centre SLA | Centre de compétences Hypersomnies et Narcolepsie neuromusculaire et SLA
- Chirurgie: Chirurgie Maxillo-faciale Stomatologie Chirurgie Plastique Réparatrice et Esthétique Chirurgie de la Main | Chirurgie ORL et Cervico-faciale | Chirurgie Orthopédique Urgences Traumatologiques | Neurochirurgie orale | Onhalmologie - Médecine Buccodentaire-Implantologie - Chirurgie Orale | Ophtalmologie - Chirurgie des paupières - Centre de Rééducation Basse-vision | Unité de Chirurgie Ambulatoire | UPoC (Unité Polyvalente
- Chirurgicale Odontologie ORL Ophtalmologie Chirurgie Maxillo-faciale)

 Psychiatrie : Addictologie | CMP-CATTP Osiris-Beauregard | CMP Centre de jour Victor Hugo | Psychiatrie Générale | UCC (Unité CHU-Chartreuse)

CŒUR, POUMONS, VAISSEAUX

Chef de pôle : Professeur Éric Steinmetz Directrice déléguée : Florence Martel, Directrice de la Qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers Cadre supérieure de santé : Valérie Grandjean Contrôleur de gestion : David Demeure

Services : Cardiologie générale et Interventionnelle | Rythmologie et insuffisance cardiaque | Chirurgies cardiaque, thoracique et vasculaire | Institut du Poumon (Pneumologie, service d'Oncologie thoracique) | Médecine Vasculaire

PATHOLOGIES MÉDICALES

Chef de pôle : Professeur Jean-Michel Rebibou Directrice déléguée : Christine Trojan, Directrice des soins Cadre supérieure de santé : Marie-Pierre Evrard Contrôleur de gestion : Arthur Vautrin

Services : Dermatologie / Rhumatologie | Hématologie | Département d'Infectiologie | Médecine Interne et Immunologie clinique | Médecine Interne et Maladies Systémiques | Néphrologie / Hémodialyse | Médecine Intensive Réanimation | HJ polaire | Umac



GYNÉCOLOGIQUE-OBSTÉTRIQUE & BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Chef de pôle : Professeur Emmanuel Simon Directeur délégué : Florent Cavelier, Secrétaire Généra. Sage-Femme Coordinatrice Générale : Adeline Buchet Contrôleur de gestion : Alexandre Thévenin

Services : Gynécologie-Obstétrique, Médecine Foetale et Stérilité Conjugale | Chirurgie et Oncologie Gynécologique | Laboratoire de Biologie de la Reproduction

MÉDICO-CHIRURGICAL, DIGESTIF, **ENDOCRINIEN & UROLOGIQUE**

Chef de pôle : Professeur Jean-Michel Petit Directeur délégué : Florent Peeren, Directeur du Contrôle de Gestion Cadre supérieure de santé : Véronique Lavigne-Guilleminot Contrôleur de gestion : David Demeure

Services : Chirurgie digestive et Cancérologique | Chirurgie générale et urgences | Chirurgie endocrinienne | Chirurgie Urologique - Andrologie | Endocrinologie Diabétologie et Maladies Métaboliques | Hépato-Gastro-Entérologie | Unité Sanitaire Somatique de la Maison d'Arrêt | Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique des Patients | UPMI







Organigramme des pôles 31/12/2022

PÉDIATRIE

Chef de pôle : Professeur Frédéric Huet Directeur délégué : Pascal Taffut, Directeur des Aff. Financières et du Contrôle Interne

Cadre supérieure de santé : Florence Corsin de Jésus Contrôleur de gestion : Mégane Holes

Services

- Service d'Accueil et d'Urgence Pédiatrique UHCD
- Pédiatrie néonatale, réanimations néonatale et pédiatrique, surveillance continue, SMUR
- Services d'hospitalisation complète de Pédiatrie Unité médicochirurgicale pédiatrique et unité médico-pédiatrique
- Plateforme ambulatoire pédiatrique Hospitalisation de Jour Unité de Chirurgie Ambulatoire - Consultations spécialisées médicales et chirurgicales, CRCM, Éducation thérapeutique, Plateforme de diabétologie
- Hématologie maligne et constitutionnelle, Oncopédiatrie (hospitalisation complète et hospitalisation de jour) - Équipe Mobile Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques
- Génétique médicale, Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages, Maladies rares
- Service de psychiatrie infanto-juvénile Unité d'hospitalisation complète intersectorielle d'adopsychiatrie - Unité d'hospitalisation de jour de pédopsychiatrie et CATTP - CMP
- Pédopsychiatrie d'urgence et de liaison Consultations pédopsychiatriques générales et spécialisées

 Centre Régional de Référence pour la prévention de la mort
- inattendue du nourrisson
- Lactarium biberonnerie
- Centre Ressources Autismes

PERSONNES ÂGÉES

Directeur délégué : Didier Richard, Directeur de la filière gériatrique Cadre supérieur de santé : Frédéric Robinet Contrôleur de gestion : Alexandre Thévenin

- Gériatrie Ambulatoire : Hôpital de Jour d'évaluation Gériatrique | Unité Mobile de Gériatrie | Consultations gériatriques | Unité de Coordination en Oncogériatrie de Bourgogne (UCOGB)

 Médecine Interne Gériatrie
 Soins de Suite et de Réadaptation Gériatrique
 La Mirandière : Unité de Soins Palliatifs (USP) | Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)

PHARMARCIE

Chef de pôle : Docteur Aline Lazzarotti

Directeur délégué : Kamel Bouyahiaoui, Directeur des affaires économiques et logistiques

Cadre supérieure de santé par intérim : Françoise Montenot Contrôleur de gestion : Louis-Noël Méjean

Services:

- Pharmacie à usage intérieur site Plateforme Hospitalière d'Approvisionnement (PHA)
- Pharmacie à usage intérieur site Hôpital François Mitterrand
- Pharmacotechnie (UPEC) site Hôpital François Mitterrand

RECHERCHE & SANTÉ PUBLIQUE

Chef de pôle : Professeur Catherine Creuzot-Garcher Oriectrice déléguée: Audrez Licandro, Directrice de la Recherche Cadre supérieure de santé : Françoise Montenot Cadre supérieur Recherche et Innovation : Antoine Lézé Contrôleur de gestion : Arthur Vautrin

- ervices :

 Recherche : Centre d'Investigation Clinique | Centre de Ressources Biologiques | Pool d'aide à l'Investigation

 Vigilances : Service Vigilances Qualité Risques (Biovigilance, Centre d'Hémovigilance, Centre Régional de Pharmacovigilance, Unité de Gestion des Risques Associés aux soins, Unité de Gestion des Risques en Endoscopie, Unité de Matériovigilance et Réactovigilance, Unité de Radioprotection) | Service d'Épidémiologie et d'Hygiène Hospitalières | EMHT et CPIAS Bourgogne Franche-Comté |

 Cellule qualité
- Cellule qualité Biostatistiques et information médicale

RÉÉDUCATION RÉADAPTATION

Chef de pôle : Docteur Souad Taha Directrice déléguée : Lucie Ligier, Directrice Générale Adjointe Cadre supérieure de santé : Christelle Cherrière Contrôleur de gestion : Louis-Noël Mejean

Secteur HC et HJ : Unité MPR de neurologie | Unité MPR de cardiorespiratoire | Unité MPR de l'appareil locomoteur | Unité MPR polyvalente | Unité MPR d'évaluation des troubles de la locomotion

Secteur transversal et consultations : Unité MPR de pédiatrie | Unité MPR de pelvipérinéologie | Unité de médecine du sport | Unité mobile de rééducation | Unités paramédicales prestataires

Responsable de fédération : Professeur Sylvain Manfredi Directeur délégué : Florent Cavelier, Secrétaire Général

FÉDÉRATION DE CANCÉROLOGIE



FÉDÉRATION DES BLOCS

Responsable de fédération : Professeur Luc Cormier Directrice déléguée : Sarah Amalric, Directrice de la Transformation et du Parcours Patient

Cadres supérieur(e)s de santé : Christelle Escaravage,

Dominique Bordet

Contrôleur de gestion : Virginie Metra

Services: Blocs opératoires







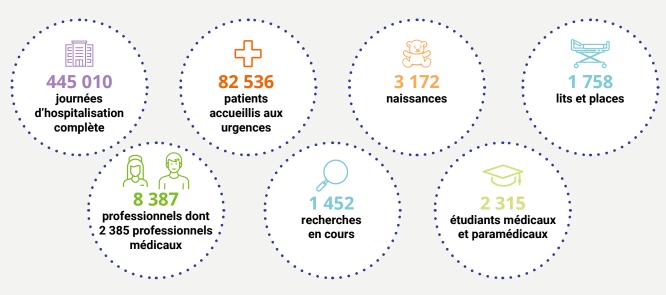


Florent PEEREN Directeur du Contrôle de gestion

UNE JOURNÉE AU CHU DIJON BOURGOGNE



UNE ANNÉE AU CHU DIJON BOURGOGNE (2022)



CAPACITAIRE: LES LEÇONS DE LA CRISE COVID

Comment mieux gérer le « capacitaire » (le nombre de lits disponibles) dans des périodes de crise sanitaire telle que la crise Covid (2020-2022) mais aussi les épidémies récurrentes de grippe, de bronchiolite ? Comment disposer en temps réel de la place réellement disponible dans les services ? Où et comment trouver des lits supplémentaires dans les meilleurs délais si la situation l'impose?

Le CHU Dijon Bourgogne, qui compte environ 1 200 lits, sait désormais répondre à ces questions après avoir déployé

une stratégie capacitaire volontariste. Le modèle a été développé au plus fort de la crise Covid. Il repose sur le suivi du nombre de patients et de son évolution d'une part, la vision précise du nombre de lits d'autre part.

Il s'appuie sur des méthodes et des logiciels qui ont fait leurs preuves dès 2021.

En 2022, ce suivi capacitaire a permis de faire face aux besoins importants pendant les crises sanitaires, en dépit des tensions sur les moyens humains.



Nom du pôle : Anesthésie-réanimations chirurgicales, urgences et médecine légale

Chef de pôle : Pr Belaïd Bouhemad

Chef de pôle adjoint : **Dr Alban Chantegret**

Directeur délégué: M. Romain Fischer

Cadre supérieure de santé : **Mme Agnès Geantot**

Contrôleur de gestion : **Mme Virginie Metra**



Nombre total de lits et places : 74 lits

> Nombre de lits et places par service:

- O Service d'anesthésie-réanimations chirurgicales:
- 48 lits + 1 lit de mort encéphalique autorisé + places en hôpital de jour pour l'unité EPAR et pour l'analgésie
- O Département universitaire de médecine d'urgence :
- 11 lits HC et 2 chambres carcérales en **UMU**
- + 4 lits de surveillance continue
- + 8 lits théoriques en ZHTCD

Pôle ARCUMeL



Pr Belaïd BOUHEMAD Chef de pôle

Le pôle ARCUMeL (Anesthésie-réanimations chirurgicales, urgences et médecine légale) est un pôle important, au moins par son volume d'activité et le nombre conséquent de professionnels qui y travaillent. Notre pôle a une activité transversale avec pour point d'entrée : les urgences du CHU et les unités d'hospitalisations en réanimation. Il assure le soutien de l'activité opératoire ou interventionnelle avec l'anesthésie et les consultations (CETD, Médecine légale, Anesthésie). Il comprend également le SAMU 21/58 qui a vocation de SAMU régional. Certains de nos métiers sont spécifiques à ce pôle, par exemple les assistants de régulation médicale au centre 15, les ambulanciers du SMUR et les infirmiers anesthésistes.

URGENCES: CONSTITUTION DE L'EPMU

En novembre 2022, une nouvelle offre de soins a été mise en place au sein du SMUR, l'équipe paramédicale de médecine d'urgence (EPMU). Cette évolution, demandée par l'Agence régionale de santé, permet une prise en charge en intervention primaire par une équipe composée d'un ambulancier, d'un infirmier(e) ou d'un infirmier(e) anesthésiste, sans présence médicale.

Elle vient en complément des transferts inter-hospitaliers infirmiers (TIIH) déployés en 2018. L'envoi de l'EPMU a été mis en place dans un premier temps sur la base de 7 protocoles. Le nombre des sorties paramédicales a fortement crû, et ce sans événement indésirable, souligne le Professeur Belaïd Bouhemad.

UNE ÉTUDE SUR L'INTÉGRATION DES **NOUVEAUX SOIGNANTS**

L'étude « No Stress » a été lancée en 2022. Son objectif est d'évaluer la dimension psychologique de l'intégration des nouveaux soignants au sein du pôle. Cette étude, menée dans le cadre d'un programme de recherche en psychologie et menée dans les CHU de Dijon et de Besançon ainsi que dans un centre hospitalier italien, s'inscrit dans la problématique de la qualité de vie au travail des agents. Les nouveaux arrivants se voient proposer, avant leur arrivée dans le service, un entretien avec un médecin anesthésiste

réanimateur et un psychologue, au cours duquel ils seront invités à remplir un questionnaire en ligne sur leur vécu par rapport à leur accueil. Ils seront amenés à compléter le même questionnaire un mois, puis six et douze mois plus tard - un mois et six mois seulement pour les internes.

« Les premiers résultats de cette étude nous montrent que nous avons une marge de progrès, résume Agnès Geantot, cadre supérieure de santé au pôle ARCUMeL. L'objectif pour nous est de mettre en place un programme d'accueil afin d'améliorer le vécu des nouveaux soignants, de limiter le turn-over et l'absentéisme.»

L'étude permettra de comprendre également quels sont les facteurs de stress pour les nouveaux collaborateurs.



Pôle ARCUMeL

activités.

En matière de programmes de recherche, l'année 2022 a marqué par ailleurs la fin de l'étude PTSD-Réa. Cette étude nationale a été lancée en 2019 et a impliqué 18 établissements en France, dont le CHU Dijon Bourgogne comme principal pourvoyeur d'inclusions. Le but étant de diminuer le stress post-traumatique des patients hospitalisés en réanimation grâce à la mise en place de programmes ciblés de réduction des inconforts.

ET AUSSI, EN 2022 AU PÔLE ARCUMeL...

L'année 2022 a été marquée également par un travail sur la rénovation architecturale du service des urgences, alors que se poursuit la construction du nouveau bâtiment qui les accueillera à partir de 2024 (le Bocage Central Nord-Est). L'objectif est notamment de proposer aux patients dont l'état ne justifie pas qu'ils restent à l'hôpital un parcours spécifique, dit « circuit court ».

Le CRRA Centre 15 réceptionne les appels au 15 des départements de la Côte-d'Or et de la Nièvre depuis octobre 2018. L'accès aux urgences du CHU et de l'Hôpital Privé Dijon Bourgogne est régulé de 17h à 7h depuis octobre 2022 (les patients doivent appeler le 15 avant de se rendre aux urgences).

Les appels ont progressé de 2021 à 2022 de 12%.

En 2022 le nombre d'appels d'urgence est de 440 115 soit plus de 1200 appels d'urgence par jour.

La préparation du déménagement du centre anti-douleur : le CETD intégrera de nouveaux locaux en 2024, dans le bâtiment Courtois, ce qui permettra notamment de mettre en place un nouveau circuit patient, un service d'hospitalisation de jour et une extension de l'offre de prise en charge de la douleur chronique, en nombre de patients et en diversité des soins proposés (acupuncture, laser, RTMS...).

Des consultations post-réanimation : il est désormais proposé aux patients passés en réanimation une revisite, en hôpital de jour, dans les mois qui suivent leur sortie, pour un bilan psychologique et somatique. L'objectif de cette visite est double : s'assurer du bien-être du patient mais aussi permettre aux équipes de réanimation de revoir leurs patients sur pied et d'apprécier leur retour à une vie normale.

Médecine légale : le service de Médecine Légale accueille les victimes 24h sur 24 sur réguisition. Le Centre Régional du Psycho-Traumatisme (CRPT) a accueilli 200 patients en 2022. La CUMP intervient dans les services d'urgence.

Maastricht III à la CHP : la Coordination hospitalière de prélèvement a mis en œuvre en 2022 les nouvelles dispositions baptisées Maastricht III. En 2022, la CHP du CHU Dijon Bourgogne a prélevé 29 organes et 34 tissus sur 12 patients dits Maastricht III.

Le manque de visites des proches, la lumière, la douleur, la soif, le bruit... sont des éléments d'inconfort perçus par le patient qui peuvent être lourds de conséquences, souligne Agnès Geantot.



2 432 séjours en réanimation

213 000 kms parcourus par le SMUR soit 5 fois le tour de la terre

440 115 appels au Centre 15

≈ 50 000 passages aux urgences, soit 100 à 150 par jour

1600 violences à la personne et 225 autopsies





Chef de pôle : **Dr Pascal Guerard**

Chef de pôle adjoint : **Pr Laurent Martin**

Directeur délégué: **Mme Audrey Licandro**

Cadre supérieure de santé: **Mme Geneviève Bouley**

Contrôleur de gestion : M. Samy El Doueiri



La structure du pôle :

- 6 services
- 12 secteurs d'activité
- 1 pré-analytique
- 1 centre de prélèvement

Pôle Biologie et pathologie

Avec une activité Covid toujours marquée et maintenant installée dans l'organisation quotidienne du laboratoire, le pôle poursuit, entres autres, la mise en œuvre des projets "TOP 30" du projet d'établissement 2018-2022 que sont la réorganisation du service de Pathologie et le changement du système de gestion informatique. Tout cela est rendu possible par l'engagement au quotidien des équipes du laboratoire et des services support, tout en maintenant l'exigence qualité de l'accréditation selon la norme Iso 15189.



Dr Pascal GUERARD Chef de pôle

JUSQU'À 500 PCR PAR JOUR **PENDANT LE PIC DU COVID**

L'année 2022 a été marquée par une forte activité du Covid avec trois vagues successives. En janvier, au pic de l'épidémie, 500 analyses PCR étaient alors réalisées chaque jour (contre 200 en moyenne pendant la crise et 50 par jour dans une période plus calme). Le taux de positivité a quant à lui grimpé pour atteindre 29,6 % et ces tests ont été uniquement réalisés sur des patients du CHU et sur le personnel hospitalier. « Nous avons à cette période profité de l'installation d'un automate dit de "Random Access". Ce nouvel appareil réalise des analyses en continu tout au long de la journée, et non plus en série, indique Pascal Guerard, chef du pôle, ce qui nous a permis d'optimiser notre flux de travail. Afin de faire face à cette forte augmentation de l'activité, avec une épidémie qui n'a pas la saisonnalité de la grippe, et des vagues régulières trimestrielles, l'effectif a lui aussi été complété avec le maintien de trois équivalents temps plein » (sur le secteur virologie, le nombre d'ETP physique de techniciens de laboratoire sur l'ensemble des activités était en 2022 de 21,39 ETP).

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ANATOMOPATHOLOGIE ET LA **MICROBIOLOGIE**

Le début des travaux de l'extension de la Plateforme de biologie hospitalo-universitaire (PBHU) a débuté en 2022 en site occupé. Cette surélévation en ossature bois, au-dessus de l'Établissement français du sang (EFS), s'étend sur près de 650 m² qui s'ajoutent aux 13 000 m² du bâtiment actuel. Son but est de transférer les activités administratives afin d'étendre et de moderniser les laboratoires existants. L'objectif est de libérer des secteurs techniques d'anatomopathologie et de microbiologieagents transmissibles (avec une répartition en surface de quatre cinquièmes pour l'anapath et un cinquième pour la microbio), explique Pascal Guerard. Cette extension, réalisée en lien avec le projet d'établissement, permet notamment de faire face à la croissance exponentielle de l'activité cancérologique d'anatomie et cytologie pathologiques. La livraison et l'installation dans ces nouveaux locaux aura lieu en juin 2023. ».



INTENSIFICATION DU **DÉPISTAGE NÉONATAL**

« Le dépistage néonatal est réalisé à partir du sang prélevé sur l'ensemble des nouveaux-nés de Bourgogne-Franche-Comté. Le sang est alors analysé pour rechercher certains déficits ou problèmes enzymatiques qui entraînent des pathologies métaboliques », indique Pascal Guerard.

Pôle Biologie et pathologie

Régulièrement, de nouvelles pathologies sont ajoutées à ce dépistage, c'est le cas de la MCAD (déficit en Medium-Chain-Acyl-CoA-Déshydrogénase), désormais obligatoire. « Cette maladie héréditaire rare, potentiellement mortelle, entraîne chez la personne atteinte des troubles de l'utilisation des acides gras comme source d'énergie et peut présenter une hypoglycémie, des troubles du rythme cardiaque ou une atteinte neurologique aiguë. Le déficit en MCAD est une des causes de la mort inattendue du nourrisson », précise Stéphanie Lemaire, biologiste, coordinatrice du centre régional de dépistage néonatal. Au total, environ 25 000 tests sont ainsi réalisés chaque année sur les nouveaux-nés de la région pour rechercher la phénylcétonurie, l'hypothyroïdie congénitale, l'hyperplasie congénitale des surrénales, la mucoviscidose et donc le déficit MCAD.

En 2023, sept autres maladies seront ajoutées au diagnostic néonatal: l'homocystinurie, la leucinose, la tyrosinémie de type 1, l'acidurie isovalérique, l'acidurie glutarique de type 1, le déficit en 3-hydroxyacyl-coenzyme A déshydrogénase des acides gras à chaîne longue et le déficit en captation de carnitine.

LA PLATEFORME DE CYTOMÉTRIE EN FLUX EN SOUTIEN DES THÉRAPEUTIQUES INNOVANTES

La plateforme de cytométrie en flux poursuit son développement grâce à des appareils de dernière génération hautement performants. « Un investissement a en effet été consenti pour nous accompagner en investissant dans les technologies de pointe, explique le Docteur Julien Guy, biologiste et hématologue au sein du service d'Hématologie biologique. L'activité connaît en outre une forte croissance. « Elle a été multipliée par deux ces huit dernières années », précise-t-il. Plusieurs raisons expliquent cette progression. « D'une part, le CHU est un centre expert au niveau régional, nous récupérons l'activité diagnostic et suivi des patients du CHU mais aussi du Groupement hospitalier territorial (GHT). Nous intervenons d'autre part en soutien des activités

innovantes, en particulier les immunothérapies qui se déploient ces dernières années au profit du patient ». Autre soutien important à une thérapie innovante qui contribue à la progression de l'activité, c'est l'arrivée des Car-T Cells.

Enfin, le dernier point dans l'activité innovante concerne la recherche de la maladie résiduelle. « En effet, nous sommes aujourd'hui en mesure de détecter une cellule maligne sur 100 000 cellules saines, poursuit le biologiste. C'est un indicateur majeur pour les cliniciens dans le cadre de la prise en charge thérapeutique ». Autre innovation déployée en 2022 par la plateforme, l'injection d'algorithmes issus de l'intelligence artificielle, en particulier pour la recherche de la maladie résiduelle.

Au total, 10 000 échantillons sont traités par la plateforme de cytométrie chaque année et 450 leucémies ou lymphomes sont diagnostiqués.



Activité de Pathologie secteur conventionnel

Activité de Pathologie moléculaire

Nombre d'actes : **6 687** + **4,11%** par rapport à 2021

Nombre de BHN:
11 424 400 (+ 11,86 %)

Nombre d'actes : 34 615 (+3,04%)

Nombre d'ICR : 1 746 747 (+1,03%)







Chef de pôle adjoint : **Pr Gabriel Laurent**

Directeur délégué: **Mme Florence Martel**

Cadre supérieure de santé : **Mme Valérie Grandjean**

Contrôleur de gestion : M. David Demeure



Nombre total de lits et places : **174**

Nombre de lits et places par service :

- O Cardiologie: 43 lits HC + 12 lits HS + 13 places HJ
- Pneumologie: 12 lits de soins intensifs, 6 lits en Unité de sevrage ventilatoire, 11 lits HC, 6 lits HS UARD (unité d'appareillage respiratoire de domicile)
- Oncologie Thoracique : 18 lits HC dont 3 de chirurgie thoracique et 10 places HJ
- O CCVT: 43 lits dont 6 de surveillance continue

Pôle Cœur, poumons, vaisseaux



Pr Éric **STEINMETZ** Chef de pôle

L'orientation vers l'ambulatoire est incontestablement l'un des faits marquants dans l'ensemble des services du pôle, que ce soit la cardiologie, la pneumologie, l'oncologie thoracique, la chirurgie... D'importants travaux ont également été initiés afin de structurer l'allergologie et l'hôpital de jour de pneumologie. Autre point important à souligner, c'est la coopération, celle qui s'est mise en place en chirurgie thoracique et en oncologie thoracique ou encore celle qui permettra de créer une unité médico-chirurgicale structurelle avec les cardiologues et les chirurgiens cardiaques. Enfin, c'est celle qui concerne la médecine et la chirurgie vasculaire.

LA CARDIOLOGIE DÉVELOPPE L'AMBULATOIRE

La cardiologie a connu d'importantes évolutions, en particulier en raison du développement de l'ambulatoire et des innovations technologiques. « Les activités du service sont regroupées en quatre domaines : la coronaropathie (prévention et traitement des infarctus), l'insuffisance cardiaque, la rythmologie et enfin, le structurel, indique le Professeur Éric Steinmetz. L'année 2022 marque par ailleurs la collaboration étroite entre les cardiologues et les chirurgiens avec l'ambition de créer une unité médicochirurgicale du cœur et l'objectif de développer la partie structurelle qui présente un fort potentiel.

Nous avons également pris un virage important vers l'ambulatoire. Pour y parvenir, il a fallu franchir de nombreux paliers pour réorganiser le service et expliquer ce nouveau fonctionnement aux professionnels de santé mais aussi aux patients.

Cependant, l'équilibre qui existait autrefois est fragilisé car il n'y a plus désormais en hospitalisation que des patients présentant des pathologies lourdes, imposant une charge de travail plus importante à tout le personnel, ce qui n'est pas sans poser de problèmes d'effectifs. Cette nouvelle organisation nécessite un suivi étroit et quotidien du capacitaire des lits, et bénéficie du rôle prépondérant d'une infirmière de coordination, nouvellement nommée. »

LA PNEUMOLOGIE AURA BIENTÔT SON HÔPITAL DE JOUR

La pneumologie se développe elle aussi avec la **structuration** de l'allergologie et de l'hôpital de jour de pneumologie. Ce dernier est amené à se développer en raison de différents facteurs, notamment le nombre d'insuffisants respiratoires sévères et ventilés à domicile, qui ne cesse d'augmenter, le vieillissement de la population mais aussi les spécificités du service de pneumologie qui est, entre autres, centre de référence pour les pathologies interstitielles et les fibroses pulmonaires avec un fort recrutement régional. Par ailleurs, l'allergologie s'est elle aussi structurée en développant le projet de construction d'une future unité transversale dirigée par des pneumologues et des dermatologues.

Sous l'égide du Docteur Pascal Foucher, l'oncologie thoracique connaît elle aussi une croissance constante, la moitié des lits a ainsi basculé en hôpital de jour, et l'activité a connu une très forte hausse.

VAISSEAUX, UN SERVICE PARTICULIÈREMENT TOUCHÉ PAR LES PROBLÈMES DE **PERSONNEL**

La chirurgie vasculaire profite des innovations offertes par les salles multimodales, et en est un des plus gros utilisateurs. Ces nouvelles salles interventionnelles combinent des technologies de pointe (angiographie, scannographie, échographie, navigation chirurgicale...) dans un environnement de bloc opératoire.



Pôle Cœur, poumons, vaisseaux

trois spécialités qui cohabitent au sein d'un même service, indique Éric Steinmetz. Nous avons pris ce parti de profiter de l'effet de groupe. Mais c'est aussi vraisemblablement le service de chirurgie le plus impacté par le manque de personnel au CHU. Le nombre d'infirmièr(e)s dans le redan (partie dédiée du bloc opératoire) cardiovasculaire du bloc opératoire, est descendu jusqu'à 7 sur les 14 postes nécessaires pour assurer une activité de recours régional, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce qui a pénalisé l'activité chirurgicale cardiaque et vasculaire. »

DES PROTOCOLES DE COOPÉRATION POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE



La coopération contribue à élargir l'offre des soins et à réduire les délais d'accès à une prise en charge. Pour rendre effective cette nouvelle pratique, le ministère de la Santé a mis en place des protocoles de coopération « afin d'encourager des équipes de professionnels de santé à s'en emparer et à les mettre en œuvre sur le terrain ». L'infirmière de pratique avancée (IPA) assure par exemple cette délégation de tâches médicales pour soulager les médecins. Marine Sapin fait partie de ce dispositif : diplômée en juillet 2022 mention « Pathologies chroniques stabilisées », elle a ainsi rejoint le service dans le but d'optimiser la qualité du parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées (accidents vasculaires cérébraux, diabète de type 1 et 2, insuffisance respiratoire chronique, maladie d'Alzheimer et autres démences, maladie de Parkinson, épilepsies, artériopathies chroniques, cardiopathies, maladies coronaires...). L'IPA effectue notamment des actes d'évaluation (bilan biologique par exemple) et de suivi en assurant une collaboration entre différentes compétences médicales (bilan d'apnées

du sommeil par exemple en lien avec les pneumologues). Elle interprète les résultats sous le contrôle de médecins référents, peut titrer les médications déjà prescrites par un médecin, et prescrire des médicaments et des dispositifs médicaux non soumis à prescription médicale, des examens de biologie médicale et certains examens d'imagerie.

Deux autres infirmières sont venues compléter le dispositif : une infirmière de coopération en échographie cardiaque (diplômée du DU d'échocardiographie) assure les consultations ainsi qu'une infirmière dans le service d'oncologie thoracique. Le pôle a en outre pour projet de recruter deux infirmières de coopération en vue de la création de l'hôpital de jour en pneumologie et en oxygénothérapie, ainsi que 2 infirmières ISPIC, spécialisées en insuffisance cardiaque.

Enfin, un protocole de coopération national a également été mis en place dans le service de cardiologie pour permettre aux aides-soignantes de réaliser les électrocardiogrammes afin de suppléer les infirmières.

> Une nouvelle cadre supérieure de santé

Valérie Grandjean est recrutée en 2022 et prendra ses fonctions en janvier 2023 après 28 années passées en tant qu'infirmière dans un établissement de Franche-Comté. « C'est un pôle très dynamique qui s'est totalement restructuré après Covid, indique la nouvelle cadre supérieure de santé. J'accompagne les organisations du pôle, je suis responsable des cadres de santé, je gère l'effectif paramédical du pôle, le recrutement, la formation, la mobilité des 287 agents, en étant garant de la qualité des soins ».

2 578

6 468 actes de cardiologie interventionnelle

2 879 séances de chimiothérapie en oncologie thoracique

1 120 interventions en chirurgie thoracique

interventions en chirurgie cardiovasculaire



Chef de pôle adjoint : Pr Philipe Kadhel

Directeur délégué: M. Florent Cavelier

Cadre supérieure de santé: **Mme Adeline Buchet**

Contrôleur de gestion : M. Alexandre Thevenin Nombre total de lits et places : 104 lits et places

> Nombre de lits et places par service:

Grossesses pathologiques hospitalisation: 28

O Suites de naissance : 36

O Unité Kangourou: 6

O Maternité chirurgie ambulatoire : 8

O Maternité hôpital de jour : 2

 Chirurgie gynécologique et oncologique: 13 HC et 11 HS

Pôle Gynécologie-obstétrique et biologie de la reproduction

Les services obstétriques doivent faire face à de grandes difficultés. Pour lutter contre ces tensions, en particulier en matière de ressources humaines, la coopération territoriale s'avère indispensable. Nous manquons de personnel pour gérer les 451 maternités françaises et les risques de voir ces établissements fermer sont grands. À l'initiative de l'ARS, nous avons mis en place un dispositif de chef de clinique partagé entre le CHU et certains établissements du territoire, notamment Chalonsur-Saône. En 2022, deux postes ont ainsi été créés en médecine de réanimation médicale et en gynécologie obstétrique. Ce dispositif embryonnaire est appelé à se développer.



Pr Emmanuel SIMON Chef de pôle

L'HÉMORRAGIE DU POST-PARTUM JUGÉE PRIORITAIRE **PAR LA HAS**

L'hémorragie du post-partum immédiat (HPPI) est un enjeu de santé publique identifié parmi les 17 critères impératifs de la Haute autorité de santé.

Cette complication redoutée pour la femme venant d'accoucher correspond à une perte sanguine supérieure ou égale à 500 ml dans les 24 premières heures qui suivent l'accouchement. Elle concerne 11,6 % des accouchements en France, 3 % des patientes perdent même plus d'un litre. « Nous avons fait d'importants progrès, indique Emmanuel Simon. Nous avons revu l'ensemble de nos protocoles et travaillé dans le dossier médicalisé afin d'apporter un suivi et améliorer ainsi la traçabilité de ces graves hémorragies. L'objectif étant de mieux les surveiller et surtout mieux les appréhender à l'aide d'un outil informatisé (Agopra) ».

Un dispositif est désormais mis en place pour l'ensemble des professionnels de la salle d'accouchement des douze maternités de Bourgogne. Nous avons en outre amélioré la sécurité des interventions, notamment en intégrant des chariots protocolisés équipés avec du matériel spécifique pour avoir une meilleure prise en charge de la patiente en cas de forte hémorragie ».

AGOPRA INTÈGRE DÉSORMAIS LA PRESCRIPTION **MÉDICAMENTEUSE**

Le développement du dossier médical informatisé s'est poursuivi avec l'amélioration du volet dédié à la prescription médicamenteuse et à la gynécologie.

Le dossier médical informatisé régional partagé du Réseau périnatal de Bourgogne (Agopra) a été déployé au CHU depuis février 2014. Il s'agit d'un dispositif informatique unique de prescription et de transmission des données

médicales entre l'ensemble des acteurs hospitaliers, libéraux, et de protection maternelle et infantile (PMI) de l'exrégion Bourgogne.

Cet outil numérique, qui intègre à la fois le dossier du patient et la prescription médicamenteuse, apporte ce chaînage qui nous manquait entre le dossier de la mère et celui de l'enfant. Thomas Desplanches, sage-femme membre du réseau périnatal de Bourgogne, et le Docteur Denis Semama, chef du service réanimation pédiatrique et surveillance continue pédiatrique, ont été les chevilles ouvrières de cette innovation qui assure une meilleure communication entre l'ensemble des professionnels concernés. Par ailleurs, il s'impose également comme un outil performant en matière d'épidémiologie

précise Emmanuel Simon, qui rappelle que 52 % des maternités n'étaient pas encore informatisées en 2016.



Pôle Gynécologie-obstétrique et biologie de la reproduction



UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DU DEUIL PÉRINATAL

Afin de mieux accompagner les parents qui doivent affronter un deuil périnatal, le service de gynécologieobstétrique et biologie de la reproduction a mis en place un accompagnement personnalisé. Ce deuil concerne l'interruption volontaire de grossesse, la mort fœtale in utero ainsi que le décès néonatal précoce - le soutien est important pour les familles touchées par ce dernier drame.

« Nous réalisons un accompagnement global, indique Florence Henrion, sage-femme. Nous rencontrons les couples afin de leur apporter notre soutien, cela concerne les procédures administratives (état civil, droits sociaux...), les formalités avec la chambre funéraire et bien sûr le soutien psychologique au sein de la maternité (grâce à l'association Virgule) et à l'extérieur grâce au réseau périnatal de Bourgogne. Nous avons également réalisé un livret qui les guide dans ce parcours difficile et répond à l'ensemble de leurs questions ».

« Nous nous adaptons aux besoins du couple, ajoute Caroline Derangere, sage-femme coordinatrice, en lui proposant des entretiens personnalisés, et ce sans regarder notre montre. Suite à la fermeture des maternités périphériques, nous sommes confrontés à des patients qui viennent parfois de loin. Depuis 2022, nous avons cessé les visites à domicile, ce qui nous laisse aujourd'hui davantage de temps afin de prendre en charge ces patients. Le retour [de ceux-ci] est très positif, poursuit Florence Henrion. Nous avons toujours une place de soignant mais il y a un aspect évidemment plus humain dans ce genre de situation. Ce qui nous motive, c'est de voir ces mêmes patients revenir ensuite », conclut-elle.

INSTITUT DE LA FERTILITÉ, UN CAP VERS L'EXCELLENCE

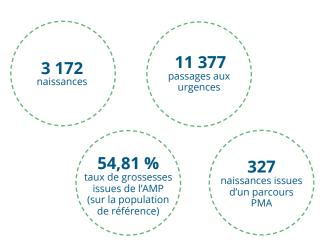
Avec un taux de grossesse clinique par transfert d'embryons de près de 44 %, Dijon se classe parmi les centres les plus performants de France (selon le rapport annuel de l'Agence biomédicale), ce qui nous place à un niveau d'excellence.

Cela s'explique par la rigueur exigée à chaque étape du process, de la ponction jusqu'au transfert, tout est optimisé d'un point de vue clinique et biologique.

L'Institut de la fertilité ira plus loin dans la qualité de la prise en charge, il « sera un cocon protecteur doté d'un équipement de pointe », indique le Professeur Patricia Fauque, chef de service du Laboratoire de biologie de la reproduction-CECOS et responsable du Centre d'assistance médicale à la procréation de Dijon. Ce bâtiment, innovant sur bien des points, sera ainsi adossé « stratégiquement » à la maternité, il ouvrira ses portes en janvier 2024 et s'étendra sur 1 069 m².

« C'était l'occasion de repenser le projet dans son ensemble, tant sa dimension architecturale que la façon d'exploiter, de faire vivre ces locaux pour nous adapter à l'évolution de l'activité, poursuit Patricia Fauque. Il fallait non seulement répondre aux exigences normatives mais aussi moderniser des locaux vieillissants dans lesquels nous étions depuis une vingtaine d'années. Enfin, le parcours et les conditions d'accueil ont été eux aussi revus pour prendre en charge l'hétérogénéité des patients puisque l'Institut accueille des profils différents : ceux qui ont des problèmes de fertilité bien sûr mais également des femmes ou des hommes qui souhaitent conserver leurs gamètes (ovocytes ou spermatozoïdes).

Deux salles de conservation des gamètes et embryons permettront d'anticiper cette demande qui pourrait augmenter de plus 15 % d'ici à cinq ans. L'institut ne ressemblera pas à un hôpital, à l'intérieur, l'ambiance se voudra intimiste et tournée vers le bien-être grâce aux espaces modernes et lumineux. Son fonctionnement et le parcours patient ont ainsi été optimisés et réorganisés, il regroupera l'ensemble des professionnels (dont les secrétaires, gynécologues, biologistes, sages-femmes, infirmières, techniciens, ASH, psychologues, etc...) afin d'offrir une prise en charge globale et individualisée. C'est ce qui rend « le projet unique » en France », constate la responsable.





Chef de pôle : **Pr Romaric Loffroy**

Chef de pôle adjoint : **Dr Pierre Thouant**

Directeur délégué: M. Lionel Pascinto

Cadre supérieure de santé: **Mme Geneviève Bouley**

Contrôleur de gestion : M. Arthur Vautrin



La structure du pôle :

- 3 sites interventionnels
- 3 scanners
- **03 IRM**
- 8 salles de radio
- 7 échographes
- 01 cône beam
- 1 ostéodensitométrie plusieurs dispositifs de radio portatifs

Pôle Imagerie



Pr Romaric **LOFFROY** Chef de pôle

2022 fut marqué par d'importantes difficultés à maintenir les effectifs médicaux et paramédicaux et à assurer le bon fonctionnement d'un département dont l'activité ne cesse de croître. Grâce aux performances du plateau technique, l'activité du service est en constante évolution. Par ailleurs, nous apportons notre appui aux centres hospitaliers du GHT qui requièrent de la présence médicale et une expertise. Les sollicitations en examens sont exponentielles alors que les équipes médicales et paramédicales demeurent en souseffectif, ce qui engendre de fortes tensions au sein de nos équipes. Le post-Covid a laissé des traces mais il y a fort heureusement des points positifs comme l'émergence des techniques mini-invasives quidées par l'image permettant d'améliorer la prise en charge dans des pathologies diverses, l'ablation tumorale, ou l'embolisation de l'hypertrophie bénigne de prostate par exemple.

PARTICULARITÉS ET FORCES DU **PÔLE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE**

L'activité du département d'imagerie médicale diagnostique et thérapeutique est assurée par deux services distincts. Elle est très diversifiée et doit répondre aux demandes du service régional d'accueil des urgences (SRAU), des réanimations mais doit également assurer une activité programmée répartie par spécialité d'organes. Le service est également fortement sollicité pour les gestes de biopsies à visée diagnostique mais également une multitude d'urgences endovasculaires comme la thrombectomie cérébrale dans l'AVC ou l'embolisation d'une hémorragie digestive. La croissance de son activité est contrariée par de fortes tensions sur les effectifs, en particulier le manque de manipulateurs en électroradiologie.

La crise Covid a laissé des traces, indique le Docteur Pierre Thouant. Les équipes ont été pressurisées pour assurer le maintien de l'activité. Les pratiques de médecine, en particulier le recours à l'imagerie, ont évolué. La demande en examen d'imagerie ne cesse d'augmenter de manière exponentielle. À titre d'exemple, nous réalisons actuellement 30 000 scanners par an mais il faudrait que l'on soit en mesure d'en réaliser 15 000 de plus. Et il ne s'agit que de l'activité scanner. Nous devons par conséquent trouver des solutions pour suivre cette courbe.

« Il s'agit d'un véritable problème d'attractivité, ajoute Romaric Loffroy, et ce, malgré un plateau technique hors pair. Nous disposons en effet d'un pôle d'imagerie qui rivalise avec les plus grands centres parisiens, précise-t-il, mais ce n'est manifestement pas suffisant pour attirer du personnel dans un service qui assure la permanence des soins, 24 heures sur 24 ».

DES NOUVEAUX TRAITEMENTS COMBINÉS ET L'ARRIVÉE DES SALLES MULTIMODALES

Les modalités d'imagerie interventionnelles sont de plus en plus nombreuses, performantes et variées, mais prises séparément. Afin d'optimiser la prise en charge des patients et de bénéficier des innovations en matière de technologies d'imagerie interventionnelles, des traitements combinés assurent désormais la totalité des soins.

De nouvelles salles interventionnelles permettent en effet de combiner des technologies complémentaires (angiographie, scannographie, échographie, vidéo endoscopie, navigation chirurgicale...) dans un environnement de bloc opératoire, tout en mettant le patient au centre du dispositif.

Ces salles multimodales et pluridisciplinaires sont uniques en France, elles ont la particularité de réunir des radiologues, des chirurgiens et des cardiologues afin de réaliser des interventions mini-invasives avec assistance des équipements d'imagerie interventionnelle et d'imagerie de coupe qui permettent des contrôles per et post interventionnels.

Pôle Imagerie

- « L'intégration progressive d'appareils d'imagerie dans les salles multimodales représente l'avenir des blocs chirurgicaux où les contrôles per-opératoires et post-opératoires sont réalisés au cours de la même procédure », constate Pierre Thouant.
- « Depuis 2022, nous réalisons ainsi des traitements combinés de malformation artério-veineuse cérébrale avec le Professeur Moncef Berhouma », précise Pierre Thouant (lire aussi page 63). Outre les salles multimodales qui concernent tous les services de chirurgie, le pôle radiologie et imagerie médicale s'appuie lui aussi sur un plateau technique qui bénéficie d'innovations technologiques (utilisation d'outils diagnostiques haut de gamme dans les différentes modalités d'imagerie, TDM et/ou IRM, intégration progressive de modules d'IA pour l'aide au diagnostic, amélioration de la qualité d'images). Une activité a d'ailleurs connu une importante croissance cette année avec 150 interventions, c'est l'embolisation prostatique, poursuit le chef de pôle. Ces nouveaux traitements de prise en charge présentent de nombreux avantages par rapport à la chirurgie: ils sont réalisés en ambulatoire, ils sont mini-invasifs et par conséquent moins lourds, avec une meilleure prise en charge de la douleur et sans complication fonctionnelle ».



.

Collaboration périphérique

Le maintien d'une expertise médicale du pôle a permis de répondre aux besoins de la région. « Un partenariat a ainsi été mis en place afin d'apporter notre soutien aux centres hospitaliers. Cette collaboration périphérique est importante, explique le chef de pôle, car notre expertise permet de rendre des avis diagnostiques et/ou thérapeutiques dans de nombreux champs d'activité. Nous travaillons également à un projet d'aide à ces centres périphériques grâce à la téléimagerie », explique le Professeur Romaric Loffroy.







Nom du pôle :

Neurosciences, chirurgie réparatrice et psychiatrie

Chef de pôle :

Pr Emmanuel Baulot

Chefs de pôle adjoints : Pr Jean-Christophe **Chauvet Gelinier & Dr Guy-Victor Osseby**

Directeur délégué: M. Quentin Garnier

Cadre supérieure de santé : **Mme Caroline Prum**

Contrôleur de gestion : M. Alexandre Demesy



Nombre total de lits et places : 280

> Nombre de lits et places par service:

○ Neurologie : 48 lits + 6 places

○ Neurochirurgie : 30 lits

Orthopédie - traumatologie : 46 lits

O Psychiatrie: 43 lits + places

CMP-CATTP

○ Addictologie : 10 lits + 10 places

O Chirurgie maxillo-faciale: 10 lits

ORL: 10 lits

Ophtalmologie : 2 lits + 2 places

O UCA (Unité de chirurgie ambulatoire) :

42 places

O Unité Colibri : 21 places

Pôle Neurosciences

L'ensemble des dispositifs que nous avons mis en place - VigilanS, le 3114 (géré par notre équipe pour la Bourgogne-Franche-Comté) s'inscrit dans une perspective plus globale visant à optimiser la prévention des conduites suicidaires. L'ADN du service est de défendre la place de la psychiatrie au sein d'un pôle neurosciences car elle s'appuie sur une composante neuropsychiatrique. Il est indispensable d'avoir des unités de santé mentale au sein des hôpitaux MCO afin de déstigmatiser les troubles mentaux. C'est une fierté de voir que l'établissement soutient ces projets.



Pr Jean-Christophe CHAUVET-GELINIER Chef du service psychiatrie adulte

LA PSYCHIATRIE INTENSIFIE SA PRÉVENTION SUR LES **CONDUITES SUICIDAIRES**

Le service s'investit depuis longtemps dans la prévention des conduites suicidaires et dispose aujourd'hui de moyens supplémentaires lui permettant de faire face à la progression du nombre de patients touchés par cette détresse mentale. « Outre l'activité de psychiatrie générale, notre activité était essentiellement concentrée aux urgences, dans la prise en charge des suicidants, c'est-à-dire ceux qui ont tenté de mettre fin à leurs jours, et dans l'évaluation des risques de récidive, explique Jean-Christophe Chauvet-Gelinier, le chef du service psychiatrie. À la suite de la crise Covid, nous avons connu une recrudescence de ces tentatives de suicide, en particulier chez les jeunes et les personnes âgées. L'État a voulu répondre à cette dégradation de la santé mentale en soutenant la prévention ». Le dispositif VigilanS et le 3114, le numéro national de prévention du suicide, ont ainsi été créés. VigilanS est un dispositif de veille pour les patients suicidants, il a été déployé en décembre 2021 sur les territoires de la Côte-d'Or, de l'Yonne et de la Nièvre.

« C'est un lien, un échange, que nous maintenons durant six mois avec des patients qui ne sont pas hospitalisés et qui peuvent ainsi contacter l'équipe d'infirmières coordonnée par le Docteur Maud Benetti. Ce dispositif innovant assure une meilleure prise en charge mais elle ne se substitue pas à la prise en charge médicale. C'est un accompagnement pour ces personnes en détresse, nous pouvons leur apporter de l'aide, des conseils, une équipe qui pense à eux et qui est là pour eux s'ils ont des problèmes d'ordre familial, économique... » À Lille, où le dispositif a été initié, il a donné de bons résultats puisque le taux de suicides, entre 2012 et 2016, a baissé de 8 %, la mortalité suicidaire de 10 % et le nombre d'admissions aux urgences (pour TS) de 14 %.

LA NEUROCHIRURGIE **CRANIOCÉRÉBRALE CONSOLIDE** L'ACTIVITÉ DU PÔLE

L'équipe est constituée de neurochirurgiens titulaires qui assurent la prise en charge de pathologies neurochirurgicales craniocérébrales et rachidiennes, dont des référents pour des pathologies plus spécifiques (hyperspécialisation), ainsi que des assistants hospitaliers et entre six à huit internes en formation. Certains d'entre eux assurent par ailleurs des consultations de neurochirurgie à l'hôpital d'Auxerre, à Langres, à Chaumont et à Chalon-sur-Saône.

Mon arrivée en septembre 2022 a permis d'équilibrer l'activité du service. Auparavant, la neurochirurgie rachidienne avait beaucoup progressé grâce au Professeur Jacques Beaurain. Le CHU peut désormais proposer aux patients de l'Yonne ou de Saône-et-Loire, autrefois contraints de se rendre à Paris ou à Lyon, d'être pris en charge à Dijon pour la neurochirurgie craniocérébrale, indique le Professeur Moncef Berhouma.



Pôle Neurosciences

Mes spécificités sont la neurochirurgie de la base du crâne (méningiomes, neurinomes, adénomes hypophysaires...) ainsi que les malformations vasculaires cérébrales et spinales (malformations artério-veineuses cérébrales, anévrismes cérébraux, fistules artério-veineuses, cavernomes). Ces malformations vasculaires cérébrales et spinales sont des pathologies complexes qui nécessitent une coopération très étroite entre le service de neurochirurgie et celui de neuroradiologie interventionnelle dirigé par le Professeur Frédéric Ricolfi ». L'expertise en neurochirurgie spinale et craniocérébrale fait du service de neurochirurgie du CHU Dijon Bourgogne un pôle d'excellence s'appuyant sur un plateau technique de dernière génération.

Les neurochirurgiens du CHU participent également à de multiples projets de recherche fondamentale et clinique en vue d'améliorer la compréhension de certaines pathologies et d'optimiser ainsi la prise en charge des patients.

« Nous collaborons en effet à plusieurs projets d'études cliniques nationales et internationales sur les thématiques de neurochirurgie vasculaire et tumorale ». Le Professeur Moncef Berhouma coordonne par exemple une étude européenne sur les méningiomes de grade 2. Chaque année, le service de neurochirurgie accueille un à deux neurochirurgiens étrangers (essentiellement européens) -Fellows -, qui viennent se perfectionner durant une année sur certaines techniques neurochirurgicales spécifiques. Enfin, l'autre spécificité de Dijon, c'est le travail réalisé en 2022 pour ouvrir cette année deux salles multimodales afin de « faire de la neurochirurgie hybride qui permet au patient de bénéficier d'une prise en charge globale en une seule intervention, dans la même salle et au cours d'une unique anesthésie. Le radiologue peut ainsi réaliser une artériographie cérébrale ou spinale en même temps que le neurochirurgien opère le patient. Le CHU Dijon Bourgogne fait ainsi partie des rares centres en Europe à disposer de ce type de plateforme de neurochirurgie hybride. Le service de neurochirurgie de Dijon est également l'un des rares en France à disposer de la chirurgie endoscopique endonasale guidée par fluorescence.

UNE DEMANDE CROISSANTE **POUR LES EXPLORATIONS NEUROPHYSIOLOGIQUES CLINIQUES**

L'unité de neurophysiologie est intégrée au sein du service de neurologie. Elle est consacrée aux explorations neurologiques, neurophysiologiques et positionnée sur nos domaines d'expertise : épilepsies rares, narcolepsies et hypersomnies rares, pathologies neuromusculaires et sclérose latérale amyotrophique.

« La neurophysiologie se trouve au carrefour des différentes spécialités médicales mais aussi de la psychiatrie, de la médecine du travail, avec des transversalités multiples, indique le Docteur Martine Lemesle. Dans notre unité, les explorations sont ainsi réalisées sur des patients de tout âge, du petit prématuré au grand vieillard. Cette transversalité se retrouve également dans la prise en soins des patients : les délais concernent aussi bien les urgences que les consultations externes et les explorations en hospitalisation

de jour et il peut s'agir d'une consultation de primo diagnostic, d'explorations complémentaires jusqu'à la mise en place du traitement et au suivi à long terme. C'est une force et un défi de concentrer autant de compétences au sein d'une même

Le développement des différentes techniques neurophysiologiques optimise la prise en charge des pathologies neurologiques. Nous avons également un rôle important d'expertise pour la neurologie mais aussi pour l'ensemble des services et des spécialités du CHU afin d'aider au diagnostic et au traitement, la demande d'explorations est donc croissante. « Il existe en effet davantage de traitements pour ces pathologies rares, détaille le Professeur Agnès Jacquin-Piques mais ces prises en charge plus poussées nécessitent de suivre les patients plus fréquemment. Il y a dix ans par exemple, nous ne proposions pas de traitement pour la myopathie, actuellement nous accueillons des patients en hôpital de jour pour cette pathologie. Toutes ces avancées contribuent à augmenter notre file active. C'est un constat que l'on dresse en tant que relais régional pour ces maladies, nous sommes de plus en plus impactés et nous atteignons nos limites, analyse Martine Lemesle ».

En parallèle, les médecins de l'unité participent aux enseignements théoriques et pratiques des étudiants paramédicaux et médicaux, internes, médecins spécialistes (DIU) et contribuent aux travaux de recherche, en particulier Agnès Jacquin-Piques qui collabore avec le Centre des sciences du goût et de l'alimentation (CSGA).





Pôle Pathologies médicales

PÔLE DES PATHOLOGIES MEDICALES

> Cadre supérieur de santé Marie-Pierre EVRARD

Adjointe au Cadre supérieur de santé Clémence CAVIN

Responsable Hötelier de Pôle Matthieu BELLOT

Secrétariat de l'encadrement superieur (non médical)

Adeline RAQUIN



Chef de pôle : Pr Jean-Michel Rebibou

Chef de pôle adjoint : **Dr Géraldine Jeudy**

Directeur délégué : **Mme Christine Trojan**

Cadre supérieure de santé : **Mme Marie-Pierre Evrard**

Contrôleur de gestion : M. Arthur Vautrin



Nombre total de lits et places : 210 lits et 120 places

Nombre de lits et places par service:

- Service interne 1 : 30 lits + 3 places
- Service interne 2 : 29 lits + 3 places
- O Médecine interne polyvalente post urgences: 18 lits
- O Médecine intensive réanimation : 15 lits
- Nephrologie: 32 lits et 3 places
- Hémodialyse : 23 places
- O Hématologie clinique : 29 lits
- O UMAC : 55 places
- Infectiologie : 20 lits et 6 places O Dermatologie: 16 lits et 6 places O Rhumatologie: 21 lits et 3 places
- O HJ Pôlaire: 18 places

Pôle Pathologies médicales



Pr Jean-Michel REBIBOU Chef de pôle

Le pôle Pathologies médicales exerce une activité qui n'a pas son pendant en médecine libérale et parfois même dans les autres hôpitaux du territoire. Cette expertise le place comme un centre de référence de certaines pathologies rares. Nous pratiquons une médecine clinique non interventionnelle qui fait appel à l'ensemble des thérapeutiques de pointe actuelles, que ce soit la chimiothérapie, les thérapeutiques médicamenteuses ou encore les biothérapies innovantes. Dans l'ensemble, la majorité des activités du pôle (département d'infectiologie, dermatologie, hématologie, médecine intensive réanimation, rhumatologie...) se veut exclusivement hospitalière et parfois uniquement réservée aux hôpitaux universitaires, c'est une spécificité du pôle.

SORTIE DE COVID

« Le pôle Pathologies médicales comprent des services de réanimation médicale, de maladies infectieuses et de médecine, il a par conséquent été fortement impacté par la pandémie du Covid, indique le Professeur Jean-Michel Rebibou.

Dans ce contexte de crise, il a constamment fallu adapter l'activité, fermer les soins intensifs puis déplacer et réorganiser les services, ce qui a engendré de nombreuses problématiques pour le personnel, en particulier les infirmiers et les services qui étaient alors en première ligne - je pense tout particulièrement à la réanimation ou aux maladies infectieuses.

Aussi, je tiens à souligner le courage et l'abnégation dont le personnel a fait preuve pendant cette période, malgré l'épuisement. Il faut avoir une reconnaissance permanente pour l'ensemble des équipes du CHU. »

THÉRAPEUTIQUES INNOVANTES

« Dans le cadre de l'oncologie et de l'onco-hématologie, des thérapeutiques innovantes sont apparues. Parmi celles-ci, un certain nombre d'anticorps est utilisé en oncologie ainsi que des anticorps spécifiques en hématologie », rappelle le Professeur.

En hématologie encore, les Cart-T-Cells représentent une thérapie cellulaire de pointe qui permet de lutter plus efficacement contre les lymphomes et les myélomes. Cette nouvelle option thérapeutique est en effet porteuse d'espoir et s'affirme de plus en plus pour traiter certains cancers du sang.

Les Car-T Cells (pour cellules T porteuses d'un récepteur chimérique) sont des thérapies géniques fabriquées à partir des lymphocytes T du patient qui, une fois modifiés

génétiquement et réinjectés, sont capables de reconnaître et de détruire spécifiquement les cellules cancéreuses. Ils sont administrés en une seule injection.

Le CHU a en outre obtenu l'autorisation de l'Agence régionale de santé et, dès 2019, a reçu l'agrément des industriels produisant ces nouveaux traitements. Cette thérapeutique de haute technologie requiert un protocole particulièrement exigeant, notamment en ce qui concerne la conservation des lymphocytes mais son efficacité a été constatée en particulier sur certains lymphomes réfractaires aux traitements conventionnels. « Avec des résultats intéressants », constate Jean-Michel Rebibou.



.

Pôle des Pathologies médicales

DES CENTRES DE RÉFÉRENCE ET DE COMPÉTENCE POUR LES **MALADIES RARES**

En 2016, l'État lançait une nouvelle procédure d'actualisation des Centres de référence maladies rares (CRMR), en vue d'anticiper les priorités du troisième Plan national. À l'issue du processus d'évaluation, cinq centres de références ont ainsi été labellisés au sein du CHU Dijon Bourgogne pour la période 2017-2022. Le CRMR « Anomalies du développement et syndromes malformatifs » a été reconduit en tant que site coordonnateur et quatre nouveaux CRMR ont été reconnus en tant que sites constitutifs.

Cette décision récompense l'investissement des équipes qui s'engagent chaque jour à améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies rares.

Les CRMR sont des structures de recours reconnues pour leur expertise dans la prise en charge des personnes atteintes d'une maladie rare et pour leur engagement dans la recherche et dans la formation.

Ils sont labellisés pour cinq années. Au cours de la campagne de labellisation qui visait à actualiser la liste des CRMR (coordonnateurs et constitutifs) et des CCMR, le CHU Dijon Bourgogne s'est vu reconnaître un haut niveau de compétence dans la prise en charge de ces maladies.

Le CHU compte également 46 centres de compétence maladies rares, parmi lesguels le centre de compétence de la maladie de Rendu-Osler, le site constitutif du centre de référence des maladies héréditaires du métabolisme ou encore le centre de compétence des histiocytoses encadrés par le Professeur Bernard Bonnotte, coordonnateur du centre de Référence Maladies Rares « Cytopénies auto-immunes ». Contrairement aux centres de référence, aucune dotation n'est attribuée à ces centres.

Une fédération des centres de compétence maladies rares a été mise en place au CHU afin d'identifier les besoins nécessaires pour mener cette activité auprès des tutelles. Cette fédération est coordonnée par le Professeur Pierre

Vabres. Les CCMR ont pour vocation principale le diagnostic des patients, la mise en œuvre des thérapeutiques et la prise en charge des patients en lien avec leur CRMR.

Les CCMR comme les CRMR doivent participer à l'épidémiologie des maladies rares en renseignant la Banque nationale de données maladies rares.

5 centres de référence maladies rares (CRMR)

- O Anomalie du développement et syndromes malformatifs - Pr. Laurence Faivre
- O Maladies dermatologiques en mosaïque -Pr. Pierre Vabres
- O Maladies pulmonaires rares de l'adulte -Pr. Philippe Bonniaud
- O Cytopénies auto-immunes de l'adulte -Pr. Bernard Bonnotte
- O Déficience intellectuelle de causes rares -Pr. Christel Thauvin



9 946 séjours

71 419 journées d'hospitalisation complète

47 979 journées d'hospitalisation de jour

590 ETP personnel non médical

235 ETP personnel médical

ôle MCDEU



Nom du pôle :

Médico-chirurgical, digestif, endocrinien & urologique

Chef de pôle :

Pr Jean-Michel PETIT

Chef de pôle adjoint : Pr Nicolas SANTUCCI

Directeur délégué: M. Florent PEEREN

Cadre supérieure de santé : **Mme Véronique LAVIGNE**

Contrôleur de gestion : M. David DEMEURE



Nombre total de lits et places : 175

Nombre de lits et places par service:

- O Endocrinologie: 26 lits HC + 11 lits HS + 6 places d'hospitalisation de jour en HJ MCDEU
- O Hépato-gastro-entérologie : 26 lits HC + 11 lits HS + 8 places d'hospitalisation de jour en HJ MCDEU
- O Urologie: 18 lits HC + 3 lits HS
- O Chirurgie digestive: 30 lits HC dont 5 lits en UMC
- O Chirurgie générale et d'urgence : 20 lits **HC dont 5 lits en UMC**
- O Chirurgie endocrinienne: 7 lits HS
- O Unité médico-chirurgicale d'urgence : 9 lits HC + 8 lits HS
- O Endoscopie et chirurgie ambulatoire digestive et urologique (ECADU): 8 places en HJ
- O Hôpital de jour MCDEU: 8 places
- Endocrinologie-HGE hospitalisation de semaine: 22 places

Pôle MCDEU

Grâce au travail de ses différents services, le pôle MCDEU a la volonté de réduire la charge mentale du patient. La téléconsultation pour les greffes hépatiques évite, en particulier, pour les patients les plus éloignés, des contraintes de déplacement ; les pompes à insuline en boucle fermée apportent des améliorations dans leur quotidien... autant de facteurs qui les rendent acteurs de leur santé. C'est ce que l'on constate avec l'USMP qui accompagne en milieu carcéral des patients qui s'étaient écartés du chemin de la santé ou avec le centre Renaten qui favorise l'accès à des soins très spécialisés, grâce aux innovations de la chirurgie robot-assistée, pour des patients atteints de tumeurs rares et souvent isolés sur le territoire régional.



Pr Jean-Michel Chef de pôle

LES POMPES À INSULINE **EN BOUCLE FERMÉE REPRÉSENTENT** « UNE GRANDE AVANCÉF »

Le traitement du diabète, en particulier de type 1, nécessite un traitement par insuline, soit par multi-injections réalisées chaque jour par le patient, soit à l'aide d'une pompe qui délivre elle-même l'insuline avec des débits programmés (et des bolus délivrés avant les repas à la demande du patient). « Depuis 2022, nous avons intégré des pompes en boucle fermée de première génération qui relèvent en permanence, grâce à un capteur sous cutané, le taux du glucose du patient, indique le Professeur Bruno Vergès. La pompe adapte alors son débit et assure ainsi un meilleur contrôle de la glycémie. Il s'agit d'une avancée importante très attendue par de nombreux patients et pour laquelle toute l'équipe médicale et paramédicale s'est fortement impliquée, constate le chef du service Endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques. Les résultats sont très positifs, en particulier la nuit avec des glycémies parfaites ».

Le dispositif s'adresse aux patients équipés d'une pompe à insuline depuis plus de six mois. Ceux-ci doivent être capables de calculer leur volume de glucides lors des repas afin que la pompe puisse adapter les doses d'insuline. Ils seront éduqués et formés à l'utilisation optimale de la pompe en boucle fermée. Les médecins et infirmières se sont quant à eux formés à ces nouvelles techniques.

Actuellement le taux d'implantation de ces nouvelles pompes est de deux à quatre par semaine mais la nouvelle génération de boucles fermées, plus petite, plus performante et sans fil, devrait améliorer les résultats et séduire davantage de patients. Près de 3 000 patients sont suivis par un diabète de type 1, environ 10 % d'entre eux ont fait le choix du dispositif en boucle fermée.

L'USS. UNITÉ CHARGÉE DE LA PRISE EN CHARGE DES DÉTENUS

À la maison d'arrêt de Dijon (265 détenus), l'Unité sanitaire et somatique (USS) assure pour la population incarcérée une qualité et une continuité des soins équivalentes à celle dont dispose l'ensemble de la population. Elle collabore avec l'Unité sanitaire et psychiatrique (USP) et avec des spécialistes (dentiste, ophtalmologue, gynécologue, manipulateur en électroradiologie, kinésithérapeute...). Le Centre de dépistage VIH et IST santé sexuelle (CeGIDD) intervient également sur place ainsi que d'autres spécialistes du CHU pour des avis et des consultations. Depuis 2022, des consultations de télémédecine (hépatogastrologie, anesthésie...) sont également proposées.

La « consultation arrivants », dans les 48 heures suivant l'incarcération, est essentielle pour établir une relation de confiance. Elle fait le lien avec le médecin traitant, permet un bilan sur l'état de santé physique et psychologique et l'évaluation du risque suicidaire. Le traitement en cours est adapté, les vaccinations sont vérifiées et différents dépistages sont proposés (VIH, cancer du sein...). Une radiographie pulmonaire est réalisée pour le dépistage de la tuberculose. Le patient détenu est ensuite incité à devenir acteur de sa santé et à demander par écrit une consultation quand il en ressent le besoin. En dehors des missions préventives et curatives, l'USS remplit une mission éducative par le biais d'ateliers d'éducation à la santé (sommeil, hygiène bucco-dentaire...).

Les droits des détenus sont les mêmes que pour ceux de tout autre patient : respect du secret professionnel, de la dignité, de l'intimité et de l'intégrité de la personne. « Nous sommes présents pour leur tendre la main, pour les ramener sur le chemin de la santé, en particulier pour ceux qui ne sont pas pris en charge avant leur incarcération », explique Évelyne, infirmière de l'unité.

En 2022, l'USS a réalisé 4 481 consultations médicales et 13 785 consultations infirmières

Pôle MCDEU

DES RÉSULTATS POSITIFS POUR LA TÉLÉSURVEILLANCE DES PATIENTS EN POST GREFFE HÉPATIQUE

« La greffe hépatique, indiquée dans le traitement des maladies graves du foie, permet de très bons résultats en termes de survie, indique Marianne Latournerie, Docteur au sein du service d'hépato-gastroentérologie, mais des risques de décès et de perte de greffon subsistent principalement en raison du rejet ou de complications liées aux immuno-suppresseurs. Ces risques peuvent néanmoins être réduits grâce à une bonne hygiène de vie, une bonne adhérence au traitement et au suivi, et au dépistage précoce des complications », poursuit-elle. Dans cette optique, un programme d'éducation thérapeutique a d'abord été mis en place en 2018 avant d'expérimenter à partir de 2022 la télésurveillance chez les patients greffés hépatiques depuis plus de trois mois et stables.

« Elle permet le suivi et la gestion à distance de la prise médicamenteuse sur un espace sécurisé ; elle contribue à la surveillance clinique (relevé de tension artérielle et poids) et biologique, sur un rythme prédéfini, et avec un système d'alerte en cas d'anomalie ; elle facilite les échanges avec le patient. Tout ceci permettant d'augmenter l'adhésion au traitement et au suivi afin d'éviter des pertes de greffons à long terme. La télésurveillance répond enfin à la problématique du déficit de médecins, spécialistes et généralistes, sur un territoire de surcroît vaste.

Actuellement, nous n'avons pas ou très peu de relais local, les patients sont donc contraints de se rendre systématiquement au CHU pour leur suivi de greffe. Ce système permet d'éviter en moyenne une consultation sur deux au CHU sans prise de risque pour le patient. » Cinq patients ont ainsi été suivis en 2022, 37 bénéficient aujourd'hui de ce dispositif appelé à se développer dans les prochaines années.

LES TUMEURS NEURO-ENDOCRINES, UNE EXPERTISE FORTE AU SEIN DU PÔLE MCDEU

Le CHU est centre référent Renaten (Réseau national de référence pour la prise en charge des tumeurs neuroendocrines malignes rares sporadiques et héréditaires). « Ces tumeurs rares ont une incidence faible mais une prévalence forte, ce qui implique que leur poids augmente dans notre système de soin », indique le Professeur Côme Lepage, hépatogastroentérologue oncologue digestif et coordonnateur Renaten pour la région Bourgogne-Franche-Comté. Elles nécessitent une prise en charge pluridisciplinaire et de nombreuses compétences à la fois par les hépatogastroentérologues, les endocrinologues (problèmes sécrétoires), les chirurgiens digestifs - autant de compétences regroupées dans le pôle MCDEU et au sein du service d'imagerie médicale -, les pneumologues, chirurgiens thoraciques et la médecine nucléaire située au Centre Georges-François-Leclerc, notamment le Docteur Inna Cochet avec qui un partenariat est en place depuis 2017 dans le but de mettre en place la radiothérapie interne vectorisée. Ce traitement innovant assure un ciblage sélectif de cellules tumorales permettant une irradiation focalisée des sites tumoraux ; il est très performant et généralement très bien toléré.

Concernant la chirurgie des tumeurs neuro-endocrines pancréatiques, l'assistance robotique diminue la lourdeur de l'intervention tout en assurant la qualité oncologique de la résection. Ceci permet, par exemple, la conservation de la rate au cours d'une ablation du pancréas gauche.

L'équipe de chirurgie digestive et endocrinienne en charge de cette activité (Docteurs Lequeu, Santucci et Facy) a ainsi accès aux deux robots Da Vinci en place au CHU.

Chiffres pour la RENATEN 2021 et 2022 RCP RENATEN REGIONALE CHU DIJON

	Année	RCP	Séances		Nombre de patient	Dossiers enregistrés
F			Nombre total	Avec visio		Total
	2021	RENATEN	21	16	206	237
	2022	RENATEN	25	25	214	257

LA CHIRURGIE BARIATRIQUE SE MAINTIENT EN DÉLOCALISANT SES INTERVENTIONS À TALANT

« Post Covid, la chirurgie bariatrique reste marquée par des problèmes d'accès au bloc et de manque de personnel, mais c'est une activité que nous avons délocalisée à la clinique Bénigne-Joly, explique le Professeur Olivier Facy, chirurgien viscéral et digestif. En effet, grâce aux accords de coopération passés avec l'établissement de Talant, nous avons pu déporter la moitié de nos interventions et maintenir ainsi l'activité du service.

C'est d'autant plus important que le CHU est le Centre Spécialité de l'Obésité (CSO), référent de la région pour la prise en charge globale du patient obèse.

Il a donc pour mission d'assurer la coordination et l'orientation au niveau local et régional, en particulier dans le cadre des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire et de la gestion des complications post-opératoires ou métaboliques, en collaboration étroite avec les établissements privés et publics du territoire », ajoute-t-il.





Chef de pôle: Pr Frédéric Huet

Chef de pôle adjoint : Pr Jean-Michel Pinoit

Directeur délégué : M. Pascal Taffut

Cadre supérieure de santé : **Mme Florence Corsin**

Contrôleur de gestion : **Mme Mégane Holes**



Nombre total de lits et places : 100 lits en été. 108 lits en hiver & 22 places

Nombre de lits et places par service:

- O Hémato-oncologie pédiatrique : 8 lits et 3 places
- Néonatologie : 33 lits
- O Réanimation et surveillance continue pédiatrique : 10 lits
- O Médecine et chirurgie: 32 lits en été, 40 en hiver et 7 places
- O Unité d'hospitalisation de courte durée :
- O Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent : 10 lits et 12 places

Pôle Pédiatrie



Pr Frédéric HUET Chef de pôle

En 2022, nous avons démontré que nous étions capables d'organiser une prise en charge globale du patient, avec une dimension de soins mais également en appréhendant l'ensemble de son environnement. L'enfant n'est pas seulement un malade, il a sa propre personnalité et l'hôpital n'est plus seulement un lieu de soin isolé mais un lieu d'accompagnement dans sa globalité pour l'enfant et ses parents.

UNE NOUVELLE LIAISON HOSPITALISATION-DOMICILE EN PSYCHIATRIE

Suite à l'afflux important d'adolescents en situation de malêtre nécessitant une prise en charge urgente, le service psychiatrie a mis en place une liaison hospitalisationdomicile. Baptisé Ad'Horizon, « ce dispositif offre un suivi aux patients en attente d'une prise en charge dans une structure spécialisée », indique Frédéric Huet. Il évite ainsi une hospitalisation et sécurise son retour au domicile grâce à un suivi réalisé par un référent - psychiatre, psychologue ou infirmier - qui l'accompagne dans son parcours. Ces professionnels restent en contact et peuvent également se rendre chez le patient. « C'est une solution pour lutter contre les délais de prise en charge en psychiatrie ; il faut en effet attendre six mois, voire un an, avant d'obtenir une place dans une structure spécialisée. Nous ne pouvons pas les faire patienter autant, ces jeunes ont besoin de soins immédiats », précise Frédéric Huet. Cette structure novatrice, soutenue par l'Agence régionale de santé (ARS), a ainsi assuré la liaison entre l'hôpital et le domicile de 150 adolescents. Devant le succès du dispositif, d'autres régions l'ont également instaurée dans leurs établissements.

UNE PLATEFORME D'EXPERTISE **POUR LES MALADIES RARES**

Une nouvelle plateforme d'expertise médicale, paramédicale et médico-sociale pour les maladies rares a été créée dans le service génétique. « L'objectif était de regrouper les centres de référence maladies rares du CHU de Dijon impulsés dans le cadre du plan éponyme lancé par le ministère de la Santé », détaille Frédéric Huet. Il s'agit d'une structure opérationnelle unique qui rassemble une équipede médecins, psychologues, assistants sociaux, accompagnateur physique, ergothérapeute, psychomotricien.

« Ces soignants peuvent ainsi accompagner les médecins de proximité dans le diagnostic ainsi que la prise en charge du patient, que ce soient des enfants ou des adultes, y compris à domicile ».

Cette plateforme « opérationnelle et fonctionnelle » a connu en 2022 « un renforcement significatif dont le champ d'action a été étendu à l'ensemble de la région. Cinq nouveaux centres ont même été créés et renforcent la structure qui repose désormais sur une quinzaine de soignants spécialisés dans la gestion du quotidien des patients souffrant de maladie rare. Elle a par exemple mis en place des systèmes d'éducation thérapeutique afin d'aider les patients qui présentent des handicaps à mieux gérer leur quotidien. »



UN CENTRE SPÉCIALISÉ DE L'OBÉSITÉ PÉDIATRIQUE

Il existe depuis longtemps des centres de prise en charge de patients souffrant d'obésité morbide chez l'adulte ; il n'en existait pas jusqu'à présent pour les enfants. Le pôle pédiatrie du CHU de Dijon a ainsi créé en 2022 un centre spécialisé de l'obésité (CSO). L'équipe est composée d'un médecin, d'une infirmière coordinatrice, d'une diététicienne, d'un éducateur sportif et d'un kinésithérapeute.

« Nous organisons grâce à ce dispositif des journées de prise en charge qui ont accueilli, en 2022, plus de cent patients », indique Frédéric Huet. L'obésité, et plus particulièrement chez l'enfant, est un véritable problème de santé publique et le nombre de ces patients est en constante augmentation.

Pôle Pédiatrie

« L'objectif est thérapeutique, il ne s'agit pas d'une cure d'amaigrissement : nous apprenons à l'enfant et aux parents à vivre avec cette maladie au quotidien grâce à des programmes qui les aident à se nourrir correctement et à retrouver une activité physique. Ce sont des séjours ambulatoires d'une journée que l'on peut répéter. Hospitaliser des enfants souffrant d'obésité n'a pas d'intérêt ; l'important est de leur garantir un suivi régulier », précise le chef de service

UN PARCOURS POUR LES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES EN CANCÉROLOGIE

Le CHU Dijon Bourgogne a initié un parcours pour les patients atteints de cancer à la frontière entre l'adolescence et l'âge adulte (AJA). Ces jeunes adultes, âgés de 15 à 24 ans, nécessitent en effet le plus souvent une prise en charge à valence pédiatrique. « Nous savons maintenant que ces traitements, l'environnement de la prise en charge, ce que l'on appelle le nursing, sont plus efficaces que les protocoles adultes. Un lycéen en terminale atteint de leucémie, par exemple, se voit proposer des cours quotidiennement avec un Professeur lorsqu'il est en pédiatrie. Il a ainsi la possibilité de passer son bac à l'hôpital. Ils sont 17 à avoir bénéficié de cet accompagnement », précise Frédéric Huet. Une interface entre les deux services de cancérologie et d'hématologie chez l'adulte et chez l'enfant assure désormais cette continuité pour les jeunes patients.

Grâce à l'Agence régionale de santé, une infirmière coordinatrice a été intégrée et nous avons pu mettre en place des réunions de concertation qui garantissent à nos patients une qualité de soins et des protocoles identiques dans l'un ou l'autre de ces services, conclut le Professeur.

HÔPITAUX DE JOUR INTERMÉDIAIRES

Afin de poursuivre le développement de l'ambulatoire et de proposer différents niveaux de prise en charge avec des tarifications associées, la Direction générale de la santé a mis en place le dispositif Hôpital de jour intermédiaire. Cette alternative entre la simple consultation et l'hospitalisation de jour permet aux patients de bénéficier d'un niveau de prise en charge intermédiaire comprenant trois interventions (facturées 300 euros contre 600 euros pour une hospitalisation de jour classique).

Ce nouveau corpus assure la mobilisation de moyens pour la prise en charge du patient tout en tenant compte des spécificités de certaines prises en charge qui peuvent requérir un temps de surveillance prolongé et des actes adaptés. Il s'agit pour le chef de pôle « d'un cercle vertueux » qui a permis non seulement « de valoriser et d'optimiser les soins mais aussi d'équilibrer l'activité ».





. . .

. . . • •

. . .

. . .

•

. .

. . .

23 645 passages aux urgences pédiatriques

+17 % d'activité à la plateforme . ambulatoire

Jusqu'à 35 patients pris en charge simultanément pour bronchiolite

> 2744 litres de lait collectés au lactarium





Chef de pôle : Pr Patrick Manckoundia

Chef de pôle adjointe : **Dr Mélanie Dipanda**

Directeur délégué: M. Didier Richard

Cadre supérieur de santé : M. Frédéric Robinet

Contrôleur de gestion : M. Alexandre Thevenin



Nombre total de lits et places : 395 lits et 10 places

Nombre de lits et places par service:

O Médecine Interne Gériatrie : 60 lits

O SSRG : 68 lits

(38 lits fermés de juillet à décembre)

○ Mirandière : 15 lits

○ Gériatrie ambulatoire : 10 places

O EHPAD / USLD : 246 lits et 6 places

Pôle Personnes âgées

Après deux années de crise sanitaire intense, 2022 apparait comme une période de répit, d'autant plus pour le pôle Personnes âgées qui prend en charge et accueille des patients particulièrement exposés aux risques liés à la Covid-19 du fait de leur fragilité. Nous avons pu reprendre notre dynamique d'activité et nous tourner vers l'avenir. Un des grands faits marguants de 2022 est la démolition du bâtiment C pour laisser place à la construction d'un nouveau bâtiment d'EHPAD, permettant ainsi d'améliorer plus encore la qualité de vie des résidents. Enfin, les équipes ont maintenu un travail de collaboration interprofessionnel qui s'est particulièrement illustrer à l'occasion de CHAM 2022.

Une direction de la filière gériatrique et des hôpitaux de proximité a été créée en 2022 avec l'objectif de développer des connexions dans le cadre de la filière gériatrique sur le territoire du Grand Dijon en termes de ressources de prise en charge. En intégrant les deux établissements hospitaliers que sont Auxonne et Is-sur-Tille, la filière gériatrique se structure et sort du quadrilatère du centre gériatrique de Champmaillot, créant ainsi une dynamique de partenariat renforcé dans une direction commune qui peut compter sur l'ensemble des ressources, celles du pôle bien sûr mais aussi celles d'Auxonne, d'Is-sur-Tille et de Mirebeausur-Bèze pour la prise en charge des patients gériatriques.



Pr Patrick **MANCKOUNDIA** Chef de pôle



Didier RICHARD Directeur de la filière gériatrique et des hôpitaux de proximité

CRÉATION D'UNE DIRECTION DE LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE ET DES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

La direction a été créée en 2022 avec pour ambition de développer les hôpitaux de proximité (HdP) du CHU Dijon Bourgogne, qui lui sont rattachés dans le cadre d'une communauté de direction, mais aussi de renforcer les partenariats et mutualisations. Elle est dirigée par Didier Richard, directeur délégué du Pôle Personnes âgées et du centre hospitalier d'Auxonne, ainsi que par Catherine Pallenchier, directrice du centre hospitalier d'Is-sur-Tille -Ehpad de Mirebeau-sur-Bèze en tant qu'adjointe. Tous deux sont rattachés au CHU Dijon Bourgogne afin de renforcer la filière gériatrique sur le territoire en s'appuyant sur l'expertise du Pôle Personnes âgées.

DÉVELOPPER LES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

Les hôpitaux de proximité d'Auxonne et d'Is-sur Tille ont une double vocation, indique Didier Richard : sanitaire d'abord avec des services de médecine et de Soins de suite et de réadaptation (SSR) - désormais Services médicaux de

réadaptation (SMR) - polyvalents, une vocation gériatrique et médico-sociale ensuite avec trois EHPAD et deux Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Ils dispensent également une offre de soins de premier recours sur leurs territoires d'implantation, périphériques de l'agglomération dijonnaise, à faible densité médicale de spécialistes. Ainsi, pour les populations concernées du Val de Saône-Vingeanne et du pays Seine et Tilles, ils représentent une composante importante de l'accessibilité au système de santé.

Du fait de leur mission, les HdP ont noué un rapport privilégié avec la médecine libérale et plus globalement avec le secteur ambulatoire (infirmiers, kinésithérapeutes, laboratoires, cabinets de radiologie...) et avec les acteurs du territoire : Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), Contrats locaux de santé (CLS). Les HdP sont de véritables pôles multiservices qui agrègent un ensemble de services sanitaires, médico-sociaux et sociaux au sein d'un même établissement et plus largement au sein de la filière. Ainsi, Auxonne a développé en 2022 des consultations avancées avec des spécialistes du CHU Dijon Bourgogne en endocrinologie, gériatrie, neurologie, angiologie.

Une antenne du Dispositif d'appui à la coordination de Côte-d'Or (DAC21), de SOS médecins et un cabinet de deux généralistes et d'infirmiers libéraux y fonctionnent. Le CH d'Is-sur-Tille a déposé fin 2022 sa demande de labellisation ce qui permettra de développer la même dynamique en 2023.

Pôle Personnes âgées

UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ÂGÉS

La prise en charge des patients âgés s'entend comme un dispositif de soins couvrant l'intégralité des parcours possibles de la personne âgée en prenant en compte le caractère évolutif de ses besoins de santé. La filière suit donc une évolution organisationnelle qui vise à développer la connaissance et les coopérations entre les différents acteurs et à garantir ainsi une prise en charge optimale pour l'ensemble des patients âgés. Elle est organisée autour du Pôle Personnes âgées du CHU Dijon Bourgogne. qui possède les services et l'expertise gériatriques.

Des partenariats sont mis en place avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès de personnes âgées (conventions d'intervention des équipes mobiles, partenariat avec France Alzheimer pour l'accompagnement des aidants, renforcement des liens avec la régulation et les urgences dans le cadre de la Hotline gériatrique).

Les HdP du CHU Dijon Bourgogne sont désormais pleinement associés à cette organisation. Ils ont par conséquent permis de renforcer les liens sur leurs territoires respectifs avec les établissements et services médicosociaux, les professionnels de santé libéraux et les services d'orientation notamment le DAC 21. Ils ont également permis le développement de consultations avancées de gériatrie et la gestion des mutations de patients gériatriques hospitalisés, afin de les rapprocher de leur lieu de vie et de leurs familles, depuis le service de Médecine Interne Gériatrie du CHU Dijon Bourgogne vers les services de Médecine ou de SSR Polyvalent des CH d'Auxonne ou d'Is-sur-Tille.

CHAM 22 OU L'AVENTURE EN HAUT DES SOMMETS!

C'est une belle histoire qui s'est écrite à Champmaillot à la

Alors que Julien Coindet, un des Professeur APA de l'EHPAD, participait à l'extrême et exigeant ultra-trail du tour du mont Blanc (UTMB), les éguipes du pôle ont organisé le temps d'un week-end un moment festif et sportif pour le soutenir. Proposé à tous - professionnels du CHU, mais aussi leur famille, les résidents, leurs proches..., cet événement a représenté un temps fort de cohésion et d'ouverture.

Alors que Julien Coindet a mis 35h et 3 minutes pour boucler la course mythique, plus de 200 personnes se sont relayées jour et nuit lors d'ateliers sportifs permettant de suivre son exploit.

RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE **GÉRIATRIQUE**

Le schéma directeur immobilier du Pôle Personnes âgées a été lancé en 2022 avec l'objectif de retrouver une homogénéité de services par bâtiment, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, de concentrer une activité par bâtiment et d'augmenter la capacité d'accueil du SSR à 90 lits (contre 68 aujourd'hui) dans le bâtiment B, la gériatrie ambulatoire à 20 places (contre dix aujourd'hui). D'ici à 2025, un nouveau bâtiment d'EPHAD verra également le jour.

« Ce bâtiment sur cinq niveaux, dont trois seront consacrés aux chambres individuelles des résidents, a été conçu pour offrir aux résidents des conditions de vie améliorées, avec davantage d'intimité et de confort, en particulier dans les chambres qui seront plus spacieuses (22 m²) et toutes équipées de salles de bain individuelles - c'est la fin des chambres doubles dans l'EHPAD de Champmaillot.

Les conditions de travail seront également optimisées pour le personnel soignant et médical, qui bénéficiera d'espaces de travail plus ergonomiques », précise Didier Richard.



2 090 séjours en hospitalisation complète

1 277 séjours en hospitalisation de jour

480

37 567 journées en MCO + SSR

74 853 journées en EHPAD / USLD



Chef de pôle: Dr Aline Lazzarotti

Chef de pôle adjoint : Dr Marie-Pierre Guenfoudi

Directeur délégué : M. Kamel Bouyahiaoui

Cadre supérieure de santé : **Mme Françoise Montenot**

Contrôleur de Gestion: M. Louis-Noël Méjean



Pôle Pharmacie

-0

La pharmacie est un pôle transversal au cœur de l'hôpital dont les activités sont variées et évoluent au fil des années. Elle a su relever le défi de la vaccination contre la Covid-19 mais aussi, en 2022, contre la variole du singe. Elle se mobilise quotidiennement pour approvisionner les unités de soins en médicaments et dispositifs médicaux stériles : un exercice difficile en ces périodes de ruptures et de pénuries. Nos pharmaciens n'en oublient pas leurs missions au cœur des services de soins avec le déploiement de la conciliation médicamenteuse, des entretiens pharmaceutiques, de l'éducation thérapeutique des patients. La pharmacie réalise aussi la préparation des chimiothérapies et biothérapies pour les patients du CHU et s'implique activement dans le GHT 21/52. Elle est également engagée dans la conception écoresponsable des soins.



Dr Aline LAZZAROTTI Chef de pôle

FORTE ACTIVITÉ POUR LA PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Au CHU Dijon Bourgogne, le pôle pharmacie travaille en étroite collaboration avec la PASS que dirige le Docteur Aleth Innocenti. Cette unité de soins est destinée à toute personne malade en situation de précarité. La PASS assure une **prise en charge coordonnée : médicale, sociale, infirmière et l'accompagnement dans un parcours de santé**. Elle accueille tout patient sans assurance maladie ou sans complémentaire santé et/ou dont la situation sociale bloque une prise en charge médicale (incapacité de payer les soins, absence de logement stable ou hébergement précaire, difficulté à s'orienter, en grande vulnérabilité ou exclusion sociale).

En 2022, à l'issue de leur consultation médicale, la pharmacie du CHU a accueilli 890 patients relevant de ce dispositif et nécessitant une délivrance de médicaments. Ce chiffre est en augmentation de 55 % par rapport à l'année précédente. Pour ces patients, 2 100 ordonnances ont été analysées et environ 5 000 lignes de médicaments dispensées. Tout type de pathologie est pris en charge, en particulier des pathologies infectieuses, mais également des maladies cardiovasculaires, métaboliques, ou le suivi de grossesse. Chaque patient a reçu des explications et bénéficié de conseils au moment de la délivrance permettant le bon usage des médicaments prescrits (plan de prises, pictogrammes...)

- La crise en Ukraine a entraîné un afflux massif de patients avec plus de 1 200 patients ukrainiens. Bien que ces patients aient obtenu très rapidement des droits, leur prise en charge a nécessité une réorganisation de l'activité à la pharmacie (renfort sur ce secteur, horaires élargis) pour faire face à l'augmentation d'activité de + 75 % sur cette période (près de 400 patients pris en charge entre mars et juin 2022 et 2 000 traitements dispensés).
- Deux importantes épidémies (diphtérie et gale) dans des

foyers de migrants en fin d'année 2022 ont entraîné un engorgement de la PASS et nécessité la mise en place de dispositifs spécifiques. La pharmacie a su être réactive et s'adapter en participant à un protocole de prise en charge préventive de la gale à l'arrivée de personnes migrantes dans les Centres d'accueil et d'examen des situations administratives (CAES) de Dijon coordonné par l'Agence régionale de santé (ARS). Environ 230 personnes ont ainsi été prises en charge dans le cadre de ce dispositif qui aura duré 14 semaines avec une mise à disposition des médicaments nécessaires directement au sein des structures sociales d'hébergement accueillant les personnes migrantes.

La prise en charge des personnes en situation de précarité nécessite d'établir une relation de confiance et nécessite une bonne coordination des équipes médicales, soignantes et sociales. Les locaux de pharmacie devront être repensés pour permettre un accueil des patients dans de bonnes conditions (absence de salle d'attente, problème de confidentialité) et l'accès à du matériel adapté est nécessaire (problème d'interprétariat) pour rassurer les patients, les conseiller sur leur traitement et les orienter dans leur parcours de soins.



Pôle Pharmacie

ARMOIRES CONNECTÉES ET TECHNOLOGIE RFID EN IMAGERIE INTERVENTIONNELLE

Depuis 2019 le service d'imagerie interventionnelle gère ses stocks de dispositifs médicaux stériles (DMS) et de dispositifs médicalement implantables (DMI) grâce à la technologie RFID (CIMS-WAVEMARK). Elle garantit une très grande sécurité en matière de visibilité des stocks et d'inventaires, en parfaite concordance avec les préconisations de la réglementation. Au-delà des prévisions, plus de 170 000 euros d'économies ont en outre été réalisées dès la première année.

En 2022, l'activité en radiologie interventionnelle est toujours en hausse. Malgré cela le stock acheté a été maintenu constant à 416 000 euros (- 300 000 € maintenus depuis la mise en place de l'activité en 2019). L'objectif de maintien de ce stock est complété par une suppression des produits perdus, estimée au plus bas à 2 % des consommations totales du service en DMS soit 45 000 € et une réduction des périmés de 11 000 €.

À cet objectif de gestion, s'ajoute un respect du circuit des DMI qui confirme 100 % de traçabilité de l'ensemble des produits implantables dans le respect de la réglementation (MDR 2017/745 et l'arrêté du 8 septembre 2021 relatif au management de la qualité du circuit des DMI). En 2023, la solution sera reprise par un autre fournisseur de RFID, la société Promedeo et proposée aux blocs opératoires.

Les économies réalisées permettront, dès la première année, de financer les équipements de la solution et le personnel nécessaire (PPH et chef de projet informatique) et de faire un retour sur investissement, l'objectif étant de tracer tous les DMS et DMI hors stock du bloc opératoire d'ici à fin 2025.

CHIMIO ORALE ET ENTRETIENS PATIENTS EN ONCOLOGIE **AMBULATOIRE**

À l'issue de la phase test, réalisée en 2021 dans les services de dermatologie et d'oncologie médicale, le déploiement des entretiens pharmaceutiques pour les thérapies orales dans le cadre du programme UMACOACH'ORAL s'est échelonné sur toute l'année 2022.

78 patients ont bénéficié de ce programme et 131 entretiens pharmaceutiques ont été réalisés (78 premiers entretiens et 53 entretiens de suivi). Plusieurs spécialités sont concernées : l'onco-hématologie (34 %), l'oncologie digestive (23 %), l'oncologie médicale (21 %), l'onco-dermatologie (14 %) et l'oncologie thoracique (8 %). Conjointement à l'explication des effets indésirables, des modalités de prise, du lien villehôpital avec la transmission des documents via messagerie sécurisée, le pharmacien réalise systématiquement une synthèse des traitements médicamenteux du patient. Suite à cette dernière, 202 interventions pharmaceutiques ont été réalisées avec un taux d'acceptation des médecins

hospitaliers et de ville de 98 %. Parmi elles, 11 % avaient un impact clinique majeur selon l'échelle de cotation CLinical Economic Organizational (échelle validée internationalement pour la cotation des interventions pharmaceutiques).

En collaboration étroite avec le département de l'information médicale (DIM) et les médecins de chaque spécialité, le circuit UMACOACH'ORAL est valorisé économiquement en transformant les consultations médicales initiales en hôpital de jour (HJ) intermédiaires ou pleines par l'intervention du pharmacien et d'autres professionnels de soins de support.

DÉMARRAGE DE PHARM' AVENIR: CHANGEMENT DE LOGICIEL DE GESTION DE STOCK (WMS)

Le changement du logiciel de gestion de stock à la pharmacie à usage intérieur (PUI) fait partie intégrante du projet Pharm'avenir retenu dans le "TOP 30" du projet médical d'établissement 2018-2022. À l'ouverture de la plateforme hospitalière d'approvisionnement (PHA) en 2009, la PUI s'était dotée du logiciel de gestion de stock LM7 pour les médicaments et les dispositifs médicaux stériles en stock. Ce logiciel est également utilisé pour la gestion des produits du magasin.

L'outil actuel ne répondant plus aux exigences de gestion des flux de produits pharmaceutiques, il a été décidé de le changer. C'est l'occasion de l'étendre à l'ensemble des produits pharmaceutiques et ainsi de revoir les process de commandes, réception, stockage, préparation et expédition. Le nouveau logiciel permettra également une simplification et une homogénéisation des supports de demande de produits pour les unités de soins.

D'autre part, il s'agit d'un prérequis à l'automatisation de la dispensation nominative et une obligation pour la sérialisation des médicaments dans le cadre de la mise en application des règles européennes relatives à la lutte contre la falsification des médicaments à usage humain.



Pôle Recherche & santé publique



Chef de pôle : Pr Catherine Creuzot-Garcher

Chefs de pôle adjoints : **Dr Anne Dautriche** et Pr Catherine Quantin

Directeur délégué: **Mme Audrey Licandro**

Cadre supérieure de santé : **Mme Françoise Montenot** et M. Antoine Leze

Contrôleur de gestion : M. Arthur Vautrin



La structure du pôle :

- Service biostatistiques et information médicale
- Service des vigilances
- O Service d'unité de gestion des risques en endoscopie
- O Service d'épidémiologie et d'hygiène hospitalière
- O Service de la recherche
- O Plateforme d'expertise des maladies rares

Pôle Recherche & santé publique

Le pôle recherche et santé publique exerce une activité hétérogène à la fois réglementaire mais aussi de collecte d'informations pour les veilles et alertes dans le but d'améliorer le service aux patients. Cette dynamique d'investigation et d'innovation est enrichie sous toutes ses formes grâce à la coordination transversale des unités avec lesquelles nous collaborons. La mission d'appui à l'investigation est ainsi menée par le personnel de la recherche au sein des services de soins ou dans les unités CIC situées au CHU pour les protocoles le nécessitant. Cet effectif représente plus de 120 professionnels.



Pr Catherine CREUZOT-GARCHER Chef de pôle

CENTRE D'INVESTIGATION CLINIQUE (CIC)

Le CIC de Dijon, coordonné par le Professeur Christine Binquet, est certifié Iso 9001 depuis 2020.

Le module « épidémiologie clinique » (CIC-EC), encadré par le Professeur Christine Binquet, était dédié initialement à l'accompagnement des études d'épidémiologie clinique multicentriques ou en population générale. Il a étendu son champ de compétences aux essais thérapeutiques, évaluations médico-économiques/en sciences humaines et sociales et études de trajectoire de soins et de leurs déterminants.

Le module « pluri-thématique » (CIC-P), dirigé par le Professeur Marc Bardou, vient quant à lui en appui de la réalisation de protocoles de recherche clinique complexes (phase précoce, études translationnelles ou physiopathologiques, évaluation de dispositifs médicaux). Il comprend trois unités : l'unité de phase précoce au Centre Georges-François-Leclerc (CGFL) du Professeur François Ghiringhelli, l'unité d'hospitalisation du Professeur Marc Bardou et la plateforme d'investigation technologique (PIT). Cette dernière est dédiée à la conception, au développement et à l'évaluation de méthodes et dispositifs innovants pouvant être mobilisés pour le diagnostic et le traitement des incapacités chroniques ainsi que pour suivre leur évolution, à travers des programmes de recherche collaboratifs ou des prestations.

CENTRE DE RESSOURCES **BIOLOGIQUES (CRB)**

Le CRB associe le CHU, le CGFL et l'Établissement français du sang (EFS) de Bourgogne-Franche-Comté au sein d'un groupement d'intérêt scientifique. Certifiée Iso NF S96900 depuis 2009, avec extension de la certification à la microbiologie en 2022, cette structure a pour objectif d'organiser la constitution, la conservation et la mise à disposition de collections biologiques en maîtrisant la

qualité des échantillons et des données, tout en respectant les droits des patients. Le CRB possède 700 000 échantillons en stock, prépare chaque année près de 20 000 échantillons et gère 90 collections. C'est un maillon essentiel de la politique de recherche du CHU Dijon Bourgogne.

SBIM

Le service biostatistiques et information médicale (SBIM) dirigé par le Professeur Catherine Quantin comporte deux unités fonctionnelles : le département d'information médicale (DIM) et l'unité biostatistiques, épidémiologie et recherche (BER).

Le DIM, dirigé par le Docteur Romain Cailliod, a pour mission de veiller à l'exhaustivité, la qualité, l'analyse et la sécurité des données médico-administratives du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), afin d'optimiser les recettes dans le cadre de la tarification à l'activité. Disposer de données de qualité est un enjeu important pour la trésorerie de l'établissement. Il participe aussi aux études médico-économiques.

Le DIM intervient en soutien de la direction de la stratégie et des coopérations pour réaliser des analyses stratégiques des filières de prise en charge hospitalière et du positionnement concurrentiel du CHU et du GHT. L'analyse et la recherche sur données locales et nationales sont de grands atouts pour améliorer et adapter les offres de soins et produire des analyses de santé publique.

La recherche de ce service est pilotée par le Professeur Catherine Quantin, avec ses sept collaborateurs (financés sur le budget des projets de recherche) au sein du BER. Elle est reconnue sur le plan international et doit soumettre prochainement en coordination un projet Horizon Europe. Elle intervient également en soutien des projets de recherche sur l'ensemble du CHU Dijon Bourgogne. Le Docteur Anne-Sophie Mariet a la responsabilité médicale du projet d'entrepôt de données du CHU Dijon Bourgogne.

... / ...

Pôle Recherche & santé publique



Le Docteur Melchior de Giraud d'Agay et le Docteur Anne-Sophie Mariet

UN ENTREPÔT DE DONNÉES EN RÉSEAU **AVEC 5 AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ**

Le CHU Dijon Bourgogne poursuit le développement de l'entrepôt de données de santé. Ce vaste projet est intégré à la Plateforme d'accessibilité et d'intelligence des données de santé du GCS GGEST (PAISaGE). Ce groupement de coopération sanitaire du Grand Est rassemble six établissements hospitaliers (Dijon, Besançon, Strasbourg, Nancy, Metz et Reims), mais chacun des entrepôts est géré de manière autonome par les CHU et les CHR. L'entrepôt de données réalisé à Dijon est une solution « maison » indépendante d'un éditeur. Il s'agit d'une plateforme d'expertise technique et scientifique qui assure la réutilisation des données de santé produites dans l'ensemble de ces établissements. « Ce réseau interrégional a obtenu en 2022 des financements BPI (grâce à l'appel à projet pour le soutien, la constitution et le déploiement des entrepôts des données de santé dans le but de constituer un entrepôt interrégional de données de santé) », indique le Docteur Anne-Sophie Mariet. En 2022, un prototype a ainsi été finalisé. « Avec l'appui des équipes de la DSN et de la DRCI, nous avons ainsi créé un « POC » (preuve de concept), explique le Docteur Melchior De Giraud d'Agay, chef de clinique DIM. Il s'agit d'une maquette visant à démontrer notre capacité à intégrer les sources de données, à les stocker et à les utiliser à des fins de recherche, en garantissant leur sécurité et leur confidentialité ».

UNE VISION PLUS RÉGIONALE DES VIGILANCES

Les vigilances sanitaires représentent une veille permanente dont les objectifs sont le signalement, le traitement et l'investigation des événements/effets indésirables liés à l'utilisation des produits de santé, la traçabilité de ces produits et la réponse aux alertes sanitaires.

Le Docteur Anne Dautriche assure la responsabilité de la coordination des vigilances.

PHARMACOVIGILANCE (CHU ET RÉGIONALE)

La pharmacovigilance a pour objet la surveillance, l'évaluation, la prévention et la gestion du risque d'effets indésirables résultant de l'utilisation des médicaments. En 2022, le centre régional de pharmacovigilance de Bourgogne (CRPV) a reçu 2 930 appels, dont 1 007 (34,4 %) provenaient du CHU, et transmis 2 262 cas d'effets indésirables médicamenteux à l'ANSM, dont 688 (30,4 %) provenaient du CHU.

L'année 2022 a de nouveau été marquée par un fort impact des questions et des notifications d'effets indésirables en rapport avec les vaccins contre la Covid-19 (30 % de l'activité) et notamment de la part des patients.

Un service de réponses aux questions sur les risques d'interactions médicamenteuses du Paxlovid®, traitement antiviral contre l'infection Covid-19, a été mis en place sur le plan national à la demande de la DGS, auquel le CRPV de Bourgogne participe depuis 2022.

Enfin, en 2022, le CRPV de Bourgogne est toujours impliqué auprès de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté en tant que structure d'appui dans le cadre du Réseau Régional de Vigilances et d'Appui (RREVA) en collaboration avec le CRPV de Franche-Comté et participe aux travaux d'expertise de l'ANSM.

MATÉRIOVIGILANCE, **RÉACTOVIGILANCE (CHU)**

Le Docteur Valérie Coullet dirige la matériovigilance avec pour objectif la surveillance des incidents ou risques d'incident résultant de l'utilisation de dispositifs médicaux après leur mise sur le marché.

La réactovigilance a pour objet la surveillance des incidents et risques d'incidents résultant de l'utilisation d'un dispositif médical de diagnostic in vitro.

L'unité de matério-réactovigilance locale (Bourgogne-Franche-Comté) du Docteur Amélie Thomassin a quant à elle enregistré 360 déclarations en 2022, signalé 159 incidents à l'ANSM (dont 22,6 % ont conduit à la mise en place d'une action corrective par le fabricant) et plus de 100 000 euros ont été obtenus à l'issue d'expertises en termes d'avoir/échange gratuit. Enfin, depuis février 2022, le CHU Dijon Bourgogne héberge le coordonnateur régional de matériovigilance et réactovigilance pour la région Bourgogne-Franche-Comté. La coordination régionale de matério-réactovigilance a recu 901 déclarations de matériovigilance et 38 déclarations de réactovigilance dont 14 événements indésirables graves.

HEMOVIGILANCE (CHU)

L'unité d'Hémovigilance et Sécurité Transfusionnelle (UHST) a pour mission d'obtenir la traçabilité de l'ensemble des transfusions sanguines du CHU (30 000 par an environ). Elle gère les effets indésirables receveurs, relève les incidents de la chaîne transfusionnelle et forme les professionnels de santé à la sécurité transfusionnelle. En 2022, elle a obtenu 100 % de traçabilité des 29 021 transfusions sanguines concernant 3 979 patients. Elle a géré 126 effets indésirables receveurs et 141 incidents de la chaîne transfusionnelle et a formé 1 294 professionnels de santé à la sécurité transfusionnelle. Début 2022, une nouvelle carte de contrôle ultime prétransfusionnelle a été mise en place pour l'ensemble des services transfuseurs du CHU : l'unité d'hémovigilance a dû former 226 professionnels de santé référents à son utilisation afin de garantir la sécurité transfusionnelle.

Pôle Réeducation / Réadaptation



Chef de pôle: **Dr Souad Taha**

Chef de pôle adjoint : Dr Anaïs Gouteron

Directeur délégué: **Mme Lucie Ligier**

Cadre supérieure de santé: **Mme Christelle Cherriere**

Contrôleur de gestion : Mr. Louis-Noël Mejean



Nombre total de lits et places : **121 lits** (91 lits HC et 30 lits HJ)

> Nombre de lits et places par service:

Nombre de lits installés au 31/12 (HC):

- O Polyvalent: 32
- O Affections de l'appareil locomoteur : 16
- O Affections du système nerveux : 27
- O Affections cardiovasculaires: 8
- O Affections respiratoires: 8

Nombre de places au 31/12 (HP):

- O Polyvalent: 1
- O Affections de l'appareil locomoteur : 3
- O Affections du système nerveux : 6
- O Affections cardiovasculaires: 20

Pôle Rééducation / Réadaptation



Dr Souad TAHA Chef de pôle

L'année a encore été marquée pour le pôle par des clusters Covid répétitifs. Les équipes médicales et paramédicales ont fait preuve, comme à leur habitude, d'une importante adaptabilité dans leurs organisations rééducatives pour garantir une nouvelle fois des prises en charge de qualité et sécurisées pour les patients.

En 2022, les équipes se sont également investies pour répondre à l'appel à projets national "Accidentés de la route," pour lequel le pôle a obtenu un financement conséquent pour l'acquisition d'un exosquelette et d'un stimulateur de conduite automobile en fin d'année. Ces deux équipements innovants et couteux valident pour le CHU deux plateaux techniques spécialisés et permettent de proposer des alternatives complémentaires dans la réhabilitation des patients. Ils complètent ainsi la prise en charge globale propre aux soins de réadaptation, notamment sur le volet réinsertion sociale et professionnelle pour le simulateur de conduite.

UN PARCOURS DE PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE INÉDIT

Problème majeur de santé publique, la prévalence des affections pelvi-périnéales est évaluée autour de 40 %, avec un coût global estimé en France à 4,5 milliards d'euros, sachant que ces données sont sous-évaluées puisqu'on estime que seuls les patients dont les troubles seront les plus importants consulteront et malheureusement tardivement.

« Ces affections sont malheureusement méconnues d'une grande majorité de professionnels de santé avec, à terme, des répercussions fonctionnelles importantes pour les patients voire une majoration de la morbi-mortalité, indique Souad Taha, la cheffe de pôle. Il était capital de créer et d'identifier un parcours de soin expert transversal dédié, d'autant plus que ces troubles neuro-pelvi-périnéaux concernent 70 % des patients avec une atteinte neurologique, dont une population jeune représentée par les patients atteints de sclérose en plaque et les blessés médullaires. Cette expertise, propre au CHU Dijon Bourgogne, n'existait pas sur le territoire. »

Le réseau expert de pelvi-périnéologie régional du CHU Dijon Bourgogne a ainsi été créé. Il est coordonné depuis de nombreuses années par le Docteur Véronique Bonniaud, médecin MPR (médecine physique et de réadaptation) du pôle de Rééducation / Réadaptation.

En son sein, un parcours spécifique a été développé au centre de convalescence et de réadaptation (C2R), permettant de structurer une prise en charge et un suivi chez des adultes et enfants souffrant de pathologies pelvipérinéales d'origine neurologique, basées sur une approche spécialisée multidisciplinaire et s'appuyant notamment sur les compétences d'une infirmière de rééducation experte, Valérie Schneigg. Le développement de l'activité a abouti à la formalisation d'un protocole local de coopération interprofessionnelle innovant.

RÉADAPTIC PRÉPARE SON DÉMÉNAGEMENT SUR LE SITE DE CHAMPMAILLOT

L'année 2022 a été intense du fait de la lourde procédure de dialogue compétitif qui a permis de mettre en compétition sept puis trois candidats pour la construction de RéadapTIC, selon un cahier des charges très précis. Cette procédure a abouti en septembre, le jury ayant retenu le projet proposé par le groupement Léon Grosse. « RéadapTIC devient réalité, annonce Souad Taha. La proposition du groupement répond aux critères incontournables de fonctionnalité, d'innovation, de performance et de confort au service des patients, des soignants et des chercheurs. »



Pôle Rééducation / Réadaptation

Tout l'enjeu est aujourd'hui de préparer le déménagement de l'ensemble des activités du centre de rééducation sur le site de Champmaillot et dans les meilleures conditions possibles afin de permettre la rénovation et la construction du nouveau bâtiment en site inoccupé. « Il était primordial de garantir la qualité et la sécurité des soins, les activités de rééducation nécessitant quotidiennement de déplacer les patients vers les plateaux techniques localisés sur différents étages, ce qui est incompatible avec des travaux de si grande ampleur. »

Cette lourde opération mobilise de nombreux acteurs de l'établissement, le C2R devant être libéré courant 2025 pour intégrer RéadapTIC courant 2027.

LA RÉALITÉ VIRTUELLE AU **CŒUR DE LA RECHERCHE**

RéadapTIC associe soins et recherche de pointe. L'ambition est en effet de tirer parti du bâtiment et de la technologie afin d'optimiser le séjour du patient.

La santé numérique est une des priorités du projet, elle permettra par exemple de suivre à distance les patients depuis leur domicile grâce à des montres ou à des vêtements connectés mais aussi de créer un environnement propice à la rééducation et au bien-être grâce au recueil de données tout au long de leur prise en charge, même dans les espaces de rééducation et de vie.

Autre point fort détaillé par le Professeur de rhumatologie Paul Ornetti : « RéadapTIC s'appuie sur la recherche médicale mais également paramédicale. Nous avons ainsi intégré plusieurs profils paramédicaux, notamment une kinésithérapeute, de jeunes chercheurs en ergothérapie mais aussi un ingénieur en réalité virtuelle qui développe des environnements numériques spécialisés en rééducation pour faciliter la rééducation du patient à l'aide de la technologie. Cette année, nous avons ainsi débuté deux protocoles de réalité virtuelle : REVA pour les patients amputés et un autre dédié à la rééducation gériatrique de patients qui ont chuté, un casque les place dans un contexte familier (jardinage, bricolage, courses). L'objectif est de démontrer que ce type de rééducation s'avère très efficace ».

RéadapTIC, qui faisait partie des sept axes évalués, a reçu un retour positif de la part du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).



706 séjours en hospitalisation complète (+ 2 %)

9 225 séjours en hospitalisation de jour (+ 4 %)

144 000 actes de prestations de rééducation MCO, réa SI, pédia, personnes âgées

2 433 venues en consultations externes





Chef de pôle: Pr Sylvain Manfredi

Médecin coordonnateur du 3C: **Dr Alice Gagnaire**

Directeur délégué: M. Florent Cavelier



Pr Sylvain MANFREDI Chef de pôle

La fédération de cancérologie regroupe un grand nombre de services médicaux et paramédicaux. Elle assure ainsi une prise en charge transversale. L'année 2022 a été marquée par une poursuite de l'augmentation de l'activité de chimiothérapie ambulatoire par l'émergence du traitement « CAR T Cells » et des différentes spécialités d'organe et, enfin, par la mise en place de deux nouvelles RCP: thrombose et cancer et soins palliatifs. Malgré la hausse constante de l'activité, le pôle est structuré pour optimiser la prise en charge des patients, notamment autour du cancer, grâce aux infirmières de coordination, onco-esthéticienne, diététicienne, onco-psychologue, service social, comité de lutte contre la douleur...

Fédération de cancérologie

LA RADIO-EMBOLISATION **HÉPATIOUE**

radio-embolisation hépatique consiste en l'administration intra-artérielle hépatique de microsphères porteuses d'un radionucléide, assurant le traitement de tumeurs primitives et secondaires », indique le Docteur Olivier Chevallier, du service de radiologie. L'indication est retenue en réunion de concertation pluridisciplinaire. Ce traitement nécessite l'étroite collaboration des équipes de radiologie interventionnelle et de médecine nucléaire.

Le plateau technique du CHU et l'expertise de ses radiologues interventionnels, des médecins du service de médecine nucléaire au Centre Georges-François-Leclerc, de leurs équipes respectives et des pharmaciens permettent de proposer ce traitement dans l'ensemble de la région. Deux phases sont alors nécessaires, impliquant une nuit d'hospitalisation:

- Une phase préparatoire, avec un temps artériographique, une exploration scintigraphique au service de médecine et une analyse dosimétrique. La faisabilité du traitement est déterminée à l'issue de cette phase préparatoire.
- Une phase de traitement réalisée 7 à 15 jours plus tard au cours de laquelle le radiologue et le médecin nucléaire injectent les microsphères.

En 2022, au CHU, 55 procédures ont été réalisées, comprenant 31 phases préparatoires ayant permis d'aboutir à 27 phases de traitement. Cela a concerné 31 patients, dont 23 porteurs de carcinomes hépatocellulaires, cinq de métastases hépatiques de cancer colorectal et trois cholangiocarcinomes intra-hépatiques.

LE PROGRAMME UMACOACH **DÉMONTRE DES BÉNÉFICES CLINIQUES ET ÉCONOMIQUES**

En 2017, les pharmaciens du CHU ont développé un programme d'optimisation de la prise en charge médicamenteuse du patient débutant une immunochimiothérapie anticancéreuse.

Le programme UMACOACH (Unité médicale ambulatoire de cancérologie-collaboration assistance chimiothérapie) fonctionne en étroite collaboration avec les professionnels de santé médicaux et paramédicaux, hospitaliers et libéraux. Le jour du premier traitement anticancéreux, le pharmacien rencontre le patient et procède à une analyse complète de l'ensemble des traitements afin de détecter les possibles interactions médicamenteuses et d'optimiser le traitement. En cas d'interaction, le pharmacien appelle le prescripteur hospitalier/libéral, qui accepte ou non la proposition de changement.

À la suite d'un entretien avec le patient, le pharmacien précise le principe du traitement avec les modalités d'administration, de prise des médicaments à la maison, la gestion des effets indésirables. Il reviendra également sur les modifications faites sur son traitement habituel avant de lui remettre un « plan pharmaceutique personnalisé »

qu'il transmet également aux professionnels de santé hospitaliers et de ville impliqués dans la prise en charge du patient. Le patient est revu à la cure 2 puis à la demande du patient ou du médecin. Le bénéfice clinique et économique du programme UMACOACH a été démontré*. Le ratio coûtbénéfice a été évalué à 3,7 euros économisés par les déprescriptions induites par le pharmacien pour un euro investi dans son salaire.

L'intervention d'un pharmacien est appréciée à la fois par les patients mais aussi par les professionnels de santé. En 2022, 913 patients ont été suivis dans le cadre du programme UMACOACH, 521 modifications de traitement ont été initiées par le pharmacien.

* de Grégori J, Pistre P, Boutet M, Porcher L, Devaux M, Pernot C, L Chrétien M, Rossi C, Manfredi S, Dalac S, Gueneau P, Boulin M. Clinical and economic impact of pharmacist interventions in an ambulatory hematology-oncology department. J Oncol Pharm Pract 2020;26(5):1172-1179.

PRISE EN CHARGE DES **ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES**

La structuration de la prise en charge des AJA (Adolescent et Jeunes Adultes) atteints de cancer est mise en place dans la région Bourgogne-Franche-Comté depuis 2021 par le biais du Dispositif spécifique régional du cancer BFC.

Elle se compose d'une équipe pluridisciplinaire de coordination (infirmières de coordination, assistante sociale, psychologue, enseignante en activité physique adaptée) qui assure aux jeunes patients de 15 à 24 ans ainsi qu'à leurs proches la meilleure qualité de vie possible en facilitant l'accès aux soins oncologiques de support sur tout le territoire régional. L'objectif est d'assurer une continuité dans le parcours de soin tout en répondant aux besoins spécifiques des jeunes.

Le dispositif s'appuie sur une RCP de soins de support mensuel qui permet de présenter les nouveaux patients par le médecin référent ou par un membre de l'équipe soignante. L'équipe AJA se met ensuite en lien avec le patient et/ou ses proches pour faire une évaluation et un suivi de ses besoins pendant le traitement, en collaboration avec les équipes de soin. Elle assure également le suivi en fin de traitement et en post-cancer pour faciliter la réinsertion du jeune patient dans la vie quotidienne.

En 2022, le réseau AJA oncoBFC a pris en charge 85 AJA.

29 560 séances de chimiothérapie

500 réunions de concertation pluridisciplinaire

7 400 patients concernés



LA GOUVERNANCE

Chef de pôle : **Pr Luc Cormier**

Chef de pôle adjoint : **Dr Yann Julien**

Directeur délégué : **Mme Sarah Amalric**

Cadres supérieurs de santé : **Mme Christelle** Escaravage et M. Dominique Bordet

Contrôleur de Gestion: **Mme Virginie Métra**

25 016 interventions chirurgicales

517 interventions robot-assistées

47,4 % de séjours ambulatoires

Fédération des blocs opératoires

Alors que la dynamique chirurgicale du CHU est en pleine croissance depuis plusieurs années, un coup de frein dû aux difficultés de recrutements IBODE nous oblige à nous réorganiser. Même si les blocs opératoires n'ont pas réussi à retrouver leurs pleines capacités en 2022, il existe cependant quelques signes positifs. La spirale négative des ressources humaines semble s'arrêter, mais avec une nécessité absolue de fidéliser les soignants. L'engagement exceptionnel des équipes et de l'encadrement pour maintenir l'activité et leur capacité d'adaptation doivent être soulignés. La Fédération des blocs opératoires avance collectivement sur les projets, avec un CHU qui garde toute son attractivité.



Pr Luc CORMIER Chef de pôle

L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER **IBO-IBODE: UNE PRIORITÉ POUR LA FÉDÉRATION**

Confrontée au défi d'attractivité et de fidélisation des professionnels infirmiers de bloc opératoire, l'offre de vacations a été réduite au cours de l'année 2022. Dans ce cadre, la Fédération et les directions impliquées ont identifié un plan d'actions dédié suite au diagnostic réalisé avec les professionnels fin 2021. Plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre sur les conditions de travail, le recrutement, la rémunération, la communication :

- Création et diffusion d'une newsletter
- Acquisition de matériel et travail avec l'USCPP
- Engagement institutionnel sur le départ en formation IBODE et appui à l'antenne de formation dijonnaise
- Lancement de bourses d'allocation d'étude
- Création de supports vidéos pour accompagner les publications de recrutement

Véritable défi pour les années à venir, la consolidation des équipes IBO-IBODE concerne l'ensemble des professionnels de la Fédération et constitue la condition indispensable à l'accompagnement des projets ambitieux des différentes spécialités.



Fédération des blocs opératoires



La poursuite des projets d'ampleur : salles multimodales et « cube opératoire »

Le projet d'ouverture de deux salles multimodales s'est accéléré en 2022 avec le début des travaux sur le site du plateau technique interventionnel (PTI). Cet ambitieux projet pluridisciplinaire a encore fortement mobilisé les équipes techniques, logistiques, paramédicales et médicales pour préparer au mieux le chantier et l'ouverture officielle programmée en juin 2023. Une nouveauté se prépare également pour la chirurgie ophtalmologique en 2023-2024 grâce à la validation du projet de création d'un « cube opératoire » au sein même du PTI et à proximité du salon « patient debout ».

LES COOPÉRATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS EN CHIRURGIE SE POURSUIVENT

Le partenariat avec la clinique Bénigne-Joly se poursuit en 2022 pour les trois spécialités chirurgicales impliquées : neurochirurgie, orthopédie-traumatologie et chirurgie digestive.

Avec 790 interventions « déportées », cette activité vient renforcer l'offre opératoire du CHU. Elle s'inscrit également dans un projet de collaboration plus large entre les deux structures au bénéfice d'une offre de soins plus large pour les patients du territoire.

D'autres spécialités chirurgicales poursuivent également leur collaboration avec le Centre Georges-François-Leclerc (urologie, ORL), les établissements du GHT 21-52, les Hospices Civils de Beaune, ou encore le Centre Hospitalier de Chalon-sur-Saône.

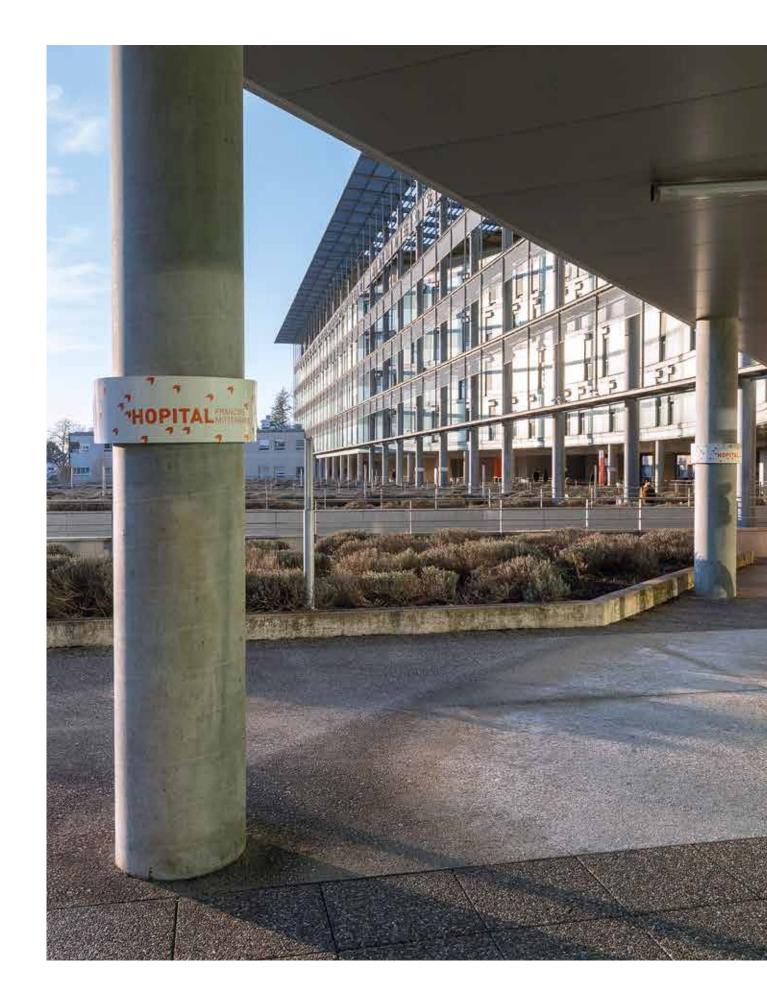


Une nouvelle cadre supérieure de santé au sein de la Fédération

Depuis le 1er septembre 2022, Christelle Escaravage a pris ses fonctions en tant que cadre supérieure de santé. Issue de la fédération, dont elle été jusqu'alors adjointe, elle a donc rejoint officiellement le bureau de fédération et participe activement à la réussite de ses projets.



.



Le management du CHŲ





Direction des affaires



inancières

Pascal TAFFUT Directeur des affaires financières



De gauche à droite : Marion Poinsot, Sandrine Bidault, Laure Maitre, Pascal Taffut, Karine Georgeon, Catherine Otton, Stéphanie Cailliaux, Laure Mathey, Evelyne Poyen, Édith Bel, Manuela Bourgeois (absente)

La direction des affaires financières et du contrôle interne apporte son expertise afin d'accompagner la direction générale dans le pilotage stratégique du CHU et d'assurer ainsi les tâches quotidiennes nécessaires au bon déroulement des activités de l'établissement. Derrière les chiffres, les deux secteurs de la direction, placée sous la houlette de Pascal Taffut, réunissent onze professionnels expérimentés.

Le secteur « budgets, investissements, contrôle interne » est coordonné par Catherine Otton. Les agents du secteur assurent la réalisation et le suivi des budgets, de la trésorerie, de la dette et des investissements. Ils gèrent par ailleurs les relations avec le Trésor public pour le paiement des factures et le recouvrement des recettes de l'établissement.

De 2012 à 2022, le nombre de mandats liés aux dépenses est passé de 65 135 à 78 544 (soit + 21 %) et celui de titres de recettes de 7 864 à 9 292 (soit + 18 %).

Le secteur « pilotage, activité, structure » est, quant à lui, managé par Karine Georgeon. Les agents du secteur assurent le suivi de l'activité, le pilotage et le contrôle des recettes de l'établissement. Ces missions sont exercées en étroite collaboration avec le département d'information médicale, la direction des services numériques, la direction de la facturation et des recettes ainsi gu'avec les pôles hospitalo-universitaires de l'établissement.

Le secteur « pilotage, activité, structure » a également pour mission de tenir à jour la structure de l'établissement, en particulier les unités fonctionnelles qui assurent la fiabilité du recueil des données médicales et administratives.

Le fil conducteur de la direction des affaires financières et du contrôle interne est la démarche de certification des comptes, qui nécessite annuellement un important travail de fond en lien avec les services gestionnaires de l'établissement. Une démarche qui conduit à des échanges riches et passionnants avec de nombreux professionnels du CHU.

DES DÉPENSES ET DES RECETTES EN COHÉRENCE **AVEC LA PERSISTANCE DE LA CRISE SANITAIRE**

L'évolution des charges de personnel (médical et non médical) a augmenté de 6,9 %, celles relatives aux charges médicales de 2,6 % et celles relatives aux charges hôtelières de 7,7 %. Au total, les dépenses ont progressé de 3,5 %. Les produits d'assurance maladie ont quant à eux augmenté de 4,2 %, les produits de l'activité hospitalière de 18,3 % et les autres produits ont baissé de 6,5 %. Au total, les recettes ont progressé de 3.6 %.



UN MAINTIEN DE LA BONNE SITUATION FINANCIÈRE

La bonne situation financière de l'établissement a été maintenue au cours de l'exercice 2022 et le compte de résultat principal affiche un excédent de 25,5 millions d'euros (M€) certifiés sans réserve. Les investissements se répartissent de la manière suivante :









3,6 %



Le pilotage des investissements a permis d'atteindre une capacité d'autofinancement (CAF) qui s'élève à 65,23 M€ et une capacité d'autofinancement nette du remboursement de l'annuité de la dette de 48,25 M€ (CAF nette positive) couvrant le montant global des investissements de l'exercice 2022.

LA DETTE

L'endettement du CHU continue de diminuer progressivement même s'il reste à un niveau très élevé (257 M€ fin 2022), principalement en raison des opérations immobilières liées au site François Mitterrand. L'objectif est de poursuivre la baisse de l'endettement, notamment grâce aux aides prévues dans le cadre du Ségur de la santé et en ne recourant pas à l'emprunt.

Enjeux ressources humaines









Quentin GARNIER Directeur adjoint des ressources humaines

Dans la continuité du Ségur de la santé, le CHU a été particulièrement proactif cette année puisque les accords ont été signés avec les partenaires sociaux dès le mois de mars 2022. Ils ont ainsi permis d'entériner quinze mesures majeures en faveur de la valorisation des métiers. Il s'agit des premiers accords collectifs signés au sein du CHU Dijon Bourgogne. Cette réglementation existait auparavant dans le privé, elle a été mise en place dans la fonction publique en 2021.

DES ACCORDS SÉGUR EN FAVEUR DE LA VALORISATION DES MÉTIERS

Après la signature des accords du Ségur de la santé qui consacrent 8,2 milliards d'euros à la revalorisation des métiers au sein des établissements de santé, un certain nombre de mesures a été pris, notamment afin de créer un temps pour le dialogue social au sein des hôpitaux publics. Il s'agissait ainsi pour les directions et les organisations sociales représentatives de réfléchir à la mise en place de mesures complémentaires pour « revaloriser les métiers des établissements de santé » et « reconnaître l'engagement des soignants ».

Dans cette ambition, le CHU a été particulièrement proactif puisque les accords ont été signés par la CFDT, la CFE-CGC et le SNSH dès le mois de mars 2022. **Ils ont permis d'entériner** quinze mesures majeures autour de la valorisation des métiers soignants, administratifs, techniques.

Parmi elles, un vaste plan de titularisations a permis à 550 personnes d'accéder au statut de fonctionnaire. Une prime d'engagement collectif de 1 million d'euros a également été mise en place. 2 000 professionnels ont ainsi pu être valorisés pour leur engagement dans le cadre de projets innovants pour le CHU et les patients.

.

Par ailleurs, des heures supplémentaires majorées ont été officialisées dans les secteurs en tension et un assouplissement des heures de travail a donné un cadre à l'organisation de douze heures.

Enfin, un axe sur la RSE a permis la création du forfait mobilité durable, une prime de 100 euros est désormais attribuée aux agents qui viennent travailler à vélo.

UN NOUVEL ENTRETIEN PROFESSIONNEL **TOURNÉ VERS LA VALORISATION DES COMPÉTENCES**

Un important dialogue social a été mené afin de créer un nouveau support d'entretien professionnel qui s'inscrit dans le cadre de la fin de la notation dans la fonction publique hospitalière. Ce dispositif "maison", fruit d'un travail de concertation avec les cadres et les organisations syndicales, a permis de définir la trame et le contenu de ce nouveau

Après un audit réalisé sur le système précédent, nous en avons profité pour le retravailler entièrement et pour faire de cet échange entre le cadre et l'agent un moment privilégié, un moment de recul sur le quotidien. indique Romain Fischer. L'objectif est que cet entretien soit plus humain et davantage tourné vers la valorisation et la reconnaissance des compétences de l'agent. 99



Pour ce faire, des formations internes ont été proposées aux cadres et aux agents.

UNE ALLOCATION POUR FINANCER SES ÉTUDES

Afin de répondre aux problématiques de la précarité financière des étudiants et de garantir une continuité entre les études et la prise de poste, une allocation d'études a été mise en place en 2022. Elle permet de financer les études des postes en tension, en particulier les manipulateurs en électro-radiologie médicale et les infirmiers et infirmières de bloc opératoire. Ce dispositif innovant, lancé par le CHU Dijon Bourgogne, prévoit également un accompagnement des étudiants en leur proposant des stages privilégiés ainsi que des formations ciblées.

UN DISPOSITIF POUR LES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES DE **BLOC OPÉRATOIRE**

Un plan d'action spécifique a été lancé en 2022 sur la formation et la reconnaissance des infirmiers et infirmières de bloc opératoire (Ibode) avec pour objectif de rendre plus attractifs ces postes dits sous tension.

UN PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI ET LES ÉCOLES **DU TERRITOIRE**

Plusieurs actions ont été menées pour réaffirmer la place du CHU comme un des employeurs les plus importants de la région. Des conseillers de Pôle emploi ont ainsi été accueillis afin de mieux cerner les caractéristiques de l'hôpital et mieux orienter les candidats, en particulier pour faciliter le recrutement des agents des services hospitaliers (ASH). Afin de renforcer la visibilité du CHU sur le marché de l'emploi, des partenariats avec les écoles du bassin dijonnais ont également été noués, en particulier avec l'École de secrétaire médical, l'Institut d'administration des entreprises et les écoles d'informatique.



0 0 0 00

Un espace de coworking et une salle de sport

2022 marquait également l'aboutissement du projet social engagé en 2018. Deux actions phares sont venues clôturer ce projet : l'ouverture d'une salle de coworking pour l'ensemble des managers et une salle de sport pour tous les professionnels du CHU.

Direction des affaires médicales

Au regard des tensions démographiques majeures pesant sur la plupart des disciplines médicales et qui concernent tous les hôpitaux de Bourgogne, les coopérations médicales demeurent au centre des préoccupations de la Direction des affaires médicales, indique Anne-Lucie Boulanger, à la direction de la DAM. Aussi, en 2022, nous avons accompagné des chefs de service, au-delà de nouvelles coopérations impliquant des médecins seniors, en vue de la mise en place de nouveaux stages couplés d'internes entre le CHU Dijon Bourgogne et un certain nombre d'établissements. Leur objectif est de répondre aux défis posés par la démographie médicale déclinante dans la région. Ces terrains partagés sont passés de deux à onze en un an. Une dizaine de stages ont ainsi été initiés avec d'autres services des centres hospitaliers de l'ancienne région Bourgogne, mais aussi des terrains de stages ambulatoires, dans des stages en médecine de ville. Ce dispositif a pour ambition de faire découvrir aux internes des établissements de la région les activités médicales afin de favoriser des prises de postes d'assistants partagés. Il s'agit d'un moyen de développer de futures coopérations médicales.

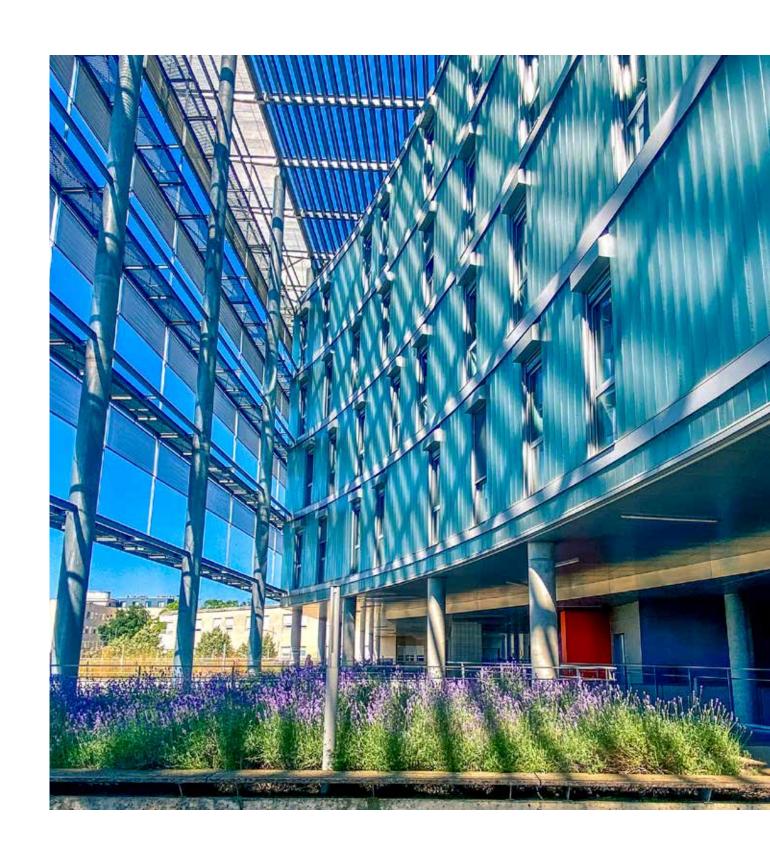
La Direction des affaires médicales a ainsi participé avec les médecins investis dans cette coopération, avec l'ARS et l'UFR des Sciences de santé, à l'ouverture de deux nouveaux terrains de stages partagés avec le centre hospitalier de Semur-en-Auxois en ophtalmologie, discipline en pointe quant au partage de temps médicaux. Le CH de Chalon-sur-Saône, quant à lui, a bénéficié de cinq nouveaux terrains, notamment en urologie et en pneumologie. Mâcon et Beaune sont également mobilisés dans cette nouvelle dynamique, chacun avec un nouveau stage, au service des patients. En effet, la découverte pendant l'internat de ces établissements doit favoriser l'instauration de temps de coopérations, dans les disciplines concernées, tout au long des carrières médicales. L'ensemble de ces actions démontre l'implication du CHU, et de la DAM en support administratif, dans sa volonté de résoudre les tensions démographiques régionales, conclut Anne-Lucie Boulanger.



Anne-Lucie BOULANGER Directrice des affaires médicales



Medhi **PICHEGRU Directeur adjoint** des affaires médicales



Direction de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers





Florence MARTEL Directrice de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers

L'année 2022 a été une année charnière pour la direction de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers : recomposition interne, préparation de la visite de certification de la Haute autorité de santé, et de nombreux autres sujets.

Je tiens à remercier l'ensemble des professionnels et spécifiquement mon équipe pour l'énergie déployée au service de la sécurité des patients.

UNE STRUCTURE PROCHE DU TERRAIN

La direction de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers a été créée en 2022. Elle est née de la fusion entre la cellule qualité et l'unité de la gestion des

Elle s'appuie sur une équipe de douze personnes avec un périmètre élargi puisqu'elle prend désormais en charge les relations avec les usagers, notamment la commission des usagers qui permet de prendre en compte l'avis des patients, explique Florence Martel.

Afin de mener à bien cette politique qualité-risques, elle s'est structurée avec la volonté d'être au plus près des équipes. Un réseau de référents a été mis en place.

« Si des liens existaient auparavant avec les cadres de santé, nous avions en effet la volonté de renforcer ce dispositif en formant un binôme avec un praticien, afin que la qualité soit un sujet qui implique les équipes médicales, poursuit la directrice.

Nous sommes dorénavant plus proches du terrain, nous avons d'ailleurs beaucoup travaillé avec ces équipes médico-soignantes pour réaliser des audits et des actions en vue de la certification, mais pas seulement, puisque cette démarche se poursuit aujourd'hui. »

CERTIFICATION: OBJECTIF ATTEINT

Un important travail a été réalisé afin de préparer la certification, obtenue en 2023 avec la mention :

Qualité des soins confirmée

Habituellement réalisée tous les quatre ans, cette visite de la Haute autorité de santé n'avait pu être organisée en raison du Covid. Il a donc fallu « relancer la dynamique qualitésécurité des soins en allant au plus près des équipes, indique Florence Martel, redonner du sens autour des attentes de la HAS qui avaient beaucoup évolué depuis la dernière certification, en 2017 ».

Pour atteindre ces objectifs, la direction de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers a mis en place plusieurs actions. Outre le réseau de référents, elle a par ailleurs lancé tous les 17 du mois - référence aux 17 critères impératifs -, « une série d'informations sur internet, intranet mais aussi des documents imprimés, citons par exemple Questions pour 1 certification, des livrets pratiques qui tiennent dans la poche et qui permettent de démystifier les thèmes en lien avec la certification, notamment la douleur », ajoute Armelle Lamy, responsable de l'unité qualité gestion des risques.

D'autres supports de communication ont été réalisés dans le cadre de la journée « CertiDay », durant laquelle les référents qualité ont retenu des critères qui ont ensuite été valorisés dans leurs services. Ils ont été particulièrement créatifs en organisant des jeux de rôle, des affiches... De nombreux audits ont également été réalisés afin de les préparer au mieux à cette visite », conclut-elle.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ: DÉVELOPPER LA CULTURE POSITIVE DE L'ERREUR

« La semaine de la sécurité du patient est une opération de sensibilisation des effets indésirables liés aux soins, indique le Docteur Agnès Testenière, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins. Il s'agit de faire de la pédagogie auprès des professionnels afin de les inciter à déclarer des événements indésirables ou des dysfonctionnements. Il ne s'agit pas de sanctionner, cette déclaration offre des axes d'amélioration, en analysant les causes, en tirant des enseignements, nous augmentons les

chances de mieux prévenir ces situations. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur des événements qui se sont déroulés dans l'établissement et qui ont permis de procéder à certains changements organisationnels afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

- « Belles histoires d'événements indésirables » nous a par exemple permis de communiquer sur Intranet afin de « développer cette culture positive de l'erreur », précise Agnès Testenière. Quant à la formation par serious game, elle a permis de « former les secteurs interventionnels à la check-list avec une approche originale, en leur proposant de devenir acteurs d'une fiction dans laquelle ils sont amenés à comprendre les mécanismes de l'erreur et leur prévention ».
- « L'objectif de déclarer un dysfonctionnement s'inscrit dans une démarche d'amélioration pour un service, complète Florence Martel. C'est avec cet objectif que nous avons convié l'ancienne leader de la patrouille de France, Virginie Guyot, lors de la semaine de la sécurité. La pilote a constaté des similitudes entre le monde de la santé et de l'aviation : briefing, préparation, check-list, débriefing... reconnaissant les mêmes méthodes, les mêmes process de travail tout en insistant sur la force du travail en équipe qui permet selon elle d'améliorer nos missions. »



Ensemble, visons le Vert!











RENOUVELLEMENT DES CERTIFICATS DES UNITÉS ET SECTEURS NORMÉS

Plusieurs secteurs exercent des activités normées (normes « métier », norme de type ISO, textes réglementaires). Des audits sont effectués tous les ans et des renouvellements tous les trois ans. Cinq secteurs ou unités ont ainsi vu leur certification renouvelée en 2022 :

- Délégation à la recherche clinique et à l'innovation (DRCI) : ISO 9001.
- Unité de gestion des risques en endoscopie (UGDRE) : ISO 9001.
- Pharmacie à usage intérieur unité de pharmacotechnie et essais cliniques (UPEC): ISO 9001.
- Centre universitaire d'aide médicale à la procréation (AMP), régi par l'arrêté du 2 juin 2014 relatif aux règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques d'AMP, et certifié ISO 9001.
- Blanchisserie: ISO 9001 et ISO 14001.

RENOUVELLEMENT DE LA **COMMISSION DES USAGERS**

Un renouvellement de la commission des usagers s'est opéré en novembre sous l'égide de l'ARS.

Cette instance comprend quatre représentants des usagers, tous impliqués dans des associations dédiées aux patients.

Trois ont été renouvelés, un nouveau a été nommé.

La commission se réunit quatre fois par an pour échanger sur des sujets variés : plaintes des patients, événements indésirables graves ou autres actualités de l'hôpital comme la signalétique, le site internet, les audits qui ont concerné la certification...

Cette commission est désormais présidée par Florence Martel et Christian Decombard, vice-président et représentant des usagers.

Un escape game au sein du pôle des personnes âgées

« Le service des erreurs » est un escape game, organisé par le pôle des personnes âgées et le service d'épidémiologie et d'hygiène hospitalière. La règle du jeu est simple : un scénario place les professionnels dans une salle d'un service ou dans la chambre d'un patient. Le but de ce jeu de rôle est d'identifier les cinq ou six erreurs qui leur permettront de sortir. À l'issue, un débriefing est organisé », indique Armelle Lamy, responsable de l'unité qualité gestion des risques.

Direction des services techniques





VERS UNE PLUS GRANDE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La Direction des services techniques répond à l'obligation réglementaire qui engage tous les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique (le décret tertiaire impose la réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à 2010).

« Il s'agit d'une réflexion à court et à moyen terme, indique Christine Philippon, la directrice, aussi une chargée de mission "Transition énergétique et écologique" a-t-elle rejoint les équipes de la DST en 2022 (poste partagé CHU et GHT

Outre la mise en conformité avec le décret tertiaire, elle intervient sur l'assistance dans la définition du plan d'action visant à réduire nos consommations d'énergie, à la fois

grâce à des opérations à court terme mais également via la planification de travaux à plus long terme.

Nous nous sommes par exemple engagés dans l'énergie solaire à Champmaillot.

Enfin, 2022 a été marquée par la mise en œuvre d'un marché de supervision énergétique afin de quantifier de manière précise, bâtiment par bâtiment, les consommations du CHU.

Par ailleurs, un groupe de travail "Sobriété énergétique", regroupant différents services de la DST, a été constitué et a permis, en lien avec la direction de la communication et d'autres directions, de lancer une campagne sur les petits gestes du quotidien, avec l'objectif de sensibiliser le personnel à la consommation d'eau, d'électricité et d'éclairage sur le lieu de travail. »



LES PROJETS DE CONSTRUCTION

ReadapTIC

L'année 2022 fut marquée par le dialogue compétitif devant définir le choix du lauréat du marché global de performance (en 2022) et le dépôt de permis (janvier 2023).

Le travail s'est poursuivi afin de finaliser l'ambitieux projet de ce bâtiment innovant dans le cadre des grands travaux du CHU Dijon Bourgogne.

Mise en route de la seconde hélistation

En avril 2022, le montage de la structure de l'hélistation a été effectué avec l'ensemble des autorisations obtenues en fin d'année pour permettre l'ouverture de la nouvelle FATO (aire d'approche finale et de décollage).

Cette nouvelle hélistation a nécessité une augmentation des effectifs de la sécurité via l'embauche de six nouveaux SSIAP (service de sécurité incendie et assistance à personnes).

Un espace de coworking et une salle de sport

La salle de coworking du CHU a été inaugurée en novembre 2022.

La maîtrise d'œuvre fut assurée au sein de la DST par une des architectes du département architecture bâtiment.

La salle de sport, inaugurée le 26 janvier 2023, a également été réalisée en interne dans le cadre d'un groupe de travail associant la DRH et la médecine du travail, et grâce à des dotations de mécènes, en particulier le DFCO.

Un nouvel Ehpad à Champmaillot

Le nouvel Ehpad verra le jour en 2025 à Champmaillot. Ce nouveau bâtiment s'étendra sur 4 500 mètres carrés et sur cinqs niveaux, dont trois seront consacrés aux chambres individuelles.

Il offrira des conditions de vie améliorées, garantissant davantage d'intimité et de confort dans des chambres toutes équipées de salles de bain individuelles.

Le choix du titulaire du marché global sectoriel a été fait en 2022 et le permis déposé début 2023.

Urgences pédiatriques

Un nouveau bâtiment accueille les urgences pédiatriques. Créées en 1973 afin de prendre en charge 5 000 patients chaque année, elles en accueillaient finalement plus de 25 000.

Ces nouveaux locaux ouvrent officiellement 13 juin 2023 après presque trois ans de travaux.

La conduite de ce vaste chantier en site occupé a impliqué une organisation et une mobilisation importantes des équipes.

L'hôpital d'enfants fut ainsi privé d'un quart de ses surfaces habituelles. La conception architecturale du nouveau service d'urgences a fait l'objet d'une attention toute particulière.

Menée en collaboration avec les équipes ainsi gu'avec les associations intervenant régulièrement à l'hôpital d'enfants, elle repose sur une organisation dite « de marche en avant » garantit une fluidité ainsi qu'une sécurité sanitaire optimale, lui permettant de prendre en charge 50 à 90 patients par jour.



Nouvelles urgences pédiatriques

Campus paramédical



DES ÉVOLUTIONS DE FORMATION POUR S'ADAPTER AU CONTEXTE

L'institut regroupe sept filières de formation préparant aux diplômes d'État d'aide-soignant, d'ambulancier, d'assistant de régulation médicale, de cadre de santé, d'infirmier, d'infirmier anesthésiste, d'infirmière puéricultrice ainsi qu'une antenne de formation préparant au diplôme d'État métier d'infirmer de bloc opératoire.

2022 a été marquée par des évolutions réglementaires pour deux professions indispensables à l'adaptation du système de santé, la formation au métier d'ambulancier et d'aidesoignant.

UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE **FORMATION AMBULANCIER**

Entré en vigueur en septembre, il bénéficie d'une nouvelle ingénierie de formation (+ 171 heures) autour de sept domaines d'activité et de cinq blocs de compétences.



Yamina Krouk Directrice du Campus paramédical

Le secteur de la formation des professionnels de santé est en pleine mutation. La réingénierie des programmes de formation, l'évolution des enseignements, en cohérence avec la transformation du système de santé, l'expansion des méthodes pédagogiques innovantes, sans oublier la diversification des parcours et des profils des apprenants, sont autant d'enjeux pour nos instituts de formation. En prenant mes fonctions, j'ai souhaité conforter cette offre au sein du territoire régional. Il s'agit d'assurer l'attractivité des métiers et des formations, la qualité et la modernisation des enseignements et leur accessibilité.

Il illustre ainsi la volonté de reconnaître l'importance du rôle tenu par les ambulanciers en tant que professionnels de santé et du transport sanitaire.

Ces personnels sont désormais autorisés à réaliser, sous réserve d'avoir suivi la formation, des actes dans le cadre de l'aide médicale urgente sous la responsabilité du médecin assurant l'intervention. La formation d'auxiliaire ambulancier a par ailleurs été, elle aussi, étoffée (+ 70 heures).

À noter que Nadia Baptiste, la nouvelle responsable, est arrivée en juillet.

REVALORISATION DE LA PROFESSION D'AIDE-SOIGNANT

Le diplôme d'État d'aide-soignant est désormais reconnu au niveau 4 du registre national des certifications professionnelles afin de répondre aux besoins d'attractivité, de reconnaissance et d'adaptation des missions de ces personnels.

Le programme de formation a été lui aussi allongé, passant de 10 à 12 mois, et actualisé avec des enseignements permettant aux diplômés d'exercer avec davantage d'autonomie de nouveaux actes au sein du parcours de soins. La fonction de « tuteur de stage » a été elle aussi valorisée en vue de professionnaliser les pairs tuteurs de stage et de garantir ainsi un encadrement de qualité.

Des sessions de formation continue « Être tuteur de stage aide-soignant » ont été déployées et un dispositif de supervision offre à présent un accompagnement aux élèves dans l'analyse de leurs pratiques de stage avec l'intervention d'un psychologue dédié.

En 2022, la filière a accueilli de nouveaux formateurs mobilisés dans la modernisation des enseignements (simulation, jeux de rôle...).

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE FILIÈRE DE FORMATION **POUR DEVENIR ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE**

Après une candidature conjointe avec les centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône et d'Auxerre, le campus paramédical de Dijon a obtenu en mars l'agrément national du ministère de la Santé pour ouvrir un Centre de formation d'assistants de régulation médicale (CFARM).

Depuis 2019, tout professionnel assumant cette régulation médicale (Samu-Centre 15) doit en effet suivre une formation diplômante.

Après l'obtention de la certification Qualiopi, en juin, le CFARM a accueilli sa première promotion le 12 septembre.

Cette formation est accessible en formation initiale (postbaccalauréat), en formation professionnelle continue et par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le centre a par ailleurs ouvert en octobre une session de formation continue d'accompagnement à la VAE ARM.



Filières de formations préparant aux métiers: aide-soignant, ambulancier, assistant de régulation médicale,



Antenne de formation en lien avec l'IFPS de Besançon préparant au métier d'infirmier de bloc opératoire

cadre de santé, infirmier, infirmier anesthésiste, infirmière puéricultrice



Apprenants formés dans les filières de formation et de formation continue



Sessions de formation continue

Direction des Services Mumériques du CHU et du GHT



Jérémy PAGEAUX Directeur des services numériques

UN IMPORTANT TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DANS UN CONTEXTE DE MENACE OMNIPRÉSENTE

Le premier élément de travail qui a mobilisé les équipes a été **la sensibilisation des utilisateurs au phishing**. Pour ce faire, trois campagnes de prévention ont été menées afin d'attirer l'attention du personnel sur les tentatives d'escroquerie par courrier électronique. « Il s'agit bien souvent du premier vecteur d'intrusion, indique Jérémy Pageaux, directeur des services numériques. Nous avons simulé une attaque afin de voir les comportements des utilisateurs et rappeler les bonnes pratiques. Nous avons ainsi largement réduit le nombre de mots de passe transmis ».

Par ailleurs, le déploiement du bastion d'administration s'est poursuivi. Cette passerelle sécurise les accès de nos partenaires, sur notre système d'information. Beaucoup de compromissions de systèmes d'information hospitalier passent en effet par ces éditeurs et, par rebond, compromettent les établissements de santé. L'une des pierres angulaires des SI hospitaliers est l'active directory, dont la compromission peut engendrer un dysfonctionnement complet du SI. Ainsi, de nombreux travaux ont été réalisés sur la sécurisation de notre active directory. Cet annuaire gère de manière centralisée l'ensemble des permissions pour le système d'information Microsoft (serveurs, comptes...). Toutes ces actions ont permis d'atteindre le niveau 3 de sécurité de Oradad (outil recommandé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information [ANSSI] pour évaluer le niveau de sécurité AD).

Enfin, nous avons installé une sauvegarde déconnectée : il s'agit d'un enregistrement sur bandes hors du réseau informatique. Ce système de sauvegarde complémentaire permet de disposer de sauvegardes en cas de perte complète du SI.

MISE EN CONFORMITÉ SÉGUR DE LA SANTÉ

Le Ségur du numérique en santé apporte un important soutien au développement du numérique et facilite les parcours des usagers. Plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en conformité. En premier lieu, l'identité nationale de santé (INS) qui recense les données de santé avec une identité unique, partagée par l'ensemble des professionnels du monde de la santé. En 2022, 200 professionnels ont été sensibilisés et une centaine a reçu une formation. 80 % des identités sont qualifiées INS (taux de qualifiées sur taux de séjour) chaque mois, et 43 % de la file active des patients dont l'identité a été validée a reçu un INS : 200 000 identités ont ainsi été qualifiées.



L'année 2022 a également été marquée par **la mise en œuvre de Mon Espace Santé pour les patients** et l'alimentation du dossier médical partagé en documents médicaux depuis notre dossier patient informatisé (ordonnances de sortie, lettres de liaison, compte-rendu...).

Les applications qui supportent ces évolutions (DPI, RIS, GAM...) ont également toutes été mises à jour afin d'intégrer les évolutions règlementaires du Ségur et les apports fonctionnels associés.

INFORMATISATION DES SERVICES DE RÉANIMATION

Le dossier patient informatisé de spécialité réanimation pour les quatre réanimations (traumatologique et neurochirurgicale, cardiovasculaire, polyvalente et médecine intensive de réanimation) a été mis en place avec une forte implication médicale et paramédicale. Le déploiement en 2022 a été lancé sur les deux services de réanimation neuro-traumato (juin 2022) et de réanimation cardiovasculaire (octobre 2022), soit plus de 33 lits. L'atout majeur de ce DPI (ICCA de Philips) repose sur la connectivité des dispositifs médicaux, sécurisant la prise en charge des patients en réduisant les risques d'erreurs lors de la resaisie d'informations, ce qui améliore également les conditions de travail des professionnels de santé. Plus de 200 pousse-seringues, 60 pompes volumétriques, 30 moniteurs, 30 respirateurs et 8 générateurs de dialyse ont été connectés au dossier patient. Ce dernier intègre les observations médicales, les formulaires institutionnels, les groupes de prescriptions, prescriptions médicamenteuses et non médicamenteuses. Quant au dossier paramédical, il gère la feuille de surveillance, le plan de soins, les formulaires institutionnels et la fiche de liaison.

Direction des affaires économiques et logistiques **Kamel BOUYAHIAOUI**

Directeur des affaires économiques et logistiques



DES PROJETS EN COMMUN OU EN PROPRE

La direction des affaires économiques et logistiques gère de nombreux services indispensables au bon fonctionnement de l'hôpital : blanchisserie, restauration, transports, achats, approvisionnements et affaires juridiques...

Nous sommes un prestataire interne au service des autres services et pôles, mais pas seulement, explique son directeur Kamel Bouyahiaoui. Nous portons également nos propres projets.

En 2022, les équipes de la DAEL (550 agents, 34 métiers, 60 millions d'euros de budget géré) ont ainsi lancé plusieurs projets importants : le lavage des locaux à l'eau (en lien avec l'hygiène et la DRH, avec un double objectif sanitaire et environnemental), la création d'une conciergerie pour le personnel, une solution utilisant l'intelligence artificielle pour optimiser la gestion des transports patients, la préprogrammation d'une future blanchisserie, l'introduction de menus à base de protéines végétales à la restauration, une collaboration avec Dijon métropole qui construit sa légumerie, l'automatisation des process achats et marchés,

une démarche de gestion des risques et de la probité en lien avec la déontologue du CHU, le plan de renouvellement des lits ou encore un système de géolocalisation des matériels.

ACHETER MIEUX!

Le département achats de la direction des affaires économiques et logistiques (DAEL) assure, pour le CHU et les établissements du GHT 21-52, tous les achats hors pharmacie, travaux et énergies.

Il s'appuie sur l'expertise de neuf acheteurs, chacun ayant ses domaines de spécialité. En 2022, le département a effectué 500 procédures d'achat, représentant 24 millions d'euros de dépenses.

Engagé en 2022 dans une professionnalisation de ses pratiques et dans l'obtention d'une labellisation Iso 9001 impliquant une formalisation de ses procédures, le département a déployé une stratégie d'achats visant à réduire ses dépenses ; alors que l'objectif national est à 3 %, le CHU Dijon Bourgogne fait mieux, gagnant 10 points depuis 1998. En 2022, les économies réalisées sur les achats, toutes choses égales par ailleurs, ont atteint 3,2 millions d'euros.

Le parcours patient



UN NOUVEAU SERVICE QUI SE STRUCTURE

La direction de la transformation et du parcours patient, créée en 2021, s'est véritablement structurée dans le courant de l'année 2022.

66

Nous partions de zéro, rappelle sa directrice, Sarah Amalric. Dès sa création, 250 agents environ ont été rattachés à la direction. Le premier enjeu à relever était donc celui des ressources humaines et de l'accompagnement au changement.

Il faut rappeler que cette nouvelle direction regroupe les personnels chargés de l'accueil médico-administratif des patients dans l'ensemble des services du CHU.

Objectif: améliorer la qualité de l'accueil, fluidifier le parcours patient, simplifier les étapes du parcours de soin, renforcer l'accessibilité du CHU.

En 2022, plusieurs chantiers ont donc été menés : déploiement d'un plan de formation complet, mise en œuvre d'un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants (cadres et professionnels) – projet qui a d'ailleurs fait l'objet d'une prime d'engagement collectif – et instauration d'une véritable dynamique de direction. Parmi les avancées de 2022 figurent également un travail de refonte des profils de poste et la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour les équipes en difficulté (diagnostic et plan d'actions). Mobilisée dans le cadre de la préparation de la certification par la Haute autorisé de santé, la direction a coordonné plusieurs audits et sessions de formation sur l'identitovigilance et la qualité de la lettre de liaison.

Profondément transversale, la DTPP a enfin instauré des réunions régulières avec les directions partenaires : Direction des soins, Direction de la facturation et des recettes, Direction des services numériques, DRH, Direction de la qualité, de la gestion des risques et de la relation avec les usagers...

.

La poursuite des projets : un défi pluriannuel

Les projets engagés en 2021 se sont poursuivis en 2022. Parmi eux, un dispositif destiné à améliorer la programmation des endoscopies afin de fluidifier, simplifier et sécuriser les processus. La direction de la transformation et du parcours patient accompagne également des projets transversaux avec d'autres directions, comme le service « transport patient » ou la Direction de la communication : nous travaillons par exemple sur l'amélioration du process de délivrance de la prescription médicale de transport et sa dématérialisation ou encore sur la signalétique de certains services, explique Sarah Amalric. La direction contribue par ailleurs à plusieurs projets stratégiques du CHU afin d'accompagner les services au plus près du terrain, notamment, en 2022, avec la préparation de l'ouverture des nouvelles urgences pédiatriques ou le déploiement d'une solution de préadmission en ligne.



Sarah ALMARIC Directrice de la transformation et du parcours patient

LE DÉVELOPPEMENT DE LA **TÉLÉMÉDECINE**

Dans une région confrontée à une désertification de ses services médicaux, la télémédecine est un outil précieux pour garantir l'accessibilité de toutes et de tous aux services de santé.

La technologie permet également de faire bénéficier, aux patients comme aux professionnels de santé, de l'expertise des médecins de l'hôpital de recours. Car il faut rappeler que la télémédecine, ce sont d'une part des téléconsultations, d'autre part des solutions de télé-expertise. Le CHU Dijon Bourgogne a recruté, en 2022, une chargée de mission spécifiquement attachée au développement des projets de télémédecine, Albane Roumestan, qui a pris ses fonctions officiellement le 1er janvier 2023.

L'établissement contribue activement au déploiement de projets bénéficiant à l'ensemble du territoire régional (Côted'Or, Haute-Marne, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne), en lien avec l'Agence régionale de santé et le Groupement régional d'appui au développement de la e-santé (Grades). Des dispositifs exemplaires fonctionnent déjà à l'instar de télé-AVC. À l'occasion de la crise sanitaire, la téléconsultation est devenue une pratique plus courante, désormais facilitée par les évolutions réglementaires et la possibilité de remboursement par l'assurance maladie.

En 2022, de nouveaux projets ont été engagés : Agate (application de gestion des anticoagulants dans la maladie thrombo-embolique) permettant d'assurer le suivi à leur domicile de patients sous anti-coagulant ; Nephrowise pour le suivi de patients greffés rénaux ; développement de projets de télé-expertise avec les services de dermatologie ou d'endocrinologie.













Direction de la communication



Après deux années fortement perturbées par la crise sanitaire, la direction de la communication a connu, en 2022, une activité toujours en nette augmentation. C'est le cas en particulier des actions événementielles : 45 manifestations organisées en 2022 contre 22 l'année précédente. Parmi les faits saillants : le Téléthon, pour lequel Dijon était, pour la première fois, ville ambassadrice. Le CHU s'est impliqué pendant deux jours, à travers des stands de création artistique, un parcours nocturne autour de l'hôpital François Mitterrand qui a rassemblé 120 marcheurs ou coureurs, une tombola en ligne qui a permis de vendre 3 000 tickets, une vente d'œufs en meurette préparés par les cuisiniers du CHU sur la place François-Rude... Les dons collectés par le CHU ont représenté 10 % du volume total collecté à Dijon. Le CHU a été le 1er donateur de la ville!



Nathalie MOULÈNE Directrice de la communication. de la culture, du mécénat et de l'attractivité



Une direction compétente sur tous les champs de la communication interne, externe, événementielle mais aussi dans l'édition de documents (rapport d'activité, flyers, plaquettes et bien sûr la CHUette, pour laquelle deux numéros spéciaux ont été réalisés en 2022 consacrés à la recherche et à la certification HAS), relations presse, conception graphique, réseaux sociaux et sites web... La signalétique des locaux et des véhicules est, depuis 2022, intégrée à son activité.

Nous nous positionnons comme une agence de communication interne au CHU, à la disposition de l'ensemble des services et des pôles pour les accompagner, les conseiller avec bienveillance et créativité, explique Nathalie Moulène.

Parce qu'elle est sollicitée pour dix à quinze projets de toutes sortes par semaine et qu'il ne peut malheureusement pas honorer toutes les demandes dans des délais courts, la direction de la communication a commencé à réfléchir à la réalisation d'un « book », petit guide d'une communication bien faite à destination des différents services de l'hôpital. « Ce sera une bibliothèque d'outils permettant à chacun de gagner en autonomie dans le respect de la charte graphique et de l'identité visuelle du CHU », précise la directrice.

Autres événements : la création d'une salle de sport éphémère à Champmaillot pour permettre aux personnels et aux résidents de soutenir, par leurs efforts, leur collègue Julien Coindet, Professeur APA, parti courir l'ultra-trail du mont Blanc; la reprise des concerts offerts par les musiciens de l'Orchestre Dijon-Bourgogne.

La direction de la communication est à la manœuvre ou intervient en appui de tous les événements organisés au CHU. Il prend beaucoup de plaisir à accompagner tous ces projets, souligne Nathalie Moulène.



La communication est l'affaire de tous, souligne Nathalie Moulène: chacun peut par exemple, à son niveau, contribuer à la notoriété et à l'image de l'établissement en partageant régulièrement les posts publiés par le CHU sur Facebook ou LinkedIn. « Nous sommes très attachés à notre identité, au soin porté à la qualité de nos créations et des supports institutionnels avec toujours un même objectif : mettre en valeur tous les professionnels du CHU Dijon Bourgogne ». Une volonté partagée par tous les membres de cette petite équipe où solidarité, énergie et créativité sont les mots d'ordre.

Les périmètres de la Direction de la Communication sont la communication interne et externe, le mécénat, la culture, l'attractivité et la signalétique.









- 1er job Dating
- Assemblée des managers
- Téléthon...

Synthèse sur le lancement de la démarche RSE

Les établissements de santé ont des capacités d'action pour faire face à l'urgence climatique et sociale et préserver la santé des populations.

La démarche RSE au CHU Dijon Bourgogne a été initiée en août 2022. Elle est assurée par la Direction générale avec l'appui de la Direction des affaires économiques et logistiques. Leur volonté est de porter de nouvelles actions au plus haut niveau de la gouvernance, d'ouvrir au plus grand nombre la discussion. Et se faisant, enclencher une rupture culturelle pour accélérer des actions au sein de l'établissement.

En 2022, cette démarche a été ponctuée par des faits marquants. Pendant l'été a été conduit un état des lieux des actions en cours, réalisées ou à prévoir, via des questionnaires et des interviews. En septembre, la politique RSE de l'établissement a été présentée devant les instances. En décembre s'est tenu le premier comité de pilotage RSE.

Une cellule RSE a été constituée. Elle a pour missions principales l'élaboration et le suivi du plan d'actions, une veille réglementaire, l'animation d'un Comité Innovation RSE dénommé InnoVert, la préparation du Comité de pilotage RSE. La diffusion de la culture RSE se fait par des actions de communication internes et des actions de sensibilisation et de formation.

Les Directions et Pôles intègrent progressivement dans leurs projets les objectifs de la politique RSE et assurent la réalisation des actions en découlant.



Conception et réalisation

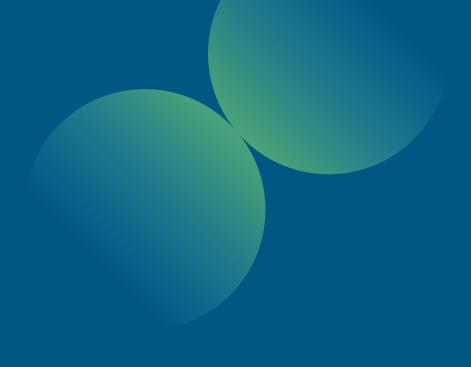
Direction de la communication • CHU Dijon Bourgogne Décembre 2023 • communication@chu-dijon.fr

Crédits photos

CHU Dijon Bourgogne, Antoine Martel, Corinne Gauthray, La Plume et le Micro, Adrien Sauvage, Istockphoto

Ont contribué à la réalisation de ce document

La Plume et le Micro





CHU DIJON BOURGOGNE